

VOYAGE DE PIERRE POIVRE EN COCHINCHINE

Transcrit et présenté par Henri Cordier

INTRODUCTION

Sous le titre : *Voyage de Pierre Poivre en Cochinchine*, Henri Cordier a transcrit dans la *Revue de l'Extrême-Orient*, 1887, t3, pp.81-121, 364-510, deux manuscrits des Archives Nationales qui sont l'objet de la présente réédition.

Le premier texte que nous reproduisons est la transcription d'un manuscrit de Pierre Poivre (A. N. Col C/1/2, f° 161à 215), intitulé *Journal d'un voyage à la Cochinchine depuis le 29 aoust 1749, jour de notre arrivés, jusqu'au 11 février 1750*.

Le second récit¹ est intitulé DESCRIPTION DE LA COCHINCHINE (1749-1750) - *Voyage du vaisseau de la Compagnie le « Machault », à la Cochinchine en 1749 et 1750*. L'auteur n'est pas nommé mais au fil du récit, on comprend que c'est un officier qui accompagne Poivre car le narrateur parle de Poivre à la troisième personne. En fait, cet officier n'est qu'un procédé littéraire qui permet à Poivre un deuxième regard. Pour se convaincre du subterfuge, il suffit de lire le paragraphe intitulé *De la Religion chrétienne et des Missionnaires* : comment croire qu'un officier du roi ait pu écrire un tel texte qui témoigne de connaissances et de préoccupations généralement parfaitement étrangères à un militaire et bien familières à Poivre. Avant nous, Charles Maybon avait eu la même idée².

J.P. Morel

*

On trouvera parmi nos transcriptions un ensemble de documents concernant cette même mission, dont le journal tenu par le subrécargue Laurens. Lire *Documents annexes à la mission en Cochinchine confiée au Sieur Poivre*.

On trouvera également dans la base documentaire à l'année 1750, la reproduction de la *Relation par Mgr Lefebvre de la persécution de Cochinchine en 1750*, qui traite en longueur du séjour de Pierre Poivre en Cochinchine. Document très intéressant quoique par un témoin peu objectif. La nature des relations entre cet évêque et Poivre est traitée dans notre étude *Poivre et la Société des Missions Etrangères*.

===

Le deuxième texte DESCRIPTION DE LA COCHINCHINE (1749-1750) est situé en page 79.

===

¹ Nous reproduisons les deux récits dans l'ordre inverse de celui choisi par H. Cordier.

² *Histoire moderne du pays d'Annam*. Par Charles Maybon. En note p.162 : « Bien que la Description de la Cochinchine parle de Poivre à la troisième personne, ce qui permet de penser qu'il n'en est pas le rédacteur, il est peu douteux que ce rapport reproduise ses idées et ses opinions ; elles s'accordent trop bien avec celles qu'il émet dans son propre journal. »

Journal d'un voyage à la Cochinchine

DEPUIS LE 29 AOUST 1749, JOUR DE NOTRE ARRIVÉE,
JUSQU'AU 11 FÉVRIER 1750¹

Arrivée dans le port de Touranne.

Nous sommes arrivés dans la grande baie de Touranne et avons mouillé par les huit brasses fond de vase à peu près dans le milieu de la baie. Le gisement de l'entrée de port est le sud un quart sud-ouest-cinq degrés ouest. Elle est facile, il y a deux passes séparées par une petite isle boisée. La passe qui est dans le sud de la petite isle est voûtée et spacieuse, celle du nord est très étroite et toutes deux sans danger.

L'entrée de la baie est à trois lieues dans le nord de l'isle Chiam appelée communément *Chiam Pelo Verdadeiro*. Dans le fond de la baie presque vis à vis son ouverture gît la petite embouchure de la grande rivière de Faïfo : toutes les montagnes qui forment la baie et l'environnent sont bien boisées et présentent un coup d'œil agréable.

A peine eûmes nous laissé tomber l'ancre que nous vîmes arriver à bord le petit mandarin que les Cochinchinois nomment *On Doi* c'est-à-dire chef de la douane.

Ce petit mandarin nous fit mille amitiés. Il s'informa de ce que nous venions faire, écrivit la réponse que je lui donnai et sur le champ expédia des courriers pour la cour. Je lui remis deux ou trois lettres tant pour les missionnaires français que pour des interprètes cochinchinois de ma connaissance que le mandarin m'avoit dit estre à la cour. Par ces lettres je demandais aux missionnaires françois leurs conseils et des nouvelles de la situation présente du royaume. En informant les interprètes de mon arrivée je leur disois d'en faire informer le Roy, de le prévenir en notre faveur et de venir me trouver. Le mandarin me promit d'envoyer ces lettres le jour même.

Le 30 aoust. — J'ay rendu ma visite au mandarin qui a donné ordre de nous fournir des vivre, m'a offert de la monnoye du pays, m'a fait présent d'un bœuf, de quelques volailles et de divers fruits.

Le 1^{er} septembre. — J'ay fait le voyage de Faïfo, pour aller rendre visite au grand mandarin qui a inspection sur les vaisseaux étrangers. J'ay été bien reçu de ce mandarin auquel j'ai communiqué l'État des présents dont j'étais chargé pour le Roy, et celui des marchandises que nous avions à bord. Il m'a interrogé sur la grandeur du vaisseau, le nombre des officiers et de l'équipage, la quantité des canons et autres armes que nous avions à bord, fait écrire mes réponses et a chargé un courrier qu'il a expédié sur le champ pour la cour.

J'ai obtenu permission de faire acheter des vivres et toutes sortes de rafraîchissement pour notre équipage et la liberté de bâtir une maison de bambous sur la grande isle de Touranne pour nos malades.

Le 3. — Nous avons eu, des bœufs, des volailles, des légumes et des fruits de toute espèce. Çy devant les Cochinchinois n'osaient venir à bord, vue la défense générale à tous les bateaux d'aborder un vaisseau qui n'a pas encore été visité par le mandarin dans la crainte que sous prétexte de venir

¹ Je prie les lecteurs de me pardonner les fautes qui ne peuvent qu'estre en très grand nombre dans la copie de ce journal. J'ay été si pressé par le départ du Vaisseau qu'il ne m'a pas été possible de corriger les erreurs du copiste. Si comme nous l'espérons le vaisseau *le Prince* nous fournit une autre occasion d'écrire en France, je promets à la Compagnie une copie moins défectueuse de ce journal à laquelle je vais travailler.

vendre des denrées, on ne facilite la fraude et qu'on ne fasse par là tort au Roy qui veut avoir la préférence sur les marchandises du vaisseau.

Pour empêcher cette fraude, l'usage est que dès qu'une somme chinoise arrive, les soldats cochinchinois du bord de la mer s'établissent dans le vaisseau pour empêcher d'en rien sortir.

Pour nous on nous a traités avec plus de distinction ; on s'est contenté d'envoyer pendant la nuit deux ou trois pirogue pour faire la garde autour du vaisseau à une demi-portée de canon. Cette garde se fait par les habitans d'un village situé sur les bords de la mer. Ce village moyennant cela est exempt de toute corvée, et ne paye aucun tribut au Roy.

Le 4. — Nous avons établi notre bancassal à terre.

Le 5. — Tous les mandarins sont venus à bord et ont emporté les deux chevaux de la Compagnie donnés à Pondichéry pour acheter aux païens. Nous les avons remis en très bon état. Les mandarins ont encore emporté quatre ou cinq cochons, un coq d'Inde, et une poule pintade qu'ils ont crû digne de la curiosité du Roy. On a reçu ces animaux à terre avec beaucoup d'attention, et même avec un respect qui marque combien ce peuple est esclave de son Roy. Car ils ont fait des sacrifices pour la santé de ces animaux, ont battu la teste devant eux et le mandarin en a confié le soin et la garde à cent soldats.

Le 6. — Est arrivé le mandarin général des vaisseaux qu'on nomme On Caïbo Tao. Il est venu par ordre du Roy pour expédier le débarquement des présents du Roy et de nos marchandises et pour me faire partir pour la cour. Avec ce mandarin sont arrivés les deux interprètes cochinchinois que M. Friel avoit cy-devant mené à Pondichéry et renvoyé ensuite dans leur patrie par un vaisseau de Macao. De ces deux jeunes gens l'un nommé Damase *Hieu* n'avoit d'autre qualité que celle d'interprète, l'autre nommé Miguel *Ruong* étoit envoyé du Roy pour me venir féliciter et m'assurer de la protection du Roy qu'il avoit prévenu en notre faveur ainsi que je lui avois écrit. Ce Miguel avoit cy-devant profité du séjour que j'avois fait pendant neuf mois à Pondichéry pour apprendre de moi le dessin et la peinture. Comme il avoit beaucoup de disposition et que je me prettai de tout mon cœur à lui apprendre le peu que j'en sçavois, il fit en peu de tems d'assez grands progrès. De retour dans son pays il a apporté son talent de dessiner et rien de plus. Le Roy, curieux d'entendre un Cochinchinois parler avec connaissance des pays étrangers fit venir ces deux voyageurs à sa cour, les interrogea sur les différentes nations qu'ils avoient vües. L'un répondit mal à la curiosité du Roy parce qu'il avoit voyagé sans voir, et il fut renvoyé. L'autre plut par ses connaissances et surtout par son talent de peindre. Le Roy le prit en affection et il jouissait de cette faveur lorsque j'arrivais dans ce pays-cy.

Lorsque ce jeune homme vint à bord, il me fit toutes les amitiés que la plus vive reconnaissance put lui dicter. Il m'avoua les larmes aux yeux qu'il me devoit tout ce qu'il étoit, et me jura de m'aider en tout ce qui dépendroit de lui. Je lui donnai aussitôt la note de tout ce que nous avions à bord et le renvoyai à Hué porter les nouvelles au Roy et le disposer de plus en plus en notre faveur.

Le 7. — Le mandarin fit partir pour la cour les chevaux et les autres animaux destinés à être offerts au Roy. Les battemens de teste et les sacrifices recommencèrent. Je donnai un palefrenier indien pour les accompagner.

Le 8. — Nous descendîmes à la douane treize grands coffres qui contenoient les présents destinés au prince.

Le 9. — Nous eûmes abord la visite du grand mandarin qui fut très content de la réception que nous lui fîmes. On le salua seulement de trois coups de canon parce qu'il ne permit pas, d'en tirer davantage et je reconnus que de toutes les politesses que nous fîmes à ce mandarin celle qui lui plut le moins fut notre salut de canon. Ces gens ci n'aiment pas le bruit et ont une aversion générale pour les instrumens militaires et pour tout ce qui a un air de guerre. Ce mandarin étoit accompagné de huit

autres mandarins inférieurs parmi lesquels étoit un capitaine du Roy, et le secrétaire d'un nègre favori intendant général des bâtimens royaux. Le grand mandarin avoit pour ces deux-cy beaucoup d'attention et de déférence, et cela parce qu'ils étoient tous deux espions de la cour pour veiller sur sa conduite. Il faut remarquer que tous les officiers et même les simples soldats qui approchent de la personne du Roy sont très craints et redoutés des plus grands mandarins auxquels il jouent souvent des tours sanglants en lâchant quelques mots satiriques contre eux qui les perdent quelquefois dans l'esprit du Roy.

Comme je sçavois que suivant les lois du pays, notre présent eut été mal reçu s'il n'étoit accompagné d'une lettre, j'avois eu la précaution d'en tenir une toute preste au cas qu'on vint à m'en demander une et je l'ai supposée de la Compagnie. Cette lettre en faisant de grands éloges de la puissance du Roy, lui demandait au nom de la nation la liberté de venir faire commerce dans les ports de la Cochinchine, en un mot proposait un traité de commerce entre les deux nations.

J'ay été heureux d'avoir cette lettre toute preste, car le mandarin après avoir vu les ballots de présents me demanda si je n'avois pas une lettre pour expliquer les intentions de ceux qui envoyoient le présent : je luy répondis que j'étois instruit de leurs intentions, et que je les expliquerois au Roy. Il ajouta que cela ne suffisoit pas et qu'il croyoit qu'en Europe on étoit trop poli pour envoyer un présent sans lettre. Alors je lui dis que j'en avois une. Il voulu la voir et me demanda de qui elle étoit. Je lui répondis qu'elle étoit de la Compagnie Royale *ho uha vua*, ce terme de Compagnie Royale rendu en cochinchinois signifie Compagnie du Roy et maison du Roy de sorte que le mandarin prit la lettre pour une lettre de notre Roy parce, que suivant le génie de la langue cochinchinoise pour dire le Roy on dit : la maison du Roy ; pour dire un tel mandarin, on dit la maison d'un tel, mais cette expression n'a pas lieu pour le peuple. Comme je pensais que cette équivoque pourrait nous être utile je laissai dans l'erreur le mandarin qui n'étoit pas peu flatté de voir son maître recevoir des présens et une lettre d'un roy d'Europe. Au reste comme je n'avois aucune commission que de la Compagnie, je n'ai point abusé de l'équivoque et n'ai parlé, qu'au nom de la Compagnie ou de la nation. Le mandarin me pria de descendre à terre pour assister à l'ouverture des ballots de présens. Je me suis donc embarqué dans la galère du mandarin qui étoit escortée par plusieurs autres galères à quatre rames et d'une infinité de petits bateaux. Nous descendîmes à la douane. Là on ouvrit quelques ballots des présens destinés pour le Roy et tout de suite on les fit tous transporter dans un grand bateau qu'ils nomment *Sinh-ja* pour les porter à la cour par mer. L'heure de midi étant arrivée, on cessa toute affaire car cette heure là est malheureuse suivant les superstitieux cochinchinois. C'est l'heure de la naissance du Roy qui en venant au monde a épuisé tout le bonheur de cette heure.

Sur les quatre heures de l'après midi le mandarin suivant l'ordre de la cour ouvrit la lettre et en fit faire l'interprétation par M. Rivoal¹ missionnaire français aidé de plusieurs lettrés du pays.

Le 10. — La lettre me fut apportée à bord avec sa version.

Le 11. — On a transporté par terre deux ballots des présens qui étoient plus petits et plus aisés à porter que les autres. On les a confiés à la garde d'un capitaine et de plusieurs soldats.

Le 12. — Nous avons fait notre bancassal de bambou couvert de feuilles de cocotier et nous avons commencé de tauder le vaisseau pour le mettre à l'abri des grandes pluies qui vont commencer à la fin de septembre pour ne finir qu'avec l'année. Cet usage de tauder les vaisseaux est celui de tous les Chinois qui hyvernent. Il est certain que la grande abondance de pluie seroit capable de pourrir les hauts d'un vaisseau, et dans le temps de l'hyvernage c'est faire une très mauvaise épargne que de supprimer la petite dépense d'un taudis en bambou et en feuilles.

¹ Guillaume Rivoal, de Bretagne, des Missions étrangères.

Le 13 et le 14. — Se sont passés en préparatifs pour notre voyage à la cour.

Le 15. — A huit heures du matin nous nous sommes embarqués dans un *sinhja* au nombre de douze personnes sans compter huit soldats que nous avons mis dans un autre *Sinh-ja* où étoient les présents pour les escorter. Dans le même temps est parti de Macao le vaisseau nommé le *Saint-Louis*¹, appartenant à Louis Coello, le plus riche armateur de ces pays-là. Son vaisseau est parti du port de Touranne avec une riche cargaison et laissait entre les mains du subrécargue plus de trente mille gouans partie du bénéfice qu'il avait eu sur sa toutenague, et qu'il n'avait pu employer le vaisseau étant déjà trop chargé.

Nous avons eu d'abord joli frais vent d'est puis du calme. A trois heures nous étions à l'ouverture de la petite passe que forme l'entrée de la baie de Touranne, lorsqu'il s'est élevé un petit grain qui a épouvanté nos matelots cochinchinois. D'abord ils ont jeté l'anchre croyant pouvoir essayer ainsi la force du vent, mais comme la construction de leurs voiles et la mauvaise qualité de la drisse ne leur permettoit ni de carguer ni d'amener ; la force du vent prenant dans cette voile toujours haute fit chasser le bateau sur son anchre. Alors nous mêmes tous à arracher cette anchre à force de bras, et nous disposâmes à donner un coup de hache dans la drisse pour laisser tomber cette horrible voile ce que voyant nos Cochinchinois ils prirent le parti de virer de bord et en virant pensèrent nous faire sombrer par l'énorme poids de cette voile poussée par le vent. Nous retournâmes donc vent arrière à bord où nous arrivâmes sur les cinq heures du soir. Nous débarquâmes tout notre monde et tout notre bagage.

Le 16. — J'allai trouver le grand mandarin avec lequel je convins de mon voyage par terre ne voulant pas me confier à l'ignorance des marins cochinchinois. Je renvoyai donc les bateaux dans la rivière, laissant les présents du Roy à la discrétion du mandarin.

Le 17. — Se passa en préparatifs.

Voyage à la Cour.

Le 18, à 8 heures.— Je partis de Touranne avec deux officiers de bord et le chirurgien du comptoir. Nous étions portés dans des filets suivis de huit soldats et dix domestiques blancs et noirs. Nous allâmes dîner dans un village du côté de l'ouverture de la baie. Là, nous changeâmes de relais.

Le soir nous avons été coucher au pied d'une haute montagne que nous devons traverser. Les auberges ne manquent pas dans ce pays-ci. On y est assez bien reçu mais fort mal nourri et encore plus mal couché. La plupart de ces auberges sont de bambous, couverts de paille ou de feuilles. On y trouve du ris, du poisson salé et quelquefois des œufs, des poules et de la mantegue et pour lit une natte étendue sur le plancher, et plus souvent une espèce de treillis de roseaux.

Le 19.— A six heures du matin, nous sommes repartis pour traverser cette haute montagne. Nous avons doublé nos porteurs que nous avons changés ainsi que hier à midi. Comme nous voyageons aux frais du Roy, tous les villages où nous passons sont obligés de nous fournir le nombre de porteurs dont nous avons besoin. Je suis accompagné de deux soldats cochinchinois qui dès que j'arrive font battre le bambou. C'est l'usage en Cochinchine d'assembler les villageois en frappant sur un morceau de ce gros roseau qu'on nomme bambou. Aussitôt le chef dudit village amène son monde dans mon auberge, examine à peu près le poids qu'il y a à porter et distribue les lots suivant la force d'un chacun. Aujourd'hui nous avons pris cent coulis pour grimper la montagne.

¹ Note JPM : Il y a ici une erreur de copiste ou de transcription, on doit lire « *parti pour Macao* » (lettre de Poivre 10.4.50 : « ... arrivés dans la baie de Tourane le vingt neuf août. Nous y avons trouvé un vaisseau de Macao prêt à remettre à la voile »)

Cette montagne est haute et escarpée, mais on y a fait un chemin praticable, le terrain est plein de rochers. Il est bien boisé et les bois sont remplis de toutes sortes d'animaux curieux.

Je n'ai vu qu'une très petite partie de cette montagne, c'est-à-dire les deux bords du chemin par lequel je passais, mais la nature m'a paru y prodiguer ses productions et fournir aux curieux un spectacle bien riche. Cette montagne est coupée par des ravines sur lesquelles on trouve quelquefois des ponts chancelans et mal affermis. Cette montagne tient à une longue chaîne d'autres montagnes dont personne ne connoît la fin, seulement on sçait qu'elles s'étendent dans le Laos. Nous avons dîné dans un petit hameau d'auberge, situé au cœur de la montagne. Le reste du jour nous avons descendu. Le soir nous avons passé une rivière et un bras de mer et sommes venus coucher à un village sur le bord de la mer où nous avons été bien importunés par une troupe de filles publiques, qui attendent là les voyageurs.

Le 20. — Après avoir pris de nouveaux relais, nous sommes partis au point du jour, avons traversé une belle plaine bien arrosée et bien cultivée. Sur les huit heures du matin, nous sommes arrivés à *cho mehe*, dont les habitants séditieux ont pris la fuite, pour n'être pas obligé de nous porter de la part du Roy. Nous avons donc pris le parti de louer des coulis et de les bien payer jusqu'au village voisin. Ce jour nous n'avons fait que deux ou trois lieues parce que la pluie était forte et continuelle.

Le 21. — Au point du jour nous avons passé en bateau un petit bras de mer, et avons gravi deux petites montagnes fort escarpées derrière lesquelles est située une longue plaine arrosée par un ruisseau où la mer monte. Au bout de cette plaine est l'embouchure de la rivière d'Hué. Nous y sommes arrivés à dix heures du matin. Nous avons fait halte jusqu'à midi pour diner et louer des bateaux. A midy nous nous sommes embarqués. Depuis Touranne jusqu'ici nous n'avons fait que côtoyer la mer et nous avons avancé de cap en cap. La mer brise presque tout le long de la côte et la descente m'a paru difficile partout, excepté aux embouchures des rivières.

Nous avons loué quatre grands champans dans lesquels nous nous sommes embarqués avec tout notre monde. Nous avons pris des rameurs par corvées et avons ainsi fait route toute la nuit.

Le 22. — A dix heures du matin nous étions à *Chottiam*, à midi à Chôlé. Cette rivière de Hué se divise en plusieurs petits canaux très commodes et agréables ; ils sont bordés de haies de bambou et de gros arbres, de pagodes et de galère, et tout cela forme un spectacle varié et intéressant pour un étranger curieux. A midi et demi, à Cho-Sâm, nous avons rencontré beaucoup de bateaux mandarins et autres, beaucoup de galères royales. A trois heures nous arrivons à Hué, vis-à-vis du *Toïta* ou palais d'été construit dans l'eau, et du grand palais nommé *Phu hing*. Nous avons rencontré au milieu d'une multitude immense de bateaux, celui de Michel Ruong, qui venait au devant de nous. Il nous a conduit dans le quartier des Chinois où il nous avoit préparé une maison que nous avons trouvée grande et commode. Il nous a presté tous les meubles nécessaires et nous a fait apporter à manger dans sa maison voisine de la nôtre.

Le 23. — De grand matin le Roy m'a envoyé deux capitaines de ses gardes pour m'appeler au palais. Je m'y suis rendu sur les onze heures avec tout notre monde. Pour me faire un peu valoir et par là donner plus de poids à ma mission, j'ai fait marcher devant moi huit soldats assez proprement et même richement habillés le fusil sur l'épaule. Ensuite je marchais à la tête de MM. les Officiers, suivis de nos équipages, c'est-à-dire de nos filets ou amas à la mode du pays tels qu'il est permis aux premiers mandarins du royaume d'en avoir. Deux grands domestiques malabares habillés à la cipaye et le sabre en bandoulières suivoient avec les autres domestiques.

D'abord nous entrâmes vis-à-vis la porte du palais chez le mandarin On *Cai-doï tam*, qui est intendant général de l'intérieur du palais. Ce mandarin qui est un étranger cambogien de naissance a beaucoup d'autorité et jouit de la faveur du Roy. Il nous reçut avec politesse, nous fit amitié et offre de tous ses services.

A midi, il nous introduisit dans le palais¹. Le Roy s'était transporté dans la dernière enceinte, tout près de la porte, dans un grand édifice appelé *uha vôî*, c'est-à-dire maison d'éléphant, parce que le Roy pour s'amuser y fait venir quelquefois son éléphant favori.

Nous entrâmes entre deux haies de soldats tenant leur sabre haut, appuyé contre l'épaule. Toutes les enceintes des cours étaient également bordées de soldats de tout côté. A cinquante pas de l'entrée du palais, nous rencontrâmes la grande porte de la salle où était le Roy. Ce prince était assis sur son trône, la couronne en tête ; et revêtu de ses habits royaux. Dès que nous fûmes à dix pas de lui, nous lui fîmes notre révérence à la Française et notre interprète Ruong battit trois fois la tête.

Le Roy d'un air plein de douceur et de bonté, me demanda pour quelle affaire j'étais envoyé auprès de lui. Je lui répondis que le bruit de sa puissance et de ses vertus royales étant parvenu jusque dans notre Occident, on m'avait envoyé du royaume de France, le plus puissant des royaumes d'Europe, auprès de Sa Majesté pour lui apporter des présents et faire avec elle un traité d'amitié et de commerce au nom de la nation française. Le Roy me demanda combien il y avoit de lieues d'ici en Europe et combien j'avais mis de tems à venir jusqu'ici. Je lui répondis qu'il y avoit de France en Cochinchine six mille lieues et que j'avais été dix mois dans mon voyage². Le Roy parut charmé d'être connu et estimé dans un pays aussi éloigné. Il me fit mille autres questions sur l'âge de notre Roy, sa santé, sur sa famille, sur nos usages français, nos milices, notre marine, etc., après quoi, il se leva de son trône et nous fit approcher. Il voulut voir nos habillemens pièce par pièce mais surtout nos perruques. Tout notre ajusté était fort de son goût, excepté cette farine que nous mettons sur notre tête. J'eus beau dire que cette poudre servoit à tenir les cheveux secs et propres³. Il me répondit que cela ne servoit qu'à salir davantage et nos cheveux et nos habits et commença en badinant à secouer avec le bout de son éventail la poudre de nos perruques. Je n'eus d'autre raison à luy répondre que celle de ces sauvages auxquels nous reprochons de se barbouiller le visage et le corps de plumes, de différentes peintures et de boyaux de bestes : c'est notre coutume et notre usage, lui répondis-je.

Le Roy eut ainsi avec moy une demi-heure de conversation très familière pendant, laquelle il rit beaucoup et parut un homme de très bonne humeur.

Il finit par nous demander si nous ne serions pas bien aise de manger. Nous l'assurâmes de notre bon appétit et il ordonna de nous faire préparer à manger. Après quoi il alla lui-même dîner et rentra dans l'intérieur du palais.

Pendant qu'on nous préparait à dîner nous nous amusâmes à considérer les divers uniformes des soldats du palais qui dès que le roy fut retiré vinrent en foule se ranger autours de nous, pour satisfaire leur curiosité et nous voir de plus près et pour ainsi dire en détail.

Ces gens là sont très curieux, mais curieux grossiers, ils veulent tout toucher, tout voir ; ils déboutonnent nos habits, lèvent nos perruques, détachent nos souliers et en un mot ils sont incommodes au possible.

Nous remarquâmes parmi ces soldats une différence d'uniforme qui consiste surtout dans la forme de leurs bonnets, et les caractères ou lettres qu'ils portent en broderies sur leur habit devant la poitrine et derrière le dos ; ces caractères sont grands de façon qu'on peut lire de fort loin, et ils annoncent à tous les lecteurs de quel régiment est le soldat.

Quant à leur bonnet le plus grand nombre est de crin fort proprement travaillé. Il y en a de plusieurs formes. Il en est d'autres qui sont d'une espèce de carton vernissé ou rouge avec des fleurs d'ar-

¹ Le palais a trois enceintes dont les murs sont de briques; le mur extérieur est doublé d'une haye de bambou fort haute.

² J'étois parti de France le 23 octobre 1748 et j'étais arrivé à Touranne le 29 aoust 1749.

³ Il n'est pas de nation qui ait tant de soin de sa chevelure que les Cochinchinois; ils ne servent point de poudre et ils ont les cheveux très propres : ils les lavent et les peignent souvent. (*Journal.*)

gent peint pour les simples soldats et orné d'ouvrages d'argent pour les officiers. Ce bonnet à la forme d'un bonnet flamand ou hollandais à la réserve que l'aile en est également ronde tout autour, et que du sommet s'élève une espèce d'ornement de la même matière que le bonnet et de la forme à peu près d'une pomme de canne.

Ces soldats étoient tous armés d'un grand sabre d'environ quatre pieds et demi de longueur, mais il faut remarquer que la poignée a au moins deux pieds de long. Le plus grand nombre de ces sabres étoient garnis de toutenague avec un fourreau de bois vernissé, quelques-uns d'argent, et environ quarante garnis d'or assez richement et bien travaillés. Les soldats qui portent ces sabres à poignée d'or sont les gardes de l'intérieur du palais.

En général tous ces soldats étoient maigres, inégalement choisis, vêtus, à la vérité, mais sans propreté, presque tous de petite mine, n'ayant rien moins que l'air guerrier. Après m'être bien, ennuyé à considérer ces physionomies baroques et à répondre à leurs sottises et impertinentes questions, nous vîmes paraître une grande table chargée de viandes et de ragoûts cochinchinois. Quatre soldats portaient cette table et la dressèrent dans la salle où le Roy nous avoit donné audience. Nous commençons à nous mettre à table lorsque le prince parut et nous déclara d'abord qu'il venoit sans cérémonie se divertir et passer l'après-dîner avec nous. Il nous fit asseoir, s'assit avec nous, et nous invita à manger. Il avoit eu la précaution de nous faire servir des cuillers et des fourchettes, mais il voulut voir si nous serions adroits à nous servir des bâtonnets cochinchinois qui sont de la même forme que ceux de Chine. Nous nous en tirâmes assez mal et nous nous remîmes à nos instruments d'usage.

Le Roy nous pressait obligeamment de goûter à tous les plats, apprenant à mes compagnons le nom de chaque mets, nous demandant notre sentiment sur la façon d'accommoder des Cochinchinois. Nous ne manquions pas de trouver tout excellent quoique nous fissions souvent la grimace, malgré nous, en mangeant de certains ragoûts capables d'empoisonner. Il faut avouer que les Cochinchinois sont mauvais cuisiniers quoi qu'ils n'épargnent rien pour assaisonner leurs nourritures.

Tandis que nous mangions quelqu'un de nous vint à se moucher, aussitôt le Roy nous dit que ce n'étoit pas bien et que rien n'étoit si dégoûtant et si malpropre que de se moucher ainsi en mangeant. Au reste tout notre dîner se passa fort gaiement ; le Roy surtout rit beaucoup.

Après dîner on apporta le télescope qui faisoit partie des présents que je lui avois offert ; il me dit de le mettre en état et de le monter de façon qu'il put s'en servir, ce que je fis dans le moment et le prince fut très content.

Ensuite il fit apporter la selle et les harnois qui faisoient aussi partie des présents ; il me témoigna combien il en étoit satisfait et dit à nos Messieurs de vouloir bien la disposer sur un des chevaux que j'avois amené de Pondichery. Cette selle déjà riche et magnifique par elle-même brilla encore plus sur le corps de ce cheval qui étoit assez beau. On eut de la peine à ajuster le mors et la bride.

Pendant qu'on y travailloit Sa Majesté se fit apporter du thé. On le luy servit sur un bandage d'or au milieu duquel étoit un grand bol d'or contenant de l'eau tiède pour se rincer la bouche avant de prendre le thé. Le Roy me dit alors qu'il étoit bien content de mon arrivée dans son Royaume, qu'il n'exigeoit aucun droit pour notre vaisseau, que si quelqu'un me faisoit aucun tort je n'avois qu'à le lui faire savoir et qu'il me rendroit justice, ajoutant à cela mille assurances de protection et de bonne volonté.

Cependant la nuit approchoit et le Roy impatient de voir qu'on ne pouvoit brider ce cheval a invité un de nos Messieurs à le monter avec un simple bridon. Ce Monsieur s'est fort bien acquitté de sa commission, et a fait plusieurs tours à grand galop dans les vastes cours du palais. Le Roy nous a remercié et nous nous sommes retirés.

Le 24. — S'est passé à nous arranger dans notre maison, à acheter ou emprunter les meubles nécessaires.

Le 25. — J'ay été rendre visite au grand mandarin *on couo touo*, c'est-à-dire le père du Royaume, oncle paternel du Roy et la seconde personne du Royaume. Ce ministre nous a reçus avec tous ses soldats rangés en haye. Il étoit dans une vaste salle de charpente très propre, à la mode du pays. Il étoit assis sur un fauteuil élevé assez semblable au trône du Roy. Il avoit en tête un bonnet de crins bien travaillé, et orné de dragons d'or en filigrane, au milieu duquel étoit placé une petite houppes de soye rouge portée sur une aiguille d'or en guise d'aigrette.

Il nous fit beaucoup d'amitiés, nous fit asseoir auprès de lui, nous fit servir du thé et nous assura de sa protection. Le mandarin est un gros homme de bonne mine âgé de soixante et quatre ans. Il passe pour être d'une grande intégrité et avoir bonne tête. Il a jusqu'à présent gouverné le Royaume avec habileté ; mais aujourd'hui vu son grand âge, il commence à se reposer quoique le Roy et les quatre ministres ne fassent rien sans prendre ses conseils ; il s'amuse à la pêche et entretient son embonpoint en mangeant tous les jours deux chiens de fondation.

Le 26. — J'ay rendu visite à l'oncle maternel du Roy qui a le titre de *On tha ngoai*, c'est-à-dire ministre de la droite pour les affaires du dehors. Ce mandarin nous a reçus en cérémonie et nous a fait mille amitiés. Il nous a beaucoup parlé des forces du royaume, a beaucoup vanté la force des soldats des galères, et nous a raconté divers exploits de ces troupes, mais toutes ces histoires demandent confirmation et paroissent trop fabuleuses, pour être répétées. Je remarque chez ce mandarin une vanité grossière, beaucoup d'indolence, un grand soin de s'ajuster, mais peu de dignité et de noblesse.

La maison de ce mandarin ainsi que celle de *On couo touo*, et en général celle des ministres, ont dans le pays le nom de palais, qu'elles ne méritent assurément pas. Ce sont de grandes halles mal bâties et multipliées dans une enceinte assez étroite. D'abord on rencontre l'appartement des soldats remplis de sabres, de lances, de boucliers, de javelots, de fourches, de fusils à mèche, puis on entre dans une seconde enceinte où est bâtie la salle des étrangers. C'est là qu'attendent ceux qui demandent audience. Ce second appartement est un peu plus propre, mais sans autres meubles que quelques nattes pour la commodité de ceux qui veulent s'asseoir sur le plancher. De cette seconde enceinte on va dans une troisième par un chemin détourné et l'on trouve l'appartement du mandarin à peu près de la même charpente que les autres, mais bien entretenu et assez bien meublé en ouvrages chinois.

En général tous ces appartements sont environnés de galeries et de cours. Les cours sont ornées de rocailles et de vases de Chine garnies de fleurs et d'arbres rares ; les meubles les plus curieux que j'ai remarqués sont des tables, des tabourets et des lits de marbre de Chine incrusté dans un beau bois uni et bien travaillé. Les murs ou les cloisons n'ont aucune tapisserie. Les Cochinchinois n'y attachent que quelques grands caractères, écrits d'une belle main sur du papier ou gravés sur une planche et dorés, lesquels expriment quelques sentences tirées des livres de morale, ou bien des dessins peints sur soye où papier à l'encre de Chine qu'ils estiment beaucoup quoique ce ne soit que des croquis imparfaits lesquels représentent des montagnes, des rochers, des oiseaux, ou bien quelque idole.

Le 27. — J'ay été visiter le mandarin *On cai an tin*. Cette charge répond à celle d'intendant des finances. Il nous a reçus avec assez de politesse, mais sans cérémonie, suivant l'usage du pays. Il nous a offert le thé et le bethel. Nous avons trouvé ce mandarin moins ouvert et d'une humeur plus revêche que les autres. Il étoit fâché de n'avoir pas été nommé par le Roy pour examiner notre vaisseau d'autant plus qu'il prétend par sa charge être au-dessus de *On cai bo* et premier mandarin des vaisseaux. C'est une dispute entre les gens de plume et ceux d'épée lesquels doivent avoir la préséance ; dispute qui ne se décidera jamais parce qu'il est de l'intérêt du Roy d'entretenir la division entre ces deux corps.

Le mandarin *On cai an tin* étoit ci-devant domestique dans le palais. Il plut au Roy par son habileté à préparer le thé. Le prince lui a donné la charge qu'il occupe dans laquelle il se distingue par

son avidité à piller le public. Comme il croyait notre vaisseau très riche, il était bien mortifié de n'en être pas examinateur, et d'avoir par là manqué une belle occasion de piller. Je suis persuadé que ce mandarin n'oubliera rien pour nous traverser.

Le 28. — Je suis allé visiter le mandarin *On tha tlaon* qui est ministre de la droite pour les affaires privées et de l'intérieur du palais. Ce mandarin est aussi un des oncles maternels du Roy, mais il est moins accrédité que les trois autres ministres et moins riche. Il nous a reçus dans une espèce de taudis élevé au milieu de sa cour, ouvert des quatre faces et couvert de paille. Il nous a fait d'ailleurs beaucoup de politesse, nous a présenté ses enfants qui sont jeunes, bien faits, très blancs et d'une physionomie très spirituelle. Il paroist prendre un soin particulier de leur éducation et m'a témoigné le désir de leur faire faire quelques voyages pour les instruire et les tirer de l'ignorance crasse où vivent les gens de son pays faute de scavoir ce qui se passe hors de chez eux. Ce mandarin m'a parlé bon sens. Il me paroist avoir sa petite philosophie naturelle. Il a été content des réponses que j'ai faites à ses différentes questions, et m'a prié d'aller le voir le plus souvent que je pourrais.

Les diverses demandes qu'il m'a faites m'ont donné occasion de lui demander à mon tour combien il avoit de femmes. Il m'a assuré n'en avoir qu'une. Sur le champ il a envoyé la prier de paroistre. Cette dame s'est présentée avec grâce et un air de dignité peu commun aux femmes hors de l'Europe. Par respect pour son mari, suivant l'usage du pays, elle s'est assise dans un endroit écarté derrière le mandarin. Ensuite elle m'a fait diverses questions qui marquaient beaucoup de curiosité et une humeur très enjouée.

J'ay parlé au mandarin du sujet de mon voyage et l'ai prié de m'appuyer auprès du Roy pour obtenir la liberté et les privilèges nécessaires pour notre commerce. Je lui ai surtout fait sentir de quelle conséquence il était tant pour nous que pour le bien public du Royaume de rendre l'argent monnoye courante dans le pays. Il m'a tout promis avec un air de franchise qui fait espérer de la sincérité de sa part.

Le 29. — Comme tous les mandarins que je suis obligé de visiter demeurent fort loin de la maison que j'occupe, et très éloignés les uns des autres, je ne peux faire qu'une visite par jour, d'ailleurs ces gens ci sont observateurs scrupuleux du cérémonial. Il faut toujours les attendre longtemps. D'abord on se fait annoncer ; souvent le mandarin est à table ou au lit. Personne n'ose interrompre son repas ou son sommeil ; quand le mandarin est averti il se met à sa toilette qui est toujours fort longue (car dans ce pays-ci les hommes ainsi que les femmes ont si grand soin de leur tête qu'ils passent une partie de leur vie à peigner, graisser, ajuster leurs cheveux et à placer leurs aigrettes ou leurs bonnets). La toilette du mandarin finie vient celle des soldats et des domestiques qui n'est pas moins longue. Ensuite on place tous les soldats en haye, les domestiques se rangent derrière leur maître et il est permis d'entrer.

Je suis allé aujourd'hui visiter le ministre d'État *ôu héou ngoai*, c'est à dire ministre de la gauche pour les affaires étrangères. Ce mandarin demeure fort loin du palais et à plus de deux lieues du quartier où je suis logé. J'ai eu le désagrément de ne le point rencontrer mais cette course m'a donné occasion de connoistre l'étendue de la capitale.

Hué, capitale de la Cochinchine, est divisée en douze quartiers tous situés sur les bords d'une grande rivière et d'une infinité de canaux qui en sortent. Les quatre principaux ont pris le nom des quatre palais du Roy, dont le plus grand est celui qu'ils nomment *Phu kinh* ou palais secret, le second *Phu tlen*, ou palais supérieur, le troisième *Phu cam*, palais deffendu, le quatrième *Phu aô*, palais du marais. Ces quatre palais sont le principal ornement de la capitale, quoique à proprement parler, il n'y ait que le premier qui mérite le nom de palais. J'en ferai la description lorsque j'aurai l'occasion de les bien voir.

Ce qu'il y a de plus remarquable ensuite ce sont les pagodes qui sont en très grand nombre. On en compte plus de quatre cents à Hué. Celles surtout qui ont été bâties par le roi régnant méritent d'être vues. Elles sont bien bâties et la sculpture ainsi que la dorure n'y sont point épargnées. Tout le reste est fort peu de chose. Chaque canton ressemble plus à un village qu'au quartier d'une capitale. Toutes les maisons sont environnées de jardins clos de bambou. La plupart sont bâties de roseaux et couvertes de paille ; quelques-unes sont en bois et couvertes de tuile. Le Roy seul s'est réservé le droit de bâtir en briques. L'emplacement où est située cette grande villasse est charmant par lui-même et un étranger ne saurait voir sans chagrin un si beau terrain gâté par une multitude de cabanes semées çà et là sans ordre tandis qu'il n'auroit fallu qu'un peu de goust pour aider la nature et rendre Hué un séjour charmant et délicieux. Cette capitale est située à quatre lieues de la mer dans une grande plaine bornée au sud par des petites montagnes. La rivière peut avoir un quart de lieue dans sa plus grande largeur. Elle sort des montagnes qui séparent la Cochinchine du Laos et court du Sud-Est au Nord-Ouest. Elle se jette à la mer par deux embouchures principales qui étoient autrefois des ports, mais il s'y est formé depuis quelques années, des bancs de sable et des barres qui en interdisent l'entrée aux plus petits vaisseaux, et la rendent difficile aux bateaux même du pays.

Cette grande rivière qui partage la ville en deux parties n'est traversée par aucun pont. Il n'y a pour la passer d'autres commodités que des petites pirogues ou bateaux qui sont peu sûrs. On ne trouve de ponts que sur les petits canaux et ils sont si étroits, si peu solides et si mal construits qu'on n'y sauroit passer sans quelque frayeur. En général il n'y a ici aucune police pour la commodité publique ; il n'y a point de chemins entretenus ; à peine s'il y a des chemins, ce ne sont que des sentiers remplis de boue et très peu commodes.

Le 30. — Je suis retourné chez le mandarin que je ne pus rencontrer hier, je l'ai trouvé et il m'a bien reçu. C'est un vieillard d'assés bonne mine. Il m'a fait ainsi que tous les autres ces questions ordinaires qui commencent à me devenir importunes. Il m'en a fait une entre autres qui m'a beaucoup déconcerté. Il m'a demandé s'il y avoit des femmes en Europe. Voyant la bêtise du bonhomme je lui ay répondu qu'il n'y en avoit pas, comptant bien que sur ma réponse il alloit me faire des objections qui auroient égayé la conversation, mais point du tout, il a paru tout à coup persuadé et a simplement marqué de l'étonnement puis il s'est rebattu sur l'éloge de son pays, ne se lassant point de remercier le ciel qui y a mis des femmes à discrétion. Il m'a beaucoup exhorté à profiter de l'abondance du pays.

Je lui ai ensuite exposé le sujet de mon voyage. Je lui ai parlé des avantages du commerce, des richesses que procureroit à la Cochinchine celui des Européens etc. Il a écouté tous mes discours assez froidement, et il les interrompoit toujours pour me parler des femmes. Voyant que je n'en pouvois tirer autre chose je l'ai abandonné dans ses belles pensées et suis revenu fort mécontent d'un voyage inutile. Il faut avouer que ces gens cy sont bien peu propres aux affaires. Uniquement occupés des soins de volupté, ils ne scavent rien au delà ; ils ne connoissent que les plaisirs des sens, ils en jouissent, en parlent ou y pensent, voilà leur vie.

On a donné des ordres par toute la ville, d'illuminer toutes les maisons pendant trois jours à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roy qui entre le deux du mois prochain dans la trente-neuvième année de son âge.

Le 1^{er} octobre. — Le mandarin *on cai-bo tao* étant de retour de l'examen de notre vaisseau, je suis allé chez lui le prévenir et lui faire politesse ; car je prévois que ce sera avec lui que j'aurai désormais plus d'affaires, vu que sa charge lui donne inspection sur tous les vaisseaux et qu'il est nommé spécialement pour le nôtre.

Ce mandarin m'a reçu avec un cœur ouvert et sans affecter toutes les cérémonies que j'ai éprouvées ailleurs. Il m'a fait plus de politesse que les autres. Il m'a donné pour toutes mes affaires de

très bons conseils que je suivrai. C'est le premier mandarin que j'aie entendu parler bon sens sur le commerce. Il paroît scavoïr son métier.

Il m'a beaucoup loué l'habileté de M. Laurens que j'avois laissé avec lui à Tourane pour terminer l'examen du vaisseau, m'assurant que depuis qu'il expédiait des navires, il n'avoit encore trouvé aucun marchand si entendu, que rien ne l'embarassoit et que sans sa grande habileté l'examen du vaisseau eut duré un mois de plus.

Il m'a ensuite parlé des mandarins auxquels je devois m'adresser pour réussir, et m'a beaucoup plaint d'avoir affaire avec le nègre favori et le capitaine des gardes que le Roy lui avoit donnés pour adjoints dans sa commission de l'examen du vaisseau. Mais comme il craint ces deux mandarins il n'a pas osé m'ouvrir son cœur tout à fait à leur sujet.

Ensuite il m'a demandé si j'étois content de l'interprète Miguel. Comme je lui ai répondu que je n'avois pas sujet de mécontentement, il m'a dit que je pouvois continuer de m'en servir ajoutant que vues les obligations que cet interprète reconnoît m'avoir, il n'auroit peut-être pas assez mauvais cœur pour me nuire, qu'au reste toutes les difficultés que les étrangers éprouvoient quelquefois icy venoient ordinairement de leurs interprètes.

Sans s'expliquer plus clairement le mandarin a ajouté à cela quelques demi mots qui me mettent malgré moi en défiance de mon interprète, mais je n'oserois soupçonner qu'un homme qui m'a tant d'obligation et qui les avoue publiquement eût le cœur de me trahir.

La conversation s'est terminée par un bon dîner où l'on a servi tout ce que la Chine et la Cochinchine fournissent de meilleurs ragousts ; j'en ai trouvé plusieurs très bons.

Après le repas le mandarin m'a introduit dans l'appartement d'un fils du Roy dont il est gouverneur et père nourricier. Ce jeune prince à onze ans. Il est fils de la première concubine qu'on appelle *mê hom*, c'est à dire intendante des coffres du Roy. Il est bien fait, d'une figure avenante, passablement blanc et bien élevé. Il me reçut en habit de cérémonie, me fit asseoir, m'offrit le bethel et le thé, et me pria de venir le voir le plus souvent que je pourrais.

Ce prince n'a point d'autre maison que celle du mandarin *On cai bo*. C'est un usage établi en Cochinchine que le Roy n'élève aucun de ses enfants excepté celui qui doit être l'héritier de son thrône. Les autres sont dès les premiers jours de leur naissance envoyés chacun chez un mandarin riche que le Roy nomme pour être le gouverneur et le nourricier de l'enfant. Le Roy a d'autant plus de soin de choisir un homme riche que l'usage veut encore que cet enfant soit héritier né universel du mandarin nourricier au préjudice de tous les enfants que peut avoir ledit mandarin. Par là le Roy se trouve tout d'un coup déchargé de tous les enfants de ses concubines qui sont souvent en très grand nombre. Dès qu'ils sont entrés chez leur nourricier le Roy ne se mêle plus d'eux ; c'est au mandarin à fournir à la dépense du prince, et s'il veut faire sa cour, il ne doit rien épargner. Lorsqu'ils sont un peu grands le Roy les fait venir de temps en temps au palais pour voir leur mère.

Quoique l'entretien de ces princes et leur droit surtout à l'héritage de leurs nourriciers soient à charge aux mandarins, cependant ils recherchent avec empressement cette faveur du Roy, parce que la charge du père nourricier de ses enfants leur donne droit aux dignités lucratives, et leur assure la protection du souverain. A l'abri de cette protection ils gagnent ce qu'ils veulent ou plutôt ils volent et pillent impunément et à mesure qu'ils s'enrichissent les mandarins donnent secrètement à leurs propres enfants et les dédommagent dès leur vivant de l'héritage dont ils ne sont pas les maîtres de disposer en leur faveur.

Le Roy régnant à dix enfants dont neuf sont ainsi distribués à divers mandarins qui travaillent toute leur vie à leur laisser un riche héritage. A la mort du Roy ces enfants n'ont d'autre bien que celui

que leur laisse leur nourricier, et celui que la concubine leur mère a pu leur ramasser par ses intrigues tandis qu'elle a été en faveur, car leur règne se succède et souvent dure peu.

Le 2. — C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance du Roy. Tous les mandarins se sont rendus au Palais de bon matin pour saluer le Prince et lui offrir chacun leur présent. J'ay laissé passer la foule et m'y suis rendu après midi. Le Roy m'a fait entrer dans l'intérieur du Palais. Il a reçu ma visite debout et dans ses habits de cérémonie. Je lui ay fait mon compliment et celui de MM. les officiers qui étoient avec moi. Je lui ay offert en présent une cannevette de Patna garnie de ses flacons remplis de diverses essences. Il a paru content de notre politesse, nous a remercié fort obligeamment et après un petit demi quart d'heure de cour nous nous sommes retirés.

Le 3. — Les pluies commencent à devenir continuelles et incommodes. Nous allons malheureusement en avoir pour trois mois, et je n'ai plus d'espérance que dans quelques petits interstices heureux pour pouvoir vaquer à mes affaires et les terminer. Malgré la pluie, j'ai entrepris une visite que j'ai fort à cœur depuis longtemps. Je suis allé visiter l'évêque français du titre de Noëléna¹ *in partibus*, vicaire apostolique de Cochinchine résident à Hué.

J'ai trouvé ce prélat dans une espèce d'hermitage éloigné du bruit et des embarras de la ville. Je l'ai trouvé dans une petite cabanne couverte de paille, meublée proprement mais sans superflu. Il m'a reçu avec toute l'amitié dont est capable le cœur d'un bon français qui rencontre ses compatriotes dans un pays aussi éloigné que celui-ci. Il avait avec lui trois missionnaires de sa nation avec lesquels il vit en communauté. Tous ces bons ecclésiastiques charmés d'entendre des nouvelles de leur patrie que le zèle de la religion leur a fait abandonner depuis longtemps ne sçavoient quelle chère nous faire. L'évêque nous a fait servir un repas ou se trouvoit encore un petit reste du goût François, et qui malgré sa frugalité nous a d'autant plus contentés qu'il étoit offert d'un cœur généreux et plein d'amitié.

Tandis que nous étions chez l'Évêque les chrétiens d'alentour instruits de notre arrivée sont venus en foule pour nous voir, et ont apporté divers petits présents pour aider leur pasteur à nous bien recevoir. Ces bonnes gens nous ont fait mille caresses.

Je n'ai pu voir la pauvreté et la simplicité qui règnent chez ce bon Évêque sans me rappeler la façon de vivre du premier Evêque de notre Religion. Ici le pasteur ne se fait connaître à son troupeau ni par la magnificence de son palais épiscopal, ni par la dépense de sa table et de ses équipages, ni par sa livrée, etc., mais par un détachement réel de toutes choses, vertu qui est l'âme de la Religion qui seule instruit le troupeau et annonce l'Évangile sans que l'Evêque parle.

Le 4. — Je suis allé rendre visite aux deux premiers eunuques du palais, lesquels ont inspection sur toutes les marchandises du Roy. Tous les deux m'ont reçu avec beaucoup de politesse, et m'ont fait beaucoup d'offres de service. Ils sont l'un et l'autre puissants et accrédités. Leur charge leur donne un droit sur tous les vaisseaux qui viennent commercer dans les ports du royaume parce que tous ont besoin d'eux pour l'estimation et le paiement des marchandises que le Roy achette. J'ai remarqué dans les maisons de ces deux mandarins beaucoup de malepropreté et de dérangement causé sans doute par le défaut de gouvernante. J'ai encore été plus frappé d'une licence extrême qui à régné dans les discours qu'ils m'ont tenu. Je n'avois jamais entendu parler sottise et vilainie si cruellement et avec tant d'effronterie que par ces deux eunuques. Ils ont tous les deux la fureur de me marier, et m'ont tenu à ce sujet des discours bien singuliers.

Il pleut beaucoup et le froid commence à se faire sentir.

Le 5. — J'ai taché d'avoir une audience du Roy pour sçavoir enfin à quoi m'en tenir dans ce pays-cy, pour voir avec ce prince quels sont les privilèges et les libertés qu'il peut nous accorder, et

¹ Armand-François Lefèvre, de Calais, décédé au Cambodge le 27 mars 1760.

surtout pour l'engager d'abord à nous donner des sapèques pour les marchandises qui sont dans le palais, et ensuite obtenir de lui un édit qui rende l'argent monnoye. Ce sont là les articles qui je crois sont les plus essentiels pour le présent.

Dans ce dessein je me suis rendu de bon matin chez le nègre favori auquel le Roy m'a dit de m'adresser lorsque j'aurais affaire au Palais. Le nègre m'a fait attendre longtemps puis m'a reçu avec un air nonchalant et indifférent qu'il affecte envers tout le monde. Il m'a parlé sur tout un autre ton que la première fois que j'ay été chés lui, car alors il m'assura qu'il ne vouloit et ne recevroit rien de moi, qu'il étoit dans le dessein de me servir sans intérêt. Aujourd'hui il m'a fait sentir qu'il vouloit que je payasse ses peines et m'a fait cent demandes. J'ai été obligé de lui promettre, après quoi il est allé au palais pour me procurer une audience. Au bout d'une heure il est revenu me dire que le Roy étoit occupé et que le prince m'ordonnoit d'attendre et de revenir dans dix jours. Ce premier délai m'en a fait craindre dans la suite de plus grands, et me fait souvenir que j'ay affaire à des Orientaux avec lesquels il faut beaucoup de patience.

Le 6. — J'ay écrit à M. Laurent à Faïfo pour faire venir ici quelque argent afin de l'avoir tout prêt au cas que le roy se déterminât à l'acheter.

J'ai reçu à la maison les visites de divers mandarins qui sont venus les uns par curiosité pour voir la figure des Européens, les autres pour acheter quelques marchandises. Parmi ceux qui sont venus il n'y en a aucun de ceux que j'ay été voir, et l'on m'a assuré que je n'aurois aucune visite à espérer d'eux qu'autant qu'ils auroient besoin de moi, ce que je ne prévois pas, quoique l'usage soit dans ce pays-cy comme ailleurs de rendre des visites, cependant l'usage n'a pas lieu à l'égard des étrangers, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la paresse, à l'ignorance et à la vanité grossière des Cochinchinois.

Le 7. — Je tâche d'employer de mon mieux le temps qui me reste d'ici au jour de l'audience qu'on m'a promise parce que si je peux réussir à conclure quelque chose avec le Roy, je me rendrai tout aussitôt à Faïfo tant pour aider M. Laurent qui doit être bien embarrassé dans un pays comme celui-cy dont il ne sçait ni la langue ni les usages, que pour épargner à la Compagnie la double dépense que je suis obligé de faire ici à Hué.

Je visite et préviens par des politesses et des petits présents tous les mandarins et autres personnes que je prévois pouvoir m'estre de quelque utilité.

J'ay passé une partie de la journée chez des pauvres gens qui élèvent des vers à soie. Ils se plaignent beaucoup de la continuité des pluies qui occasionnent à leurs élèves des maladies qui les font périr. L'endroit où ils nourrissent les vers est bien fermé ; à peine y voit-on le jour. Ils y entretiennent une grande propreté pour en éloigner les insectes et surtout les fourmis qui sont friandes des vers et qui sont en très grande quantité par tout le pays. Au reste leur façon d'élever les vers à soie ne m'a point paru différente de celle que nous pratiquons dans nos provinces méridionales de France. Seulement j'ai remarqué chez les ouvriers cochinchinois un peu plus de négligence que chez les nôtres. La façon seule de cultiver ici le mûrier mérite quelque attention et j'en parlerai en son lieu.

Le 8. — Je suis allé voir travailler différons ouvriers en soye. Leurs métiers m'ont paru estre de la même mécanique que les nôtres, un peu plus simples à la vérité, mais moins parfaits. L'industrie cochinchinoise est encore au berceau ; elle ne fait que de naître et un mauvais gouvernement l'empêche de croître. J'ay trouvé un ouvrier occupé à finir une pièce de satin. L'étoffe étoit légère et pleine de défauts. Je lui ay demandé pourquoi il perdoit ainsi son tems à faire un mauvais ouvrage ; il m'a répondu qu'il connoissoit bien les défauts de sa pièce, mais qu'elle seroit vendue comme une bonne et que les gens de son pays n'étoient pas si difficiles que moi. Je lui ai ensuite parlé des étoffes de là Chine et des nôtres qui sont moelleuses, d'un beau tissu, bien fournies en soye et lui ai demandé s'il ne pouvait pas en faire de semblables. Il m'a répondu qu'il le pouvoit mais qu'en le faisant, il courroit deux sortes de risques, le premier que personne n'acheteroit sa marchandise, et qu'elle lui resteroit à

pure perte, parce que les Cochinchinois n'estiment que ce qui vient de la Chine, et ne voudroient pas augmenter le prix ordinaire des mauvaises étoffes pour une meilleure fabriquée chez eux ; le second, de plus grande conséquence que le premier, c'est que si un ouvrier s'avisait d'avoir plus d'industrie que les autres, et de fabriquer de meilleures étoffes, le Roy ou le mandarin ne tarderoient pas à en estre informés, qu'aussitôt on se saisiroit de lui pour l'obliger à travailler le reste de sa vie pour le Roy qui croiroit l'avantager beaucoup en lui payant ses mêmes étoffes au même prix que se vendent ordinairement les mauvaises, sans parler des chatimens cruels auxquels il seroit sans cesse exposé à la moindre différence qui se trouveroit dans ses ouvrages et sans parler encore de ce qu'il lui en coûterait pour satisfaire la cupidité d'une troupe de soldats qui seroient tous les jours en garnison chez lui pour l'obliger à travailler. Après de si fortes raisons d'être maladroit, j'ai été obligé de convenir avec lui qu'il avoit raison de ne pas faire mieux. Il en est de même ici de tous les arts. Les injustices du gouvernement forment un obstacle invincible à leur perfection. Un étranger témoin de l'horrible tyrannie qui étouffe dès leur naissance les talens de tout un peuple, plaint naturellement le sort d'une nation ainsi opprimée, mais quand il vient à connoître combien les iniquités de cette même nation méritent un tel sort, il ne la plaint plus, ou plutôt il déteste également et le peuple et le souverain, reconnaissant que la justice divine se sert de leurs injustices mutuelles pour punir réciproquement l'un par l'autre.

Le 9. — Il a plu continuellement de façon que je n'ai pu mettre le pied hors de la maison. Quelques marchandes voisines sont venues me présenter diverses marchandises, l'une me propose cinquante pics (123 livres) de poivre noir à quatorze quans¹ c'est-à-dire environ cinquante six livres monnoye de France ; l'autre m'a proposé quatre cens buches de bois de sapan à raison d'un quan deux masses le pic, mais je n'ai rien pu conclure faute de monnoye. D'ailleurs j'ay déjà envoyé un homme dans les provinces du nord où croît le poivre et il m'a promis de me le faire avoir à treize quans le pic.

Je remarque que le commerce est ici entre les mains des femmes qui s'en mêlent seules et paroissent très entendues. Il est surprenant de voir dans ce pays voisin de la Chine et parmi une nation qui prétend en estre sortie des usages si différents à l'égard des femmes. Les Chinois tiennent les leurs enfermées et ne leur permettent presque jamais de paroistre en public. Ici on ne connoit point cet esclavage, et je pense que les Cochinchinois tenteroient inutilement d'y réduire leurs femmes ; car elles ont ici meilleure tête que les hommes et sont communément maîtresses dans la maison. On ne voit qu'elles agir et travailler. Aussi le principal but des Cochinchinois en se mariant est d'être, nourri et entretenu par une femme sans travailler ni se mesler de rien.

Le 10. — On n'entend parler ici à la cour que de mariages. Nous sommes dans la saison. Je n'ai pu me dispenser d'assister aujourd'hui à la cérémonie des noces d'un petit mandarin. Celle cérémonie s'est réduite à un grand repas où l'on a beaucoup bu et beaucoup mangé. La mandarine a fait tuer un buffle et trois ou quatre cochons dont elle a regalé sa famille et celle de son époux. Il pouvoit y avoir environ cinq cents convives hommes et femmes. Cette cérémonie de festin avoit été précédée de plusieurs autres que je vais détailler pour donner une idée des mœurs cochinchinoises.

1° Lorsqu'un garçon a fait son choix et qu'il s'est décidé avec le consentement de sa famille sur la fille qu'il doit épouser, il s'annonce comme gendre au père et à la mère de cette fille, et leur demande en celle qualité la permission de venir tous les jours leur offrir ses services. Dès lors il est regardé comme le serviteur de la maison, et s'il veut obtenir la fille il doit être exact à faire tout ce qu'on lui ordonnera. Souvent le père et la mère exigent de leurs gendres de grands services durs et pénibles et cela pendant plus d'un an. Durant tout ce tems là le gendre ne voit sa maîtresse que rarement et n'oseroit pas lui parler.

¹ Le quan contient 600 caches ou 10 masses qui ont chacun 60 caches ; ce qui fait environ quatre livres cinq sols de notre monnoye.

2° Lorsque les parents sont contents des services du garçon et qu'ils ont bien éprouvé son caractère et sa façon de penser, ils l'avertissent qu'il peut faire publiquement la demande de leur fille. Alors les deux familles consultent les sorciers pour scavoïr quel jour sera heureux et convenable pour cette demande. Les sorciers de leur côté consultent l'argent du garçon qui donne plus ou moins suivant qu'il est plus empressé. Le jour déterminé la famille s'assemble et le garçon va en cérémonie se prosterner trois fois devant son beau-père et sa belle-mère. Il est accompagné de ses parents et de ses amis. En leur présence il demande la fille en mariage. Les parents l'accordent et le garçon se retire sans avoir encore vu sa maîtresse.

3° Deux ou trois jours après le gendre porte des présens au père et à la mère de la fille, et il a soin d'y ajouter quelques bijoux pour sa future, sans quoy il ne la verroit pas encore ce jour là ; mais quand il y a un présent pour elle alors elle paroist eu habit de cérémonie pour le recevoir, elle s'approche triste et de mauvaise humeur auprès de son futur, lui offre du béthel, et se retire aussitôt puis le garçon convient avec son beau-père du jour auquel on lui remettra sa femme.

Le jour arrêté, le garçon se rend de grand matin chez son épouse en cérémonie et en équipage de mandarin, c'est à dire avec des soldats et beaucoup do domestiques empruntés, dont un le couvre d'un grand parasol. Il marche ainsi à la tête de tous ses amis. Il est suivi d'une troupe : de coulis qui portent généralement tout ce qu'il a de bien, habits, meubles, ustensiles de ménage, deniers, tout se porte publiquement. Dès qu'il arrive à la porte, son épouse envoie une personne pour le recevoir et lui faire honneur comme à son maître. Enfin, dès qu'il est assis elle vient elle-même le servir et lui offrir du thé, du béthel et du tabac. Le mari offre à son épouse tout son bien, lui donne les clefs de ses coffres eu lui disant que désormais il se repose sur elle du soin de tout, voilà proprement le contrat de mariage et il n'y en a pas d'autre.

Ensuite les nouveaux mariés vont se prosterner neuf fois devant l'image des ancestres de la fille et de là vont à la pagode adorer l'idole, et lui demander la santé, l'union et la fortune, puis on revient à la maison boire, manger, et se divertir aux dépens de la nouvelle mariée qui doit fournir seule à toute la fête. C'est par là que finit la cérémonie du mariage.

De retour à la maison j'ay trouvé un envoyé du Roy qui m'a dit de sa part de ne pas manquer à me rendre au palais dans cinq jours ainsi que le Roy me l'avoit déjà fait dire par *on doï tan*, nègre favori.

Le 11. — Le Roy m'a renvoyé une partie des marchandises qu'on avoit portées au palais pour les lui faire voir. Il a gardé les draps écarlates qui sont les plus beaux, avec quelques pièces de tous les autres articles, me faisant dire qu'il me payeroit quand je voudrois. J'ai sur le champ envoyé l'interprète pour le remercier et lui porter la note de ce qu'il nous doit pour les marchandises qu'il a gardées.

L'interprète est venu le soir ; il m'a demandé au nom du Roy une paire de souliers d'Europe, et une paire de boutons de manche en diamants comme ils disent, c'est à dire de pierre à fusil.

J'ay donné l'un et l'autre ; l'interprète m'a dit ensuite que le roy étoit disposé à me payer, mais qu'il vouloit auparavant faire estimer les marchandises par les eunuques trésoriers. Je prévois déjà que nous serons mal payés.

Le 12. — Je suis allé visiter les eunuques trésoriers que j'ay priés de m'aider auprès du Roy, et d'estimer nos marchandises à un prix convenable. Je suis convenu avec eux de ce prix qu'ils m'ont promis de taxer moyennant une pièce de mousseline qu'ils m'ont chacun demandé et que je leur ai envoyé aujourd'huy.

Malgré toutes leurs promesses et mes présents je crains bien que nos marchandises ne soient mal estimées, parce que cela dépend de plusieurs trésoriers et garde magasins qui ne sauroient mieux faire leur cour au Roy qu'en estimant à un pris très bas les marchandises qu'il acheté des étrangers.

Le 13. — Le Roy m'a envoyé demander une perruque. Comme je n'en ai pas j'ai écrit à Faïfo pour m'informer si quelqu'un des officiers du bord en auroit à vendre. Il m'a aussi fait demander quelques morceaux de belle étoffe d'Europe, à fleurs d'or et d'argent. Je luy ai fait répondre que j'en chercherois et que j'aurois l'honneur de lui en offrir lorsque j'irais au jour marqué lui faire ma cour.

J'ay eu occasion de voir aujourd'hui une des plus belles pagodes de la capitale. C'est un temple que le Roy a fait bâtir en l'honneur des Roys ses ayeux ; car dans ce pays-ci tous les rois sont divinisés après leur mort. La pagode est bâtie sur le bord de la rivière, dans un lieu charmant. Un grand mur de briques renferme le temple, le monastère des bonzes qui le desservent, et le vaste jardin qui l'accompagne. On entre dans cet enclos par deux petites portes scituées à côté d'une grande par laquelle le Roy seul a le droit de passer.

Ces portes ainsi que le mur sont ornées de figures de lions et de dragons en relief, mal travaillés à la vérité, mais la peinture et la dorure en réparent un peu les défauts.

D'abord on entre dans une cour ornée de rocailles et de petits arbrisseaux à fleurs. Au milieu est posé un grand fourneau de fonte dans lequel on allume le feu pour brûler les parfums. Dans le fond de la cour se présente la première salle où sont placés en ordre de combat les dieux, ou les Esprits gardiens du temple. Toutes ces figures sont hideuses, mal peintes et mal modelées ou sculptées car il y en a en plâtre et en bois. Le bâtiment est de charpente d'un beau bois assez bien travaillé. Quelques pièces de cloison sont vernissées et assez proprement dorées. Cette charpente porte un toit orné de sculptures.

Derrière cette première salle est une seconde plus élevée et mieux ornée. On voit sur un autel la figure du dernier Roy devant laquelle brûlent continuellement des lampes et des petites bougies composées de poussière de bois aromatique. On rencontre ainsi sept pagodes rangées sur la même ligne qui vont toujours en s'élevant les unes au-dessus des autres jusqu'à la dernière où est adoré le premier Roy de la Cochinchine.

Cette dernière pagode est la plus ornée ; on y voit en sculptures les principales actions du fondateur de la monarchie, mais tout cela est sans goût et la dorure seule en fait le prix.

Après avoir passé par toutes ces pagodes on entre dans un grand jardin rempli de toutes sortes d'arbres plantés sans ordre. Au milieu de ce jardin est bâti le monastère des bonzes qui desservent le temple. Ils sont au nombre de cinquante à soixante. Ils vivent en commun aux dépens du Roy qui leur fait distribuer une certaine quantité de riz par mois et leur abandonne les fruits du jardin pour leur nourriture. Ces bonzes sont de la même secte que ceux de Chine. Ils vivent comme eux de riz et de légumes ou de fruits. Leur principale occupation est de chanter toute la nuit et de faire beaucoup de bruit avec leurs tambours et leur cloche.

Le 14. — Comme je dois demain avoir audience, je suis allé aujourd'hui chez divers mandarins, en qui j'ai plus de confiance pour m'informer d'eux de la façon de penser du Roy et prendre leurs conseils sur ce que je veux, lui proposer et sur la manière de le faire. Tous ceux que j'ai consultés se sont empressés de m'aider de leurs conseils et tous se sont accordés à me dire que le Roy avait des momens de bonne humeur auxquels il accordait tout ce qu'on lui demandoit sans réflexion ; que ces momens étoient difficiles à connoître, parce, m'ont-ils dit que le Roy étoit le plus dissimulé des hommes, et qu'il n'est jamais de si mauvaise humeur que lorsqu'il affecte le plus de rire, et que les gens seuls du palais, accoutumés à le voir tous les jours, pouvoient distinguer ses bons et ses mauvais momens. Ils m'ont ajouté que quelquefois le prince se trouvoit dominé par l'humeur et qu'alors, sa situation intérieure se manifestait malgré lui par l'inflammation de son visage et que dans ce moment, il falloit bien se garder de lui rien demander, parce ce qu'on pouvait espérer de plus heureux dans cette circonstance étoit d'estre simplement, refusé.

Comme toutes ces instructions ne me donnaient guère de lumières, j'ai demandé à ces mandarins s'ils croyaient que le Roy fût disposé en ma faveur. Ils m'ont répondu qu'il l'étoit beaucoup et que

toute la Cochinchine en était surprise, parce que tout le monde sçavoit combien il avoit été mécontent des premiers Européens qui étoient venus commercer ici, surtout d'un nommé Friel qui avoit emporté quelques pains d'or pour une commission du Roy et qui n'étoit jamais revenu. Que de plus ce capitaine avoit obtenu une chappe avec de grands privilèges et avoit témoigné en faire peu de cas puisqu'il n'étoit pas venu en jouir, qu'à ce sujet le Roy avoit publiquement témoigné son mécontentement des Européens et fait des plaintes de leur peu de bonne foy.

Je n'ai pas voulu approfondir davantage cette accusation des mandarins sur le compte du sieur Friel, que je crois très honnête homme, parce qu'ayant eu ci-devant occasion de m'informer de cette affaire, j'ay compris par tous les rapports qui m'ont été faits, que les pains d'or en question n'ayant pas été remis en mains propres à M. Friel, mais par le canal d'une tierce personne, j'ay compris dis-je qu'il étoit très possible que ce tiers eût fait toute la friponnerie, vu que c'étoit un vaurien reconnu pour tel, mais ce qu'il y a de fâcheux pour le sieur Friel et pour les Européens, c'est que ce commerçant n'étant pas retourné en Cochinchine, la partie intéressée a eu beau jeu pour lui mettre sur le corps l'affaire des quinze pains d'or.

Les mandarins que je consultais m'ont donc conseillé de me tenir prêt à répondre sur cette affaire, au cas que le Roy vient à m'en parler, ajoutant que s'il l'avoit oublié, c'étoit un bonheur pour moi, que je ne devais pas en parler le premier, mais qu'il étoit à craindre que quelque mandarin, mal intentionné, surtout *On cai an tin* n'en rappelât malicieusement le souvenir au Roy. Ils m'ont ensuite peint le caractère du Roy, à voix basse et à demi-mot, mais assez clairement pour me faire comprendre que le Roy a deux passions favorites, l'amour des femmes et l'avarice, me promettant que si j'avais quelque chose à donner, je serois toujours bien reçu.

J'ay recueilli tous ces conseils qui m'ont paru partis de cœurs, sincères, et j'ai passé la journée à méditer comment je pourrais tirer parti de l'audience que je dois avoir demain.

Le 15. — Je me suis rendu de bon matin à la porte du palais, je me suis fait annoncer au Roy, suivant l'usage, et le Roy n'a point tardé à venir lui-même et à sortir par curiosité, pour voir l'habillement et la figure de mes domestiques et des soldats qui m'accompagnoient, lesquels ne peuvent entrer au palais.

Dès que le Roy a paru dans les cours extérieures du palais, aussitost on a fermé la porte pour un moment, afin d'empêcher le peuple qui passoit dans la rue de voir le prince. Les gardes extérieurs se sont mis sous les armes et une partie s'est détachée avec de gros bâtons pour éloigner le peuple et l'empêcher de passer, puis on a ouvert la porte et le Roy est sorti sous une espèce de varangue ou galerie qui environne tout le palais. Il étoit dans son déshabillé, c'est-à-dire les cheveux pendans, sans bonnet et sans bas. Il paroissoit de fort bonne humeur, m'a témoigné estre charmé de me voir. Il a considéré tous ceux qui me suivaient l'un après l'autre ; il a surtout paru très content de l'habillement malabar de mon *dobachi*¹, et m'a sur le champ demandé un tailleur qui en sçut coudre un semblable pour lui. J'avois à la maison un tailleur maure que j'ai envoyé chercher tout de suite. Après quoy, le Roy me prenant par la main, m'a emmené dans le palais, commandant à un de ses pages de me couvrir d'un parapluie, car il pleuvait beaucoup.

En traversant les cours extérieures du palais, le Roy m'en faisoit remarquer la vaste étendue et me demandoit si le Roy de France avoit un aussi grand palais que le sien. Je lui répondis que les deux palais étoient beaux mais que l'on ne pouvait faire aucune comparaison de l'un à l'autre parce qu'ils étoient bâtis dans des goûts bien différens. Ensuite il me fit plusieurs questions sur la santé, l'âge, l'embonpoint, les traits de notre Roy, sur ses richesses, la magnificence de ses palais, les dépendances de sa maison, et finit par me demander s'il étoit aimé de son peuple, j'ay répondu aux premières questions en peignant Louis le Bienaimé tel que toute l'Europe le connoit comme le prince le plus accompli

¹ Note JPM : Dobachi : domestique en chef, intendant, régisseur.

et le plus puissant de tout notre Occident ; puis pour satisfaire à sa dernière question j'ay répondu que les François de tout temps avoient beaucoup aimé leur Roy, mais que celui qui règne aujourd'hui sur nous étoit adoré de son peuple, que la bonté de son cœur étoit si chère à la nation qu'elle lui avoit donné le titre de Roy bien-aimé. Il insista à me demander comment il avait mérité ce titre. Je lui racontai les actes de douceur, de générosité et de modération qu'aucun François n'ignore et dont l'histoire appuiera chez la postérité le titre dont il jouit parmi nous.

Cependant nous parvînmes dans un grand appartement isolé au milieu d'une vaste cour bien murée. Le Roy se mit dans un fauteuil vernissé et me fit approcher un banc pour m'asseoir. Il n'y avoit auprès du Roy que deux ou trois petits esclaves pour le servir. L'endroit étoit solitaire et l'on n'entendait aucun bruit.

Le Roy me dit qu'il étoit fort content de voir les Européens venir commercer dans son royaume, qu'il étoit charmé que j'eusse été envoyé pour traiter avec lui et qu'il étoit content de la sincérité avec laquelle j'avois répondu aux questions qu'il m'avoit déjà faites sur le Roy de France notre maître, que tous les étrangers qu'il avoit interrogé avant moi avoient eu la flatterie d'abaisser leur Roy et leur pays pour vanter la Cochinchine, mais qu'il voyoit bien que j'étois le seul qui eut parlé sincèrement. Ensuite il me demanda pourquoi le sieur Friel qu'il avoit si bien reçu et à qui il avoit accordé les privilèges les plus favorables n'étoit pas revenu quoiqu'il lui eut promis, ajoutant qu'il ne se seroit jamais défié de son peu de sincérité et de son manque de parole. Je n'oubliai rien pour excuser ce négociant et lui répondis que quoique le sieur Friel n'eut pas trouvé occasion de se servir de la chappe royale, cependant il en faisoit beaucoup de cas, et me l'avoit remis pour me faire jouir des privilèges que cette chappe accorde. Le Prince me répondit d'un air mécontent que cette chappe étoit personnelle ; que si je voulois la lire il y est dit que le sieur Friel s'engage à venir tous les ans et que cette condition n'étant pas acquittée, la chappe devient nulle, ajoutant que si le sieur Friel revenoit, il lui apprendroit à vivre et que puisque ce négociant avoit oublié ce qu'il avoit promis, il pouvoit bien de son côté oublier ce qu'il avoit écrit.

Comme je me suis apperçu que cet entretien rendoit le prince de mauvaise humeur, je l'ai détourné le plus adroitement qu'il m'a été possible en racontant au Roy quelque aventure comique que j'ai eue dans ce pays-cy. Je l'ai beaucoup fait rire et au milieu de sa joie, il m'a dit que je n'avois pas besoin de la chappe du sieur Friel, qu'il me pardonneroit tous les droits pour ce vaisseau cy, et me signeroit une chappe où je n'avois qu'à écrire moi-même tous les privilèges que je croirais utiles pour notre commerce. Je l'ai remercié de cette faveur et ai sur le champ envoyé chercher deux beaux coupons d'étoffe d'or, qu'il m'avoit fait demander cy devant et que j'avois laissé à la porte entre les mains des domestiques. Le Roy en a été très content et a longtemps admiré dans ces deux échantillons l'industrie européenne. J'ai profité du moment qui me paroissoit favorable pour lui faire mes demandes. J'ay donc commencé par intéresser son avarice et sa curiosité en lui parlant d'une infinité de riches marchandises que le commerce des François apporteroit dans son palais et dans tout son Royaume. Je lui ai fait entrevoir la quantité d'argent qu'un seul de nos vaisseaux apporteroit tous les ans si le commerce nous étoit libre et que cet argent pût avoir cours. Le prince m'a interrompu en disant qu'il pensoit depuis longtemps à établir dans son royaume une monnoye d'argent. L'occasion est belle, ai-je repris, nous avons ici quelques milliers de piastres toute prestes, si vous voulez avoir une monnoye frappée à votre coin. Prenez nos piastres que nous sommes content d'échanger pour des deniers ou si vous voulez faire courir cet argent tel qu'il est, donnez un édit pour instruire le peuple et l'obliger à se servir des piastres comme de la monnoye ordinaire.

Le Roy a répondu qu'il prendroit le parti de rendre les piastres monnoye en les laissant telles qu'elles étoient parce qu'il voyoit trop de difficultés à faire battre une monnoye particulière à son coin, que quelque forme qu'on pût donner à la nouvelle monnoye, on ne pourroit jamais empêcher une mul-

titude de faux-monnoyeurs d'altérer toutes les espèces. Ensuite il m'a promis d'assembler incessamment les mandarins pour délibérer sur l'édit dont je venois de lui parler.

Content d'avoir obtenu le premier article le plus intéressant pour notre commerce de cette année, j'ay peu à peu cessé de parler d'affaires et ai tourné la conversation sur des matières plus gaies parce que c'eut été risqué de fatiguer le Roy et de le mettre de mauvaise humeur que de lui faire toutes mes demandes à la file l'une de l'autre et sans interruption. Il suffit de connoître un peu le coeur des hommes pour sçavoir que lorsqu'ils accordent un bienfait, c'est un effort qui leur coûte et qui les fatigue. Il leur faut après cela du repos et peut-être même de la distraction pour éloigner le repentir qu'ils pourroient avoir du bien qu'ils viennent de faire. J'ay donc eu recours à quelques contes Européens que j'ai brodés à la Cochinchinoise et qui ont fait rire le Roy de tout son cœur.

Cependant l'heure de diner est venue ; le prince de fort bonne humeur m'a engagé à rester (c'est ce que je souhaitais). Il a ordonné de m'apporter à diner et a passé dans l'appartement de ses femmes pour prendre son repas. Je suis demeuré seul dans ce vaste appartement avec un capitaine des gardes et quelques esclaves. L'absence du Roy m'a laissé la liberté de considérer la construction et les ornemens de cet édifice.

C'est un grand corps de charpente d'un très beau bois. Toutes les cloisons sont à panneau et se lèvent à volonté pour prendre l'air des quatre faces. La menuiserie en est belle, bien exécutée et entretenue avec soin. Les colonnes qui soutiennent l'édifice sont d'un beau rouge à fleur et odoriférantes. L'appartement est élevé sur une terrasse de quatre ou cinq pieds maçonnée proprement. Le tout est couvert de tuiles et orné de quelques sculptures dorés.

Dans l'intérieur de l'appartement il n'y a pour tout meuble qu'une table et quelques chaises dont la beauté du bois faisoit tout le mérite. La cour qui environne le bâtiment est ornée de grands vases de porcelaine de la Chine, où sont plantés des arbrisseaux à fleurs. Vis à vis le milieu de chaque face du bâtiment sont adossées contre le mur de grandes rocailles taillées à l'imitation de quelque rocher naturel du pays.

Le capitaine des gardes qui étoit avec moi m'a fait entendre que le roy avoit fait élever cet édifice pour venir de temps en temps y jouir de la solitude et y promener ses rêveries.

Cependant on m'apporta une table toute servie et couverte d'une quantité de petits plats de toutes sortes de ragoûts. J'ai diné seul et comme je finissois le Roy parut et voulut me faire recommencer. Je mangeai un peu pour le contenter. Il se fit apporter du vin de sa table et prenant le vase qui étoit une espèce d'aiguière d'or, il but le premier et me fit boire ensuite. Ce vin étoit violent et me parut une liqueur composée de différentes épicerias.

Tandis qu'on desservoit, le Roy pour se mettre à son aise s'est couché sur une natte et m'a invité d'en faire autant. Puis il m'a interrogé sur l'industrie des Européens, sur nos arts et métiers. Toutes mes réponses flattoient sa curiosité et son goût ; et à chaque instant il me demandoit pourquoi je ne lui avois pas amené quelque ouvrier habile pour former ceux de son royaume. A ce sujet il raconta qu'au commencement de son règne les Cochinchinois ne savoient point travailler le bois ; qu'il fit venir cinq ou six menuisiers chinois, lesquels en moins d'un an en formèrent d'autres dans le pays, et qu'aujourd'hui la Cochinchine l'emportait même sur la Chine pour les ouvrages de menuiserie et de charpente. Il m'en dit autant de l'orfèverie et demanda si j'avois eu occasion depuis mon arrivée de voir travailler quelque habile menuisier ou quelque orfèvre. L'interprète qui ne faisoit qu'arriver, s'empessa de répondre que j'étois déjà allé voir toutes les manufactures et les fabriques du pays, ajoutant que j'avois loué les ouvrages de celui-ci et blâmé ceux de celui-là. Le roy étonné, quoique content, s'écria : Quoi ! Ces Européens sont donc aussi curieux ? hé bien ! dit-il, puisque vous avés de la curiosité je veux vous faire voir de beaux ouvrages de la main de mes Cochinchinois, et il se fit apporter sa couronne. Elle est toute d'or, travaillée à jour et en filigrane. Le dessein est une mosaïque d'un goût recherché. Du corps

de l'ouvrage s'élançant sur le devant six petits dragons également d'or et travaillés aussi de filigrane, si légèrement, que la moindre agitation de l'air les fait mouvoir. Derrière sont-attachées deux aisles de papillon de la même matière à laquelle une main habile a incorporé des particules de plumes d'oiseaux dont le mélange adroit imite parfaitement les nuances naturelles de l'aisle d'un papillon. Le haut de la couronne est surmonté par un bouquet de fleurs d'or dont le travail imite la nature jusque dans la légèreté de ses ouvrages. Je pense que cette pièce d'orfèvrerie seroit admiré en Europe même.

Le prince me fit voir ensuite divers ouvrages en fer, en acier, en bois, en vernis, en peinture, mais il s'en fallait de beaucoup que ces ouvrages quoique passablement travaillés (excepté ceux, de peinture qui étoient mauvais) atteignissent à la perfection du chef-d'œuvre de l'orfèvre.

Le Roy content de me voir admirer les ouvrages de ses Cochinchinois se leva avec empressement et me prenant par la main. Venez, me dit-il, je veux vous faire voir ce qu'aucun étranger n'a jamais vu, et il me conduisit dans tous les appartements de son palais excepté dans ceux qu'habitent les femmes. Tout ce que je vis me parut bien bâti, peu ou mal orné, mais entretenu avec beaucoup de soin et de propreté. Nous nous arrêtâmes à l'entrée du jardin qui me parut grand, planté de quelques grands arbres et de beaucoup d'arbrisseaux mais sans ordre et dans le goût chinois, c'est-à-dire avec beaucoup de confusion pour imiter le désordre apparent de la nature. Comme il pleuvoit beaucoup nous ne pûmes pas passer plus loin et je fis insensiblement retomber la conversation sur mes affaires.

Je dis au Roy que nous étions malheureux de n'avoir pu arriver que dans la mauvaise saison, que les pluies retarderoient beaucoup nos affaires, que cependant s'il vouloit ordonner à ses trésoriers de me payer les marchandises qui étoient dans le palais, le vaisseau pourroit retourner de bonne heure pour aller lui chercher de nouvelles curiosités. Il me répondit que je pensois bien qu'il alloit donner ordre pour me faire payer, que l'édit pour nos piastres ne tarderoit pas, et qu'il ne tiendrait qu'à moi d'expédier le vaisseau à la onzième lune, c'est-à-dire au mois de décembre. Je luy parlai encore des avantages que procureroit à son royaume le commerce des François et lui fit sentir qu'en contribuant à enrichir son pays nous prétendions aussi faire quelques profits, mais que pour cela il nous falloit des privilèges et de la liberté ; que si je n'envoyais pas cette année en France quelque chappe signée de sa main royale qui fût un garant de sa protection, on ne sauroit plus sur quoi compter, et l'on ne se détermineroit jamais à envoyer un autre vaisseau, si l'on n'avoit quelque certitude du dédommagement avantageux pour les frais de l'armement de ce vaisseau. Le roy me répondit qu'il vouloit absolument que nos vaisseaux vinssent tous les ans et qu'il me donneroit pour cela tous les privilèges que je demanderois ; que nous pouvions nous établir à Faifo ou à Touranne, y bâtir des magasins et nous arranger à notre commodité. Quand vos affaires seront terminées, me dit-il, avant d'expédier le vaisseau venez me trouver, et apporter moi la chappe que vous souhaitez avoir, je la signerai, mais à présent pensez au plus pressé.

Il commençoit à se faire tard et je me disposais à prendre congé, lorsque le Roy qui gardait le silence depuis un moment l'interrompit pour me demander si je connoissois un certain médecin anglais qui deux ans auparavant étoit venu en Cochinchine. Ayant répondu que je ne le connoissois pas, le Roy commença à en faire un grand éloge, louant surtout son habileté dans la médecine, et m'assurant qu'il souhaitait beaucoup le revoir. En un mot le prince me parut beaucoup prévenu pour cet homme là dont voici l'histoire telle qu'on me l'a racontée ici.

Un anglais négociant qui joignait aux connaissances du commerce celles du pilotage et de la médecine, se trouva dans les circonstances de la dernière guerre à Malac. Comme ce temps étoit peu favorable et la mer peu sûre pour les vaisseaux marchands tant anglois que françois, celui-ci pour passer librement partout acheta une somme chinoise qu'il chargea à Malac et conduisit à Canton. Là après s'estre défait de ses marchandises, il chargea de nouveau les uns disent pour Batavia, les autres pour la Cochinchine mais il est certain qu'il vint à Faifo. Comme il se trouva ici seul et sans protection,

les mandarins le pillèrent et le volèrent à leur discrétion. Quelque tems après le roy apprit qu'un certain Européen, nouvellement arrivé scavoit la médecine et avoit même déjà fait quelques cures extraordinaires. Aussitôt le Prince le fit venir ; il trouva un interprète, se fit entendre. Le Roy le goûta ; il se plaignit. Les mandarins voleurs furent réprimandés, la meilleure partie de son bien lui fut rendue ; puis il eut occasion, de traiter le roy. Il le guérit promptement et gagna sa protection et même son amitié. Le roy l'appeloit familièrement dans son palais, en un mot lui donna une commission pour aller en Chine sur son pavillon, à condition qu'il reviendrait dans le temps de la mousson.

L'Anglais étant arrivé à Canton, un mandarin se saisit de la somme disant qu'elle lui appartenoit et qu'elle avoit été mal vendue à Malac de façon que le pauvre Anglois fut encore pillée une fois et ne sait aujourd'hui que devenir à Macao. Cependant je ne puis me persuader que cet homme n'ait pas été envoyé par la Compagnie anglaise pour tenter le commerce dans ce pays-cy vu qu'il a demandé au Roy l'isle de Canton, connue sous le nom de Pulo Canton ou bien celle qu'on nomme *Champulo*¹. Le Roy m'apprit lui-même cette circonstance, me dit qu'il attendait son Anglois l'année prochaine et qu'il avoit promis au vaisseau portugais exemption de tout droit s'il l'amenoit. Mais je sais de bonne part, c'est-à-dire des jésuites portugais qui sont ici, qu'à Macao on traversera cet Anglois en tout, bien loin de lui donner passage. Cette affection du Roy pour l'aventurier anglois dont j'ai appris l'histoire dès mon arrivée ici m'a empêché de penser à obtenir des privilèges exclusifs. Aussi me bornai-je à faire connoître au Roy les seuls h..... et ce fut par là que finit la conversation et ma journée ; après quoi je me suis retiré.

Le 16. — C'est aujourd'hui un jour malheureux. Il n'est permis de travailler à aucune affaire surtout au Palais. Ces jours décidés malheureux par la superstition cochinchinoise me font perdre beaucoup de temps parce qu'ils reviennent souvent, c'est-à-dire de quatre jours l'un, ces jours sont celui de la naissance du Roy et celui de son avènement à la couronne outre cela chaque jour de l'année a deux heures malheureuses par la même raison. J'ay eu occasion de voir une partie des grandes galères royales. On les garde sur des chantiers distribués le long de la rivière où elles sont à couvert. On en compte environ quatre cents de toute grandeur. Les plus grandes que j'ai vues avoient quatre vingt deux à cent pieds de longueur, sur quinze de large et sept ou huit d'élévation.

Chaque galère est composée de sept bordages y compris la planche qui tient lieu de quille laquelle forme un arc dont la courbe est peu sensible dans le milieu et dont les deux extrémités s'élèvent considérablement pour former la proue et la poupe qui sont l'une et l'autre très élevées. Tous ces bordages chacun d'une seule pièce ou de trois pouces d'épaisseur sont unis ensemble à leurs varangues par de simples chevilles de bois.

L'intérieur de la galère qui est pontée n'est pas travaillé avec soin. La chambre qui est sur le devant n'a rien qui mérite attention, mais les dehors sont enduits d'un beau vernis noir, relevé par des sculptures dorées surtout à la proue et à la poupe dont le tout fait un très bel effet sur l'eau. Les galères ne tirent environ que deux pieds et demi d'eau ; elles ne servent que pour le divertissement du Roy. On en compte environ cent de cette première espèce qui ont quarante à soixante rameurs.

Il est d'autres galères qui sont destinées pour la guerre, sont de la même construction mais grossièrement travaillées et plus fortes d'échantillon. Elles portent en avant un pierrier et quelquefois deux d'environ deux livres de balles. Le roy entretient à Hué trente ou quarante galères de cette espèce, mais outre cela il y en a dans toutes les provinces pour garder les ports et servir à la magnificence des vice-rois et gouverneurs, de façon que dans tout le royaume il s'en pourroit trouver cent. Elles sont toutes de cinquante à soixante rames.

¹ Ces deux isles n'ont point de port.

Il y a une quantité d'autres galères de la troisième classe qui sont plus petites et mal entretenues. Elles servent à former les soldats d'eau à l'exercice de la rame. Elles sont employées au transport des denrées et de toutes sortes de fardeaux pour le Roy et même pour les grands mandarins. Ce sont les galères de fatigue. Toutes sont ramées par les mêmes soldats qu'ils nomment *coune thuy*, c'est-à-dire soldats d'eau. Les soldats rament debout et quand ils marchent pour le service du Roy ils sont nus avec une simple ceinture de soie noire. Ils sont choisis parmi les plus beaux hommes du Royaume. Ils sont divisés en soixante compagnies chacune de soixante hommes. Chaque compagnie a son capitaine et six sergents. Outre cela chaque compagnie a son rang et chaque soldat le sien dans la compagnie.

J'ay lu quelques relations entre autres celles de l'abbé Choisy et celle des vicaires apostoliques François qui parlent de ces galères de Cochinchine comme d'une marine redoutable. Je ne sais quelles raisons avoient ces bons missionnaires pour exagérer ainsi les forces de ce royaume. La vérité est que ces galères surtout celles du premier ordre ont quelque chose de magnifique, et que lorsque le Roy se promène sur la rivière avec toutes ses galères à sa suite, cet appareil inspire au peuple des sentiments de crainte et de respect pour le maître qui paroît faire tant de dépenses ; mais il faut convenir aussi que cette marine d'eau douce n'est rien moins que redoutable, et que tous ses soldats d'eau quoique bien exercés à la rame et les meilleures troupes de la Cochinchine ne tiendroient pas longtemps à portée du canon d'un vaisseau ennemi.

Le 17. — J'ai reçu des lettres du comptoir de Faïfo par la voie du chirurgien que M. Laurens m'a renvoyé parce que le Roy me l'avoit demandé. J'ai reçu par la même occasion toutes sortes de petites provisions dont le défaut commençait à m'incommoder ; car il y a déjà quelque temps que je vis à la Cochinchine sans pain et sans vin.

J'ay envoyé l'interprète *Miguel Ruong* au palais pour informer le roy de l'arrivée du chirurgien et lui porter un état de nos marchandises qui restent dans ses magasins. J'ai chargé le même interprète de rappeler au Roy ce qu'il m'a fait l'honneur de me promettre au sujet de nos piastres.

Le 18. — J'ai reçu des lettres de Faïfo qui me donnent avis de l'envoi d'onze caisses d'argent. Le soldat de *On Cai bô* qui a conduit ces caisses est venu m'avertir qu'il les avait fait porter chez son maître et que je pouvois aller les recevoir. Je suis obligé de différer parce que les pluies continuelles ne permettent pas de sortir et la rivière est tellement débordée que les bateaux ne naviguent pas en sûreté.

L'interprète est revenu du palais et m'a rapporté que le Roy ayant assemblé le conseil des grands, mandarins, il avoit été décidé de rendre nos piastres monnoye. Que le Roy avoit jugé convenable d'y faire frapper quelques caractères, pour en déterminer le prix courant enfin que c'étoit le grand mandarin *on tha ngoai* qui étoit chargé de faire frapper ces caractères qui détermineroient le prix à raison de deux quans le taël d'argent, c'est-à-dire un quan trois masses et quelques caches la piastre.

Quant au paiement des marchandises qui sont dans le palais, l'interprète m'a rapporté que le Roy n'avoit encore rien décidé.

Le 19. — Les pluies nous laissent quelques intervalles de beau tems. J'en ai profité pour aller chez *On cai bô* y recevoir notre argent ; mais je n'ai pu rencontrer ce mandarin. En allant chez lui j'ai eu occasion de voir l'assemblée d'un village ou d'un canton de la ville, car tous les quartiers de la capitale conservent encore le nom de village qu'ils avoient autrefois étant séparés de la ville. Les assemblées de villages ont une espèce de juridiction sur tout ce qui regarde leur communauté. Ce sont les anciens qui y président ; et, quelques pauvres et misérables qu'ils soient, souvent dès qu'ils paroissent à la tête de leur village ils sont comme des souverains que tout le monde respecte. Leur pouvoir quoique borné par l'autorité suprême ne laisse pas d'être grand, et les délibérations qui ont passé dans les assemblées sont mises à exécution plus exactement et avec plus de sévérité que les édits mêmes de la cour. Les lois fondamentales du royaume protègent ces assemblées et appuyent leurs ordonnances.

Chaque ville a pour s'assembler une maison publique ou plutôt un toit de feuilles ou de treilles suivant les facultés des villages. Ce bâtiment ouvert de tout côté se nomme palais, et les assemblées sont qualifiées de conseils d'État.

J'ai vu quelquefois de grands mandarins mortifiés par l'obligation où ils se trouvent de recevoir avec les cérémonies les plus respectueuses les députés de leur village qui venoient leur signifier les décisions de l'assemblée, quoique ces mêmes députés eussent été leurs valets ou fussent encore à leur gage. L'assemblée conserve toujours son autorité sur les originaires du village, à quelque dignité qu'ils puissent parvenir, et le Roy lui même y est soumis, au moins affecte-t-il de le paraître.

Le 20. — *On cai bô* m'a envoyé avertir de ne pas prendre la peine de passer chez lui pour recevoir notre argent parce qu'il ne pouvoit pas me le livrer sans une permission du Roy, mais que dès qu'il auroit cette permission il me le feroit dire.

Il est mort un vieux mandarin qui a laissé de gros biens sans parler des maisons et jardins qui font partie de son héritage. On a trouvé chez lui six mille pains d'or (le pain est de dix taëls ou douze onces environ) et plus de deux cent mille quans. Dès que le Roy a été informé des richesses de cette succession, il s'est aussitôt déclaré parent et héritier sans que personne ait osé lui disputer ce droit. Il est certain cependant que le mandarin n'avoit jamais passé pour allié du Roy et qu'il avoit d'ailleurs des parents très proches connus de tout le public comme ses légitimes héritiers.

La mort de ce richard m'a donné occasion de voir et d'apprendre une partie des cérémonies funèbres qui s'observent ici. Dès que le malade a expiré les parents envoient aussitôt chercher un sorcier qui fait découvrir le toit de la maison au-dessus du mort, et à grands cris appelle l'âme à laquelle il raconte beaucoup d'histoires pour lui prouver qu'elle a eu tort de s'en aller et qu'elle ne sauroit mieux faire que de revenir. Quand après quelques heures d'exhortations on voit que l'âme y est insensible, alors on pense à rendre les derniers devoirs au cadavre. On le lave, on l'habille de papier peint et doré ; on le met dans un coffre de bois le plus précieux et le plus incorruptible, on le couvre de fleurs, on lui offre à boire et à manger et après avoir disposé toutes choses pour les funérailles, après avoir consulté les sorciers sur le lieu le plus convenable pour le bonheur du cadavre et on place le cercueil dans une espèce de catafalque portatif, à l'ornement duquel il ne manque ni peinture, ni sculptures dorées, et rien de ce qui peut contribuer à la plus riche décoration.

La procession funèbre commence par une troupe de trompettes qui rendent les sons les plus lugubres, ensuite marchent les bonzes en habit de cérémonie, puis on voit paroître une petite niche dorée au milieu de laquelle est placée debout une tablette où par le moyen de quelques caractères un docteur bonze a fixé l'âme du défunt. Cette tablette est environnée de bougies et d'offrandes. Ensuite paroissent quelques escrimeurs qui le sabre à la main et à force de grimaces prétendent éloigner les esprits malfaisans. Une troupe de femmes désolées revêtues de gros sacs et le corps garotté suivent ces guerriers en donnant toutes les démonstrations de la plus vive douleur. Elles feignent vouloir arrêter le cadavre et l'empêchent d'aller au tombeau ; puis désespérées elles se jettent tout étendues au milieu du chemin et le cadavre passe par-dessus leur corps. Il est porté dans son catafalque d'un poids énorme, soutenu par cinquante ou soixante hommes robustes qui sont obligés de faire de fréquentes stations. Quand le corps est passé les femmes qui paroissent mortes de douleurs se relèvent et recommencent leur rôle. Tous les parents et amis du défunt accompagnent son cadavre et terminent la marche.

Arrivés au lieu destiné pour la sépulture les bonzes commencent les prières. On fait des sacrifices de buffles, de cochons et de poules qu'on offre au défunt. On brûle autour de son cercueil des bois de parfum. Les bonzes font trois fois le tour du cadavre en récitant leurs prières. Enfin on le place dans la tombe qui est bien mal maçonné et dont on remplit les vides avec de la chaux. La cérémonie finit par un grand repas où l'on mange à l'honneur du mort défunt les viandes sacrifiées.

Le 21. — Le Roy suivi de cinquante galères a descendu la rivière pour aller du côté du port prendre le plaisir de la chasse au tigre. Cet exercice est fort du goût du prince qui fait souvent de semblables parties.

Dès qu'il a paru quelques tigres aux environs de la capitale, le Roy dépesche aussitôt un grand mandarin avec quelques compagnies de soldats chasseurs. D'abord on cherche à découvrir où est la beste, après quoi les soldats l'environnent en faisant des feux à la ronde. Alors on envoie avertir le prince pour lequel on construit à la hâte un logement au milieu de la forest. Dès que le Roy est arrivé il fait tendre un gros filet qui borde une espace d'environ cinquante toises de terrain, puis ordonne aux soldats de serrer leurs rangs en formant le demi cercle et de lancer l'animal du côté du filet en approchant leurs feux et présentant la lance. Le tigre effrayé par les feux et les cris des chasseurs se jette du côté qui lui paroist libre et donne dans le filet lequel étant tendu avec force et lâché à propos enveloppe la bête ; des soldats adroits accourent aussitôt et s'en rendent maîtres.

Ces tigres sont ensuite mis en cage et nourris au dépens du public pour servir aux sacrifices royaux ou pour donner le plaisir d'un combat avec les éléphants.

Le 22. — La pluye a été si continuelle qu'il y a apparence d'une grande inondation. Le Roy est revenu de sa partie de chasse. Je vais profiter de son retour. 1° Pour me faire livrer notre argent qui est chez le mandarin *On cai bô* ; 2° faire marquer cet argent ; 3° me faire payer des marchandises qui sont dans le palais avec la note et la factures des dittes marchandises.

Le vent a soufflé avec violence tout le jour et cette nuit il y a eu un ouragan qui a renversé quelques maisons et fait périr des bateaux.

Le 23. — L'ouragan de la nuit dernière a tellement fait remonter les eaux de la rivière que toute la ville est comme submergée. La plaine où est bâtie cette capitale est comme une vaste mer. Ces inondations annuelles sont une occasion de divertissement pour les Cochinchinois qui aiment l'eau, et qui se promènent en pirogues dans toutes les rues et entrent de maison en maison pour se divertir.

Le 24. — Les eaux commencent à s'écouler. Je n'ai cependant pu sortir que dans le voisinage pour aller voir travailler des menuisiers qu'on dit estre habiles. En effet, j'ai trouvé chez eux des ouvrages parfaitement bien travaillés ; ce que j'ai d'autant plus admiré que je n'ai vu chez eux qu'un très petit nombre d'outils avec lesquels ils font des ouvrages finis. Ils réussissent surtout à réunir si parfaitement des pièces de bois que l'œil le plus attentif n'en sauroit distinguer la jonction ; cependant il faut avouer qu'ils pêchent du côté du goût, qu'ils sont fort lents dans leur travail, et que la beauté des bois qu'ils emploient contribue bien à relever leurs ouvrages.

Le 25. — Je suis allé chez le mandarin *On cai bô* qui après beaucoup de difficultés est enfin convenu de me laisser emporter notre argent mais sans vouloir le compter chez lui. Il a voulu que son fils vint le compter avec moi afin de pouvoir en donner au Roy une note sûre.

Le Roy est parti aujourd'hui pour la chasse des éléphants. Ainsi voilà nos affaires différées pour trois ou quatre jours au moins.

J'ai pris le parti de renvoyer à Touranne sept ou huit hommes que j'avois amenés ici pour servir avec leurs habits de soldats aux visites de cérémonies, mais désormais il ne reste plus rien à faire, et sans parler de la dépense inutile que m'occasionne leur séjour ici, je commençais à craindre qu'ils ne se dérangeassent et ne me missent en quelques embarras avec les gens du pays. Je les ai donc renvoyés sous la conduite de l'écrivain du vaisseau.

J'ay fait venir chez moi un peintre qui m'a apporté divers ouvrages absolument semblables à ceux qu'on voit en Chine. Les peintres de ce pays ci ne manquent pas le dessin ; ils ne sauroient attraper la figure et ne réussissent qu'à prendre les oiseaux, les animaux, les fleurs et quelques paysages.

Le 26. — Je suis allé rendre visite aux Jésuites missionnaires qui ont ici à la cour trois églises. Deux de ces pères sont au service du Roy ; l'un en qualité de mathématicien, l'autre de médecin. Le premier est portugais de nation et n'a aucun crédit à la cour ; le second est allemand et passe pour être estimé du Roy.

Il faut convenir que tous en général, je veux dire les PP. de la Société, mènent ici une vie bien différente de celle que leur règle leur prescrit et qu'ils observent, avec tant de régularité en Europe. Leurs ennemis auroient forte prise sur eux s'ils étoient instruits de ce qui se passe ici. Le médecin surtout joue en Cochinchine un rôle si extravagant que j'ai été obligé de le voir pour le croire. Je suis allé aujourd'hui dîner chez ce bon Père. Il m'a reçu en habit rouge, la tête couverte d'un bonnet carré, revêtu de tous côtés de lames d'argent incrustées de diverses pierreries. Il étoit environné de trente ou quarante jeunes domestiques des deux sexes. Il m'a conduit dans tous les appartements meublés comme la toilette d'une femme, et m'a fait servir un repas d'un goût fort délicat, mais sa bonne chère m'a bien moins plu que la noble frugalité de celui que nous donna ces jours passés le bon évêque français.

Dans toute la conversation que j'eus avec le père médecin, je reconnus que c'étoit un homme qui avoit entièrement secoué le joug et qui ne mérite rien moins que le titre de missionnaire. Il seroit bien à souhaiter qu'on put éloigner de ce royaume où le christianisme est encore au berceau un homme si capable de le détruire. Car je pense que les scandales d'un missionnaire sont bien capables d'ébranler la foi chancelante des pauvre Cochinchinois.

Le 27. — J'ai fait connaissance avec un mandarin de la province de *Donai* qui est chrétien : ce bon homme dont la probité est connue dans le pays m'a proposé plusieurs marchés pour l'année prochaine. Il s'offre de m'envoyer à la troisième lune c'est-à-dire au mois d'avril ou au plus tard au mois de mai des bateaux chargés de coris, du bois de sapan pour les teintures, des bûches de bois de rose pour des meubles, des bordages de ce beau bois de thec nommé dans le pays chao-chayne. Il me les a offerts de telle longueur, largeur et épaisseur que j'eusse souhaité. Mais mon embarras étoit qu'il ne vouloit pas faire de prix, me proposant de faire lui-même les avances et de m'envoyer avec les marchandises, la note de ce qu'elles m'auroient coûté. Il m'a encore offert de m'envoyer de la soye écrue et de la cire en telle quantité que je souhaiterois, déterminant le prix de cette dernière marchandise à raison de vingt-huit quans le pic de cent vingt-trois livres.

J'ay demandé à ce mandarin un peu de temps pour réfléchir sur ses propositions. Je lui ai fait ensuite plusieurs questions touchant la province de *Donai*, la plus fameuse de toutes celles de Cochinchine, et voici ce que j'en ai appris.

Il y a douze ou quinze ans que la province de *Donai* appartenoit au royaume de Camboge dont elle faisoit la meilleure partie. Les Cochinchinois voleurs cherchèrent quelques mauvaises querelles aux Cambodgiens et s'emparèrent de leur pays puis par accommodement ils s'attribuèrent le *Donai* et rendirent le reste au pauvre roi Cambodgien qui resta tributaire et à qui on donna un mandarin cochinchinois pour l'aider dans le gouvernement de son royaume.

Aujourd'hui le *Donai* est le grenier de la Cochinchine qui en retire une grande quantité de riz de façon que quoique la Cochinchine se soit passé de cette province pendant plusieurs années, elle ne scauroit aujourd'hui comment faire si cette même province venoit à lui manquer. Apparemment est-ce que le peuple s'est beaucoup multiplié en Cochinchine depuis quelque tems et que les anciennes provinces où les plaines sont rares n'ont plus assez de terres labourables pour fournir à la multitude d'un peuple qui multiplie considérablement.

Le *Donai* est un pays plat couvert de toutes sortes de beaux arbres surtout de bois de thec, de sapan, de rose, et d'amboine. La province a plus de vingt lieues de longueur sur dix ou douze de largeur. Il y en a plus de la moitié qui est encore en friche, et l'autre moitié fournit comme je l'ai déjà dit à la nourriture de toute la Cochinchine.

La province fournit de plus beaucoup de soye, presque toute la cire qui se consomme en Cochinchine vient de là. Elle fournit de l'ivoire, du coton, du bois d'aigle, de la canelle et différents aromates très estimés dans le pays. On en tire beaucoup d'aréque et on y élève beaucoup de bestiaux. Les chinois y vont faire commerce de Coris qui se pêchent dans les isles voisines de la côte et en tirent des nids d'oiseaux, certains insectes de mer et du poisson salé qu'il portent en Chine ou à Siam..

On compte dans toute la province sept ou huit ports qu'on dit estre fort beaux. Tous les ans il part plus d'un millier de bateaux de toutes les provinces de la Cochinchine qui vont dans ce pays-là faire commerce. Les Cochinchinois regardent ces voyages comme nous regardons ceux du Pérou. Le commerce par terre n'est pas praticable à cause des mauvais chemins et de la hauteur des montagnes qui bornent cette province et rendent les transports impossibles.

Quoique cette province soit fort éloignée de la cour et qu'en cas de révolte il ne soit pas aisé d'y transporter des forces, le Roy n'a aucune fortification parce que ce n'est pas l'usage du pays. Il prend beaucoup de précautions dans le choix des gouverneurs qu'il y envoie et les rappelle tous les ans afin qu'ils n'aient pas le temps de former des intrigues contraires à ses intérêts. De quelque façon que ces gouverneurs s'y prennent, ils sont toujours accusés à leur retour et punis au moins de la confiscation de leurs biens. Je ne comprends pas comment il peut trouver des sujets pour y envoyer. Cette province est l'asile de toutes les pauvres familles de Cochinchine. Tous ceux que la tyrannie des mandarins opprime, ceux qui n'ont pas de quoi payer leur tribut, ou ceux qui ont fait quelque mauvais coup et sont impliqués dans quelque mauvaise affaire se retirent dans ce pays-là où ils ne sont pas connus. Ils trouvent du terrain à défricher tant qu'ils veulent et y vivent à très bon marché.

Tous les ans il y a entre les Cochinchinois de cette province et les Cambodgiens quelque querelle toujours suscitée par les friponneries des premiers qui donnent à ces disputes de particuliers le nom de guerre et de révolte pour intéresser le roy à soutenir leurs injustices. L'année dernière quelques Cochinchinois enlevèrent les buffles d'un Cambodgien qui pour défendre son bien appela ses parents et ses amis et reprit son bien. Aussitôt toute la province fut en rumeur. On expédia des courriers au Roy lui donner avis que le Cambodge étoit révolté. Après deux ou trois mois de délai le Roy envoya un grand mandarin avec trois quatre mille hommes qui entrèrent dans le Cambodge où on ne s'attendait à rien, tuèrent deux ou trois hommes et enlevèrent le gendre du roi de Cambodge que le général cochinchinois fit mettre dans une cage et transporter à Hué pour servir de preuve de sa victoire. Le pauvre Cambodgien fut obligé de faire venir de l'or pour se racheter et on le renvoya.

Le royaume de Cambodge qui avoit autrefois plusieurs ports n'a plus aujourd'hui sur les bords de la mer que le port de Pontiamas situé dans le golfe de Siam ; les Cochinchinois ont tellement opprimé ce pays-là qu'un simple marchand mestisse chinois, et né en Cochinchine vient de s'emparer de la rivière d'Athiene qui restoit encore au Cambodge et où les Portugais faisoient autrefois un grand commerce. Ce mestisse s'est établi là une petite souveraineté en payant tribut au Roy de Cochinchine qui l'a mis sous sa protection et lui a donné une centaine de soldats pour sa garde, et en payant également un moindre tribut au Roy de Cambodge qui est obligé de le souffrir.

Le nouveau souverain n'oublie rien pour s'affermir. Il traite ses sujets avec douceur et reçoit les étrangers avec politesse. L'évêque françois qui est ici m'a dit avoir passé chez lui en venant de Siam à la Cochinchine. Il se loue beaucoup des politesses qu'il en reçut, et convient que c'est un homme d'esprit, capable de se rendre un jour respectable au Roy même de la Cochinchine qui le protège. Déjà son port est fréquenté par quelques bateaux cochinchinois qui vont y acheter du riz, de la cire, de l'ivoire et diverses autres marchandises.

L'interprète que j'avois envoyé au palais pour obtenir le paiement de ce qui nous est dû et presser la publication de l'édit que le Roy m'a promis pour nos piastres, est venu me dire que le prix des piastres neuves étoit fixé à un *quan* trois *masses*, et les mexicaines ou autres à un *quan* deux *masses*.

Je ne sais d'où peut venir une taxe si disproportionnée et si peu conforme à la promesse du Roy. Quant au paiement de nos marchandises l'interprète m'a dit que le Roy était absent, et qu'il fallait attendre trois ou quatre jours pour terminer quelque chose là-dessus.

Le 28. — Le fils du mandarin *On cai bô* est venu à la maison pour faire l'ouverture de nos caisses d'argent et en compter les piastres. A mesure qu'on refaisoit les caisses ce petit mandarin y apposoit un scellé et sa chappe. Comme j'étois scandalisé de le voir ainsi sceller une chose qui devoit estre à ma disposition, je l'ai prié le plus poliment qu'il m'a été possible de s'épargner cette peine, et comme il faisoit instance très sérieusement je m'y suis absolument opposé. Il s'est beaucoup fâché en disant que c'étoit l'ordre de son père, et que si le Roy venait à demander ces piastres il seroit responsable de ce qui manqueroit au compte, tant ces gens-ci sont accoutumés à croire que tout ce qui est dans leur pays appartient au Roy, préjugé peu favorable pour le commerce des étrangers. Les piastres étant comptées j'en ai porté deux caisses chez le ministre *On tha* qui est chargé [de] la part du Roy de les chapper pour les rendre monnoye. Je n'ai pu rencontrer ce mandarin qu'on m'a dit être absent pour quatre jours à la suite du Roy ; ainsi nos affaires ne font que traîner en longueur et je ne sais comment les expédier.

De retour à la maison j'ai reçu une visite de cérémonie de *On vach*, grand mandarin, et chrétien, ci-devant général d'armée, aujourd'hui intendant des finances. Il m'est venu voir avec ses deux fils dont il voudroit bien en faire voyager un en Europe. Je l'ai régalé avec toute sa suite.

Le 29. — Le ministre *On tha* m'a envoyé son secrétaire m'inviter à passer chez lui après dîner.

A l'heure de midi j'ay reçu un envoyé du Roy lequel étant informé d'une petite incommodité qui m'est survenue aux oreilles a envoyé un capitaine de ses gardes me visiter et m'apporter de sa part un morceau de bois de calembere pour en faire un remède en le brûlant et en recevant la fumée par les oreilles. Cette marque du souvenir du Roy me fait bien espérer pour nos affaires.

Après dîner je me suis rendu-chez le ministre *On tha ngoai* auquel j'ai offert un petit présent de diverses curiosités d'Europe.

Ce mandarin m'a répété mille assurances de bonne volonté. Je lui ai porté sept mille piastres pour les faire chapper. Il n'a pu en faire compter que mille parce que la nuit est survenue, et il n'a pas osé se charger des six mille autres que j'ai été obligé de reporter à la maison.

Ce mandarin m'ayant assuré que le Roy lui avoit ordonné de me favoriser en tout ce qui dépendrait de lui, j'ai profité de l'occasion pour lui représenter qu'il n'étoit pas juste de mettre une si grande disproportion entre le prix des différentes piastres ; que le Roy m'avoit promis d'en fixer le prix à raison de deux quans le taël d'argent, que les piastres rondes mises à un quan trois masses n'étoient pas estimées à leur valeur vu qu'il faut un peu moins de quinze piastres pour faire dix taëls d'argent réduites à la tocq courante du pays qui est de cent.

Le mandarin m'a répondu qu'il sentoit bien que c'étoit une injustice qu'on vouloit nous faire, qu'avant de fixer aucun prix à notre argent il avoit fait assembler tous les orfèvres du Roy qui d'un commun accord après avoir examiné les piastres que j'avois données pour montre, avoient estimé qu'il falloit seize piastres pour faire les dix taëls d'argent. Le mandarin ajouta qu'il sçavoit bien que ces orfèvres étoient des coquins qui n'abaissoient ainsi notre argent que pour gagner dessus. Il m'apprit ensuite que ces gens-là à notre occasion avoient fait un sacrifice et un festin qui s'est terminé par un serment que tous les orfèvres de la cour firent ensemble de ne fondre les piastres des Français pour les réduire en pains qu'en prenant seize piastres pour rendre dix taëls. Je n'oubliai rien pour faire connaître à *On tha* l'injustice du procédé des orfèvres. Je lui fis voir combien cela étoit contraire aux intentions du Roy. Tout ce que je pus obtenir fut que les piastres quarrées ou mexiquaines seraient fixées à un quan deux masses quarante-huit caches et les piastres neuves restèrent déterminées à un quan trois masses.

Le 30. — J'ay renvoyé chez *On tha* les six mille piastres que je rapportai hier.

J'ay reçu une lettre des chrétiens de Tourane qui me prient de les soutenir à la cour contre les payens de leur village qui leur font mille tracasseries et leur intentent procès parce qu'ils nous ont permis d'établir notre hôpital dans leur église et qu'ils ont donné à nos gens la permission d'enterrer leurs morts dans leurs jardins. Les idolâtres craignent, dit la lettre, que ces morts étrangers et la façon peu décente dont on les enterre ne cause quelque malheur au village. La lettre ajoute que dernièrement on avoit enterré un de nos matelots avec si peu de précaution et de décence que deux ou trois jours après une inondation étant survenue on trouva le cadavre nu sur le sable, ce qui est une chose horrible à une nation habituée à respecter les morts, On a pris aujourd'hui un fort bel éléphant. La chasse à cet animal monstrueux est assez curieuse pour mériter d'être rapportée. Lorsque le Roy veut prendre un éléphant il donne ordre de conduire dans les forêts quelques femelles apprivoisées. Ces bêtes accoutumées au manège courent dans les bois, appellent les mâles sauvages et se rendent à l'appel de leur conducteur qui se tient éloigné mais cependant à portée de voir ce qui se passe. Dès que le mâle sauvage paroît attaché à poursuivre la femelle qui ne se laisse point approcher, le conducteur profite de l'obscurité de la nuit, monte sur un éléphant qu'il a toujours prêt et s'achemine par des chemins détournés du côté d'une presqu'île, située vis à vis le palais, au milieu de la rivière. Cette presqu'île ne tient à la terre que par un chemin étroit qu'on a soin de border dans l'occasion des plans de bananiers dont l'éléphant est friand. La femelle conduit ainsi le mâle jusque dans cette presqu'île, où dès qu'il est arrivé, de gros éléphants mâles et apprivoisés l'environnent de toute part et le tiennent en respect avec leurs défenses.

Aussitôt le Roy se rend à la presqu'île avec toutes les galères. On fait avancer sur des éléphants des hommes qui jettent sur l'animal indompté plusieurs cordages que les femelles elles-mêmes passent autour des jambes. Peu à peu on réussit à contenir le nouvel éléphant qu'on fait entrer dans une espèce de travail où on le lie avec force de tous côtés ; puis on le laisse s'affaiblir par défaut de nourriture au point de ne pouvoir remuer. Lorsqu'il est dans cet état on lui donne peu à peu à manger ; on le conduit à la rivière entre quatre gros éléphants et de cette façon il s'apprivoise insensiblement.

Le 31. — J'ai envoyé au palais l'interprète Miguel pour obtenir du roy une chappe qui tranquillise les chrétiens de Touranne et les mette à l'abri des poursuites des payens du même village. Il doit encore parler pour notre paiement et pour l'édit de nos piastres. J'ai été occupé toute la journée avec plusieurs marchands qui me proposent divers marchés. Les uns m'offrent du poivre noir à quatorze quans le pic de cent vingt trois livres. Cette marchandise ne vaut, année commune, que dix quans le pic. D'autres marchands me demandent diverses étoffes d'Europe, mais ils ne veulent que certaines couleurs, sçavoir du rouge, du gros bleu, du violet et du noir, et il leur faut des étoffes légères, telles que nos camelots les plus communs, des étamines et quelques draps des plus légers.

Ils ne trouvent pas chers les camelots les plus communs à deux quans l'aune ; ils demandent aussi de la grosse mousseline teinte en rouge dont ils font des mouchoirs.

Le 1^{er} novembre. — J'ay reçu la visite du généralissime des troupes d'eau. C'est un vieillard de bonne mine. Il étoit accompagné de trois capitaines et d'un grand nombre de soldats. Après avoir examiné pendant cinq ou six heures tout ce qu'il y avoit dans le magasin, il a acheté quelques bagatelles.

Le même jour le général des troupes de terre m'a envoyé un de ses capitaines avec un présent de divers oiseaux curieux.

Le soir j'ai reçu la chappe que le Roy m'a accordée par laquelle il ordonne aux habitans de Touranne de nous laisser enterrer nos morts sans contradiction et leur défend, sous les peines les plus grièves, de molester en rien des étrangers qui sont sous sa protection Royale et d'inquiéter les chrétiens qui nous favorisent.

Le 2. — J'ay reçu une lettre de M. Laurens qui a emprunté à Faïfo cinq cent quans d'un petit mandarin chargé de porter à la cour les deniers de son district. J'ay aussitôt fait honneur à la lettre de change, au grand étonnement du porteur qui n'avoit prêté ses deniers qu'en tremblant et pour s'épargner les frais de transport.

L'interprète est revenu avec un capitaine des gardes qui m'a apporté l'estimation des marchandises faite par les trésoriers du roy. Le prix étoit taxé si bas qu'à peine y trouvais-je la moitié du coûtant en France. J'ai prié ce capitaine de faire mes excuses auprès du Roy de ce que je n'acquiesçais pas à une estimation si peu juste. Je lui ai fait sentir que les estimateurs n'étoient pas compétens pour faire un prix à des marchandises qu'ils n'avoient jamais vues, ny connues. Enfin je suis convenu avec lui de me contenter du prix courant que je trouve dans le pays des marchandises que le Prince m'a fait rendre, quoiqu'elles soient d'une qualité inférieure à celles qu'il s'est réservé. Les draps londrins d'une couleur convenable pour le pays valent couramment trois quans la cobe ou la demi-aune et les trésoriers royaux n'estiment qu'un quan et quelques masses la même mesure d'un drap supérieur.

Le 3. — J'ay été trompé dans le premier marché que j'ai fait ici. Je croyais avoir trouvé le seul honnête homme de toute la Cochinchine, et je lui avois donné en quelque façon ma confiance sur la caution de notre interprète. Je l'avois chargé de me procurer quelques milliers de poivre noir. Il m'avoit promis de m'en trouver cinquante ou soixante milliers à treize quans le pic, mais il m'avoit de son côté fait promettre que je garderois le silence sur le dessein où j'étais d'acheter une marchandise, crainte qu'elle ne vint à augmenter de prix. J'ai donné dans le panneau et lui ai avancé quelques centaines de quans. Le commissionnaire s'est hâté d'acheter avec les avances environ vingt pics de marchandises qu'il m'a apportées disant que le pic lui coutoit seize quans six masses et que les avances étoient consommées. Notez que tous les jours on venait m'offrir la même qualité de marchandises à quatorze quans le pic, et le fripon me soutenait qu'il lui en coûtait seize et demi sur les lieux c'est-à-dire dans les provinces du nord, demandant que j'eusse encore à lui payer ses peines, les frais de ses voyages et du transport. J'ay envoyé chez *On tha* sept caisses de piastres pour les faire chapper.

Le 4. — Je n'ai rien aujourd'huy de particulier à écrire sinon, qu'il pleut beaucoup, que le pays est tout inondé et que l'on m'a volé, je pourrais en dire autant tous les jours.

Les pluies et les inondations continuelles m'empêchent de rien faire. Il n'y a pas moyen d'aller nulle part ; les marchands se tiennent chez eux et l'on ne peut transporter aucune marchandise ni par mer ni par terre : Il est malheureux pour moi et pour la Compagnie de n'avoir pu arriver dans ce pays avant la mauvaise saison pendant laquelle il n'y a pas moyen de rien faire. Je profite tant que je peux des petits intervalles de beau tems, mais on a bien de la peine à tirer quelque chose des marchands. Ceux-ci sont très lents à se déterminer et ne finissent rien. D'ailleurs soixante et quatorze sommes chinoises avec un vaisseau portugais ont dégarni le pays de marchandise. Le peu qui en reste est fort cher, de mauvaise qualité, et difficile à transporter. Je prévois que je ne pourrai envoyer cette année-ci à la Compagnie que des connaissances encore imparfaites du commerce du pays, et une montre de chaque espèce de marchandises.

Nous avons tout contre nous : défaut de marchandises, mauvaise saison, pluies, maladies, défiances de la nation, jalousie des étrangers, défaut de connaissance suffisante du pays, murmures et mauvaise humeur de la part de nos gens, avidité des marchands à nous tromper, et de tous à nous voler ; mais la patience vient à bout de tout.

Le 5. — Grand déluge, notre maison est remplie d'eau et nous sommes obligés de monter au grenier. J'ai envoyé l'interprète avec l'écrivain Gravier compter notre argent chez *On tha* et retirer celui qui est chappé. Le mandarin s'est trouvé occupé à recevoir le Roy qui venoit se divertir dans sa maison laquelle étoit tout inondée. Ainsi voilà mes affaires encore retardées, nouvelle matière à patience.

Le 6. — Aujourd'hui j'ai renvoyé chez *On tha* pour compter les caisses d'argent qui y sont depuis trois jours. Ce mandarin s'est fait attendre quatre à cinq heures puis a fait compter les piastres dont le nombre s'est trouvé juste, mais il n'a point encore rendu celles qui sont chappées ; il faut pour cela que les orfèvres les lui remettent, et ces orfèvres s'excusent d'aller chez lui à cause de l'inondation, laquelle ne nous empêche cependant pas d'y aller quoique je demeure fort loin de la maison du mandarin. *On tha* m'a encore promis que dès que l'inondation seroit passée, il enverroit l'édit touchant notre argent par tout le royaume pour le faire publier.

Aujourd'hui peu de pluie, les eaux s'écoulent aussi promptement qu'elles étoient venues.

Le 7. — J'ay été obligé de conclure avec le marchand de poivre qui m'a trompé, et il m'a fallu en passer par où il a voulu parce que je vois que je ne peux plus en trouver ailleurs. Les marchands qui m'en avoient offert à quatorze quans le pic ne veulent plus en fournir à ce prix parce que le fripon à qui je m'étois confié est allé les prévenir et leur a fait entendre que je le paierais même dix-huit quans s'ils vouloient tenir bon. C'est de ces marchands même que j'ay appris ce nouveau tour de mon commissionnaire. Plutost que de perdre l'argent que j'avais avancé, j'ai pris la marchandise afin de pouvoir envoyer cette année-cy à la Compagnie une montre de cette production du pays, dont le prix, année commune est de dix à douze quans ; on peut en trouver tous les ans une bonne cargaison.

Le 8. — J'ay reçu la visite d'un oncle du Roy qui m'a fait beaucoup d'amitiés et a acheté quelques marchandises à crédit. Ces gens-ci n'achètent guère comptant et c'est une misère pour retirer son argent. Tous les jours il me vient des marchands de bois d'aigle qui m'apportent un peu de vrai bois et beaucoup de celui qui est faux et contrefait. C'est une marchandise sur laquelle il est difficile de n'être pas trompé, parce que le Cochinchinois, rusé, voleur, contrefait parfaitement le bois d'aigle ou calembac. Les Chinois eux-mêmes y sont trompés tous les jours.

Le Roy m'a envoyé son capitaine des gardes avec une pièce de nos draps londrins couleur jaune dont il m'a demandé de lui séparer dix cobes à raison de trois quans chaque. Ce marché conclu j'ai fait un présent à ce capitaine, qui a été l'un des trois examinateurs de notre vaisseau, et lui ai donné diverses curiosités de France. On n'avance dans ce pays-ci qu'à force de présens. Les Cochinchinois sont pauvres et ceux qui approchent de la cour ont l'âme très intéressée. C'est le vice du Roy que tous les mandarins n'imitent que trop. Ce capitaine des gardes nommé *On cai ton*, me traverse depuis quelques jours dans toutes mes demandes, en se plaignant que je ne lui donne rien ; il empêche ceux à qui j'ai donné de m'aider, lorsque je vais au Palais ou que j'y envoie l'interprète, comme c'est lui qui garde la porte il a toujours quelque raison pour m'empêcher d'avoir audience. Enfin je le trouvais toujours dans mon chemin, mais j'espère qu'à présent il sera pour moi, du moins il me l'a promis.

Le 9. — Nous avons quelquefois de petits intervalles de beau tems. Je remarque que les seconds quartiers de la lune sont moins pluvieux. J'ai envoyé chez le mandarin *On tha* pour le presser de faire chapper nos piastres et de faire publier l'édit qui doit les rendre monnoye.

Ce mandarin étoit occupé à célébrer le mariage de son fils avec une fille du Roy, et il m'a fait dire qu'il y avoit déjà sept mille piastres chappés et que je pouvois les envoyer prendre demain ; que l'édit étoit entre les mains du Roy pour le signer et y apposer le grand sceau.

Je viens de recevoir une lettre de Faïfo et plusieurs autres du vaisseau, par lesquelles j'apprends que la maladie continue parmi notre équipage, et qu'il y en a déjà dix-huit de morts. On attribue ces maladies à l'intempérance des matelots qui boivent malgré nos précautions du vin du pays et mangent toutes sortes de fruits. D'ailleurs je crois que ces maladies sont mal traitées par des saignées répétées. Les gens du pays et ceux qui ont quelque expérience prétendent que dès que la maladie se déclare suivant la coutume par une fièvre tierce qui devient ensuite continue, il conviendrait d'user de vomitifs et décharger l'estomac des matières fiévreuses que la saignée ne saurait emporter et qui, étant ménagées forment un levain qui donnent la mort sans remède.

Ce sont là de nouveaux malheurs qui sont une suite de la mauvaise saison, car il est certain que dans ce temps de pluie, l'air n'est pas sain.

Le 10. — J'ay été rendre visite au ministre *on hieou tlaon*. Ce mandarin étoit occupé à l'exercice du canon ; il m'a envoyé faire ses excuses sur ce qu'il n'étoit pas en état de me recevoir et m'a fait prier de repasser chez lui le trois ou le quatre de cette lune.

J'ai vu chez ce mandarin diverses pièces de fonte bien exécutées, surtout de petits pierriers dont l'ouvrage est fini, et qui sont montés sur des affûts parfaitement travaillés.

Ce mandarin m'a donné un fort bon repas où il avait invité les missionnaires français, le jésuite médecin du Roy dont j'ai parlé et plusieurs mandarins ses amis. Ces repas consistent dans une grande profusion de toutes sortes de viandes bouillies et rôties, et de divers ragoûts, de légumes et de poissons, le tout sans cérémonie et sans ordre.

Ce mandarin m'a appris que le Roy étoit un peu indisposé contre moi parce que je ne voulois rien rabattre du prix que j'avais fixé à nos marchandises ou plutost parce que je ne voulois pas convenir de celui que le prince me faisoit offrir, lequel n'étoit pas celui de l'achat des dites marchandises en France.

Il ne faut pas regarder de si près, m'a-t-il dit, avec le Roy. Il vous a fait l'honneur de vous faire manger deux fois dans son palais, c'est une faveur qui vaut des millions, que plusieurs voudraient bien acheter à quelque prix que ce fût, mais qui ne se vend pas.

Je lui répondis que j'étais très reconnaissant des bontés du Roy, mais qu'il m'avait demandé les marchandises du vaisseau pour les acheter et non pour que je lui en fisse présent, qu'au reste je n'étois pas le maître de donner le bien des autres, que ceux à qui appartenoient ces marchandises seroient peu contents que j'eusse achetté de leurs biens des faveurs qui me regardoient en particulier.

Le 11. — J'ay été rendre visite à *On cai bô*, le mandarin principal chargé des affaires de notre vaisseau. J'ai porté chez lui trois présens, l'un pour le mandarin, l'autre pour la première concubine du Roy, le troisième pour le jeune prince, fils de cette concubine. Mes présens ont été reçus avec assez d'indifférence et comme une chose due Cependant les présens étoient assez considérables et composés de choses curieuses pour ces gens-cy.

Le 12. — Je suis allé au palais, j'ai rencontré le Roy qui m'a demandé ce que je voulois. J'ai répondu que je souhaitais le paiement des marchandises qui étoient dans le palais depuis plus de deux mois, ou bien la restitution de celles qu'il ne voudroit pas acheter. Le prince m'a dit à cela qu'il n'achèteroit rien et que les marchandises étoient entre les mains de *On cai bô*. Nota que j'ai dîné hier chez ce mandarin qui ne m'en a pas dit le mot et qui sûrement n'en a aucune connaissance. Ainsi voilà deux mois et demi que je crois les marchandises vendues au Roy, et point du tout. Tous les mandarins du Palais s'accordaient à me tromper. Ces fripons là ont pris les marchandises sous le nom du Roy et ont depuis deux mois taché de les vendre, pour y gagner quelque chose. Le Roy leur a ordonné en ma présence de me rendre tout, excepté le soufre, le salpêtre, la poudre à canon qu'il se réserve et qu'on n'a pas encore pu transporter de Touranne à Hué, à cause des pluies et des mauvais temps. L'on m'a prévenu qu'il falloit à l'occasion de ces marchandises préparer un présent pour le garde magasin qui est chargé de peser et de fixer le prix aux marchandises parce que si j'oubliais de lui faire ce présent il se servira pour peser de la grande balance qui donne neuf catis par pic [de] moins que la véritable, et outre cela il mettra au moins deux livres par pic pour le bon poids ; de plus sans un présent cet honnête homme dira au Roy que nos marchandises sont de la dernière qualité, on abaissera le prix et nous verra de mille manières, sans parler du retardement et autre difficulté qu'il nous fera. Je serai obligé de le payer d'avance pour qu'il ne nous fasse pas de tort et qu'il ait de la conscience.

La pluie est continuelle, grand vent de nord et de nord-est.

Le 13. — Tout le monde dit qu'on n'a jamais vu une année si pluvieuse.

J'ai envoyé la dernière caisse d'argent chez *On tha*. Ce mandarin quoique lent est encore plus expéditif que les autres. Le Roy l'aime à cause de cette bonne qualité.

Le 14. — Pluie continuelle, grande inondation. Les eaux qui se précipitent des montagnes dans la rivière ont inondé tout le plat pays et ont coulé avec tant de rapidité que leur courant a entraîné un banc de sable qui fermait l'embouchure de la rivière et interdisait aux bateaux l'entrée de ce port qui est le plus près de la cour et le plus commode pour la sortie et l'entrée d'une infinité de barques qui portent tous les ans à Hué les tributs de toutes les provinces du Royaume. Ceci est une grande nouvelle pour le Roy et pour toute la Cochinchine parce que ce port abrège infiniment le chemin des bateaux. Auparavant ils étoient obligés de remonter cinq ou six lieues plus haut et avec beaucoup de danger.

De là, j'ai été chez le ministre *On thâ tlaon*. Ce mandarin, suivant l'usage de tous ceux de sa qualité s'est fait attendre près d'une demi-heure sous le prétexte de s'habiller décemment pour me recevoir, ensuite l'on m'a introduit. La première question après m'avoir bien examiné a été sur mon âge, puis sur ma commission, enfin suivant la coutume de tous les mandarins que j'ai vus jusqu'à présent, il m'a demandé combien j'avois de femmes en Europe et puis combien j'en avois en Cochinchine. Ces gens-cy ne comprennent pas qu'on puisse vivre sans une femme, et quand on leur dit que nous sçavons nous en passer, ils nous font l'honneur de ne pas nous croire. Le mandarin m'a fait quelques autres questions, très peu intéressantes, après quoi, je l'ai prié de vouloir bien m'aider en ce qui dépendrait de lui. Il me la promis et je suis sorti pour aller chez *On thâ ngoai*.

Ce mandarin m'a reçu avec son affabilité ordinaire. Il m'a fait mille caresses et m'a fait servir un fort bon repas. J'ai passé la moitié de la journée chez lui. Il est plein de bonne volonté et j'espère beaucoup de lui parce qu'il paroît honnête homme, et qu'il est très puissant. Il est un des oncles maternels du Roy. Il m'a prié de lui dire naïvement tout ce dont je pouvais être curieux, me promettant de me le faire trouver. C'est lui qui est chargé comme j'ai dit ci-dessus de faire chapper notre argent. Il y en a déjà vingt mille marquées. Hier les orfèvres en volèrent deux.

Dès qu'il le sçut il fit fermer sa porte, et les menaça tous de les faire mettre à la cangue. Les deux piastres se retrouvèrent aussitôt. Il m'a fait lecture de l'édit du Roy qui va faire courir nos piastres. Il est tel à peu près que je l'avois demandé. J'en inscrirai ci-après la traduction littérale.

Le 15. — La pluie est continuelle et l'inondation si grande, qu'il n'y a point eu de marché et par conséquent rien à manger. Le thermomètre est descendu à 11 degrés.

Le 16. — Quoique la pluye continue, cependant les eaux sont un peu écoulées. Le Roy accompagné de cent galères s'est transporté à l'embouchure de la rivière pour examiner s'il étoit vrai que l'inondation passée eut rouvert le port situé à l'embouchure de la rivière. Il s'est trouvé dix pieds d'eau dans l'endroit où étoit le banc, lequel paraissoit auparavant quelquefois à sec. Cet événement a été une occasion de festes et de sacrifices. J'ay envoyé chercher divers ouvriers qui m'ont promis de travailler pour moi, un orfèvre, un charpentier, un vernisseur, un ouvrier en bambou. L'un a répondu qu'il avoit consulté le sorcier, qui l'avoit menacé de toutes sortes de malheurs s'il travailloit pour moi ; l'autre a répondu qu'il ne pouvoit venir, parce que c'est aujourd'hui un jour malheureux. Un troisième a promis devenir lorsqu'il auroit consulté le sorcier. Enfin personne n'est venu. C'est une misère pour avoir ici quelques ouvriers. Ces prétendus sorciers que les Cochinchinois consultent sont des pauvres aveugles qui ne sachant comment gagner leur vie se disent devin, achètent un petit coffre magique d'une forme bizarre dans lequel ils gardent trois deniers. Ces trois deniers jetés d'un air mystérieux annoncent au consultant ce qu'il doit craindre ou espérer pour l'avenir. Il en coûte huit ou dix caches pour chaque consultation, et les Cochinchinois ne font aucune affaire de conséquence sans avoir auparavant consulté le sorcier.

Le 17. — Beau temps. Je suis allé chez *On tha* pour le presser de faire publier l'édit des piastres. Cet édit est déjà signé du Roi. On en tire des copies pour distribuer aux mandarins de toutes les provinces. *On tha* me promet de le faire incessamment publier. Ce mandarin pour donner à tout le royaume l'exemple de l'usage des piastres me fournit trois mille quans en caches pour lesquels il veut être payé en argent.

J'ay envoyé chez *On cai bô* lui demander un soldat pour conduire quelques caisses d'argent à Faïfo. Il m'a fait de mauvaises difficultés ainsi que pour me prêter mille quans que je lui ai aussi fait demander en attendant que nos piastres aient cours. Ce mandarin paroissoit peu satisfait du présent que je lui ai offert quoique assez considérable. Il est comme tous ceux de sa nation forte intéressé.

J'ay envoyé demander de l'argent à divers débiteurs, mais aucun n'a payé ; il est difficile de tirer des caches de ces gens-ci.

Le 18. — J'ay envoyé chercher les quatre caisses d'argent qui restoient encore à chapper chez *On tha*. Tout m'a été rendu fort fidèlement.

J'ay reçu la visite du médecin. Ce religieux m'est venu voir avec son habit et son équipage ordinaire de mandarin.

J'ai reçu ensuite celle du supérieur des Jésuites missionnaires de ce pays-ci. Il étoit dans un équipage bien différent de celui de son confrère. Il m'a paru un homme d'esprit remplissant dignement les devoirs de son état.

Le 19. — J'ay envoyé retirer nos marchandises. Le mandarin qui les a s'est absenté et a fait dire que divers autres mandarins avoient pris nos marchandises de façon que l'interprète n'a pu rapporter que quelques merceries. C'est une folie que d'apporter dans ce pays-ci aucune marchandise de quelque valeur. Dès qu'on les débarque le mandarin examinateur du vaisseau s'en saisit pour les envoyer à la cour, les faire voir au Roy. Si les marchandises plaisent au Roy il les achète au prix que bon lui semble, quelquefois à juste prix, quelquefois non. Si les marchandises ne sont pas de son goût, après les avoir gardées deux ou trois mois on est bienheureux de les ravoit avariées, sans coffre, sans emballage, etc., car ordinairement le garde-magasin les prend pour son compte ou pour celui de ses confrères, et en donne le prix qu'il juge à propos en disant que le Roy les a achetées et n'en donne pas davantage. De plus on a toutes les peines d'estre payé soit que le Roy achette ou bien les mandarins.

1° L'usage est que le Roy ne paye les marchandises de tous les vaisseaux qu'à la sixième lune et lorsqu'il paye dans un autre temps, c'est une faveur qu'il faut acheter bien cher.

2° Si les mandarins achètent, ils ne se pressent point de payer, ils s'absentent, se font attendre, disputent pour le prix, font faire vingt voyages avant de payer, payent enfin quelquefois en mauvais deniers qui restent à pure perte, et il faut encore des présens pour leurs écrivains et pour leurs domestiques ! Quelle misère ! Tout bien considéré il vaut encore mieux avoir affaire avec le Roy.

Le 20. — J'ay achetté quelques pics de cire jaune à trente-trois quans le pic. J'ai fait divers autres marchés pour du bois de sapan à raison d'un quan le pic et quelques autres matières de teinture dont le pays fournit abondamment.

Je suis allé chez le ministre *On tha* qui a enfin expédié l'édit du Roy pour rendre nos piastres monnoye. En voici la traduction littérale.

***Édit du Roy de Cochinchine pour rendre la piastre monnoye
courante dans son royaume.***

Nous ordonnons à tous les mandarins intérieurs et extérieurs et à tout le peuple de notre royaume qu'ils sachent tous qu'il est dit (anciennement) qu'il ne convient pas de combler les ruisseaux qui découlent des montagnes quand ils conduisent des richesses. Car depuis le règne des rois de Chine *ha* et *thieong* jusqu'au règne des Rois Dang et Toû, les deniers, la soierie, l'argent et l'or ont toujours eu cours également dans ce royaume. Présentement que les vaisseaux étrangers viennent pour faire commerce, les françois ont apporté des piastres rondes et quarrées, solides et de durée. Dès lors nous avons ordonné au chef des orfèvres, de mettre à tous les piastres ces deux mots thoû dû (qui signifie avoir cours) avec les noms des orfèvres Xun, Tiêm et Thiêm ; au défaut du nom de Xun celui de Tiêm et au défaut de celui de Tiêm, celui de Thiêm. De ces trois noms un seul suffira pour servir de marque. Chaque piastre ronde, déduction faite de ce qu'elle doit diminuer (pour estre au denier 24) ne pèse que six masses et cinq condorins, et elle est ainsi marquée, et le prix sera d'un quan et trois masses qui font 780 deniers. La piastre quarrée, déduction faite de ce qu'elle doit diminuer, pour estre au denier vingt-quatre, ne pèse que six masses et quatre condorins, et elle est ainsi marquée, et le prix sera d'un quan deux masses et quarante-huit deniers qui font en tout sept cent soixante-huit deniers. Les deniers et la soyerie (c'étoit autrefois une monnoye) ont le même cours à présent. Dorénavant dans le commerce et les affaires du royaume, soit pour les dettes, soit pour les suppliques, soit pour le tribut qu'on nous payera, si on a des piastres rondes et quarrées mises en pain, chaque pain vaudra vingt quans, et cela passera en coutume et personne ne pourra suivre sa fantaisie pour hausser ou abaisser le prix. Si quelqu'un ose enfreindre ces ordonnances et qu'on l'accuse, le chef des orfèvres, suivant les ordonnances l'examinera et le punira. Que notre édit soit respecté et vénéré.

La deuxième année du règne de *Kân-hieng* Roy du Tonquin, et le premier de la dixième lune¹.

*

On tha m'a promis d'expédier demain des courriers pour porter cet édit dans toutes les provinces.

Comme ce mandarin avant de me donner audience m'a fait attendre à son ordinaire trois ou quatre heures dans mon bateau, pendant ce temps-là j'ai vu arriver chez lui une princesse, fille du Roy. Sa suite étoit considérable. Elle étoit composée de vingt ou trente servantes habillées fort proprement, de plusieurs soldats armés de sabres, et de quelques petits sauvages esclaves. Lorsqu'elle est sortie de sa galère, elle n'a point paru en public. On lui a porté un filet dans son bateau, elle s'y est mise et l'on a couvert la voiture d'un grand tapis de soye brodée, de façon qu'on ne pouvoit point la voir. Mais ce qui m'a frappé, c'est que cette princesse qui affectoit tant de pudeur, suivant l'usage du pays étoit dans une galère conduite par dix jeunes hommes bien faits et tout nuds, et a été portée dans son filet par deux coulis également nuds. Ce qui m'a encore frappé, c'est que dans le bateau même de la princesse les jeunes servantes assises à ses côtés appeloient effrontément des domestiques et leur faisoient des signes très peu décents. Au reste tout cela est l'usage du pays.

Le 21. — J'ay envoyé de nouveau chez le garde-magasin retirer nos marchandises. On m'a rendu en tout deux champans et avec beaucoup de peine. Je commence à être accablé des gens qui viennent me proposer des marchés : tous conviennent et aucun ne tient parole.

J'ay acheté deux ou trois barres d'or à deux cent vingt quans la barre du poids de dix taëls et du titre de nonante cinq. Il y a deux ou trois ans que ce métal est ici monté à un prix exorbitant. Il ne valoit cy devant que cent trente et dans les chères années cent cinquante quans. La cause de cette différence de prix est l'introduction de la monnoye de toutenague. Cette toutenague qui ne se trouve qu'à la

¹ Les actes publics se datent toujours ici de l'année du Roi du Tonquin, parce que la Cochinchine dépendait autrefois de ce royaume et conserve encore une espèce de soumission pour la cour du Tonquin.

Chine, tient du fer et du plomb. Elle est plus cassante que le premier et presque aussi pesante et plus difficile à mettre en œuvre que le dernier. De tout temps on s'étoit servi à la Cochinchine de monnoye de cuivre qui avoit une valeur intrinsèque. Les Chinois industriels pour leur commerce ont persuadé au Roy de faire fondre des deniers de toutenague, lui faisant entrevoir un bénéfice considérable dans cette nouvelle fonte. En effet, un pic de toutenague qui vaut à la Chine cinq taëls fondu en caches rend tout frais faits, vingt taëls ou quarante quans. Le Roy avide de gain et extrêmement intéressé, a donné dans ce système et a fondu des caches de toutenague. Les Chinois de leur côté n'ont plus apporté ici que ce métal dont la défaite est assurée, puisqu'il est la matière d'une monnoye dont le prix déterminé est beaucoup au-dessus de sa vraie valeur. Non contents d'apporter de la toutenague brute, ils ont voulu partager les profits du Roy ; ils ont fondu des caches dont ils ont apporté des cargaisons, et avec ce vil métal évalué dans le pays trois et quatre fois plus qu'il ne vaut en Chine, ils ont enlevé non seulement toutes les anciennes caches de cuivre, mais encore tout l'or du royaume, s'embarassant peu de donner deux cents quans qui ne leur coûtoient en Chine que quarante-cinq ou cinquante taëls, pour une barre d'or qui en vaut cent seize, et cent vingt ; à l'imitation du Roy et des Chinois, les mandarins et les particuliers ont fondu des caches, faute de toutenague ont employé du plomb, du fer, du kalin, ont épargné et confondu les matières de façon que le commerce est entièrement dérangé, et c'est un embarras des plus grands lorsqu'il faut faire ou recevoir des paiements. Voilà la principale raison qui a fait renchérir l'or dans ce pays-ci. D'ailleurs il y a eu les années dernières des incursions des sauvages nommés *moi* qui ont interrompu le travail des mineurs, et comme il n'y a que certaines mines auxquelles il soit permis de travailler, l'or est tout à coup devenu plus rare.

Il est peu de pays au monde si abondant en or, que le Royaume de la Cochinchine, mais la superstition dominante empêche de tirer avantage de ce présent de la nature. Le peuple est persuadé que les montagnes désertes où cet or se manifeste partout, sont habitées par des esprits malfaisans qu'il est dangereux de troubler dans leur demeure. Les roys pensant comme le peuple ont toujours défendu sous peine de la vie d'en couper les arbres et d'ouvrir la terre en ces lieux sacrés. Ainsi la superstition a chez les Cochinchinois plus de force que la soif de l'or et quoiqu'il n'y ait point de friponnerie et d'injustice dont ils ne soient d'ailleurs capables envers les hommes pour s'enrichir, ils n'osent cependant pour le même motif risquer de se brouiller avec les esprits. Les torrens roulent l'or de tout côté. La nature ailleurs cachée se décèle icy elle-même ; elle laisse entrevoir ses richesses, le sot cochinchinois les refuse.

Le 22. — J'ay envoyé à Fayfo à l'adresse de M. Laurens six caisses d'argent de deux milles piastres chaque, sous la conduite d'un soldat de la maison de On *tha*.

Ce soldat est chargé de la part de son maître de nous faire trouver à Faïfo trois mille quans dont il est convenu de recevoir icy le paiement en argent.

L'interprète est revenu des magasins du Roy sans pouvoir rien apporter.

La pluie ne cesse point et nous sommes menacés d'un nouveau déluge. Le Roy à ce sujet a fait assembler les mathématiciens du Royaume pour scavoir s'il y auroit cette année-ci une nouvelle inondation. Ceux-ci après avoir consulté tout le ciel ont répondu qu'il y en auroit encore une en deux jours d'icy. Les sorciers du pays consulté sur le même sujet après avoir visité les entrailles de quelques grenouilles ont dit qu'il n'y en aurait point, l'une des deux troupes payera l'amende car le roy ne les consulte guère aujourd'hui que pour tirer d'eux quelque argent lorsqu'ils ne deviennent pas juste.

Le 23. — J'ay acheté du bois d'aigle de la 3^o sorte qui vaut ordinairement dix-huit à vingt quans le pic. C'est une marchandise à laquelle il est fort aisé d'être trompé. Les Cochinchinois mêlent adroitement parmi ce bois des morceaux contrefaits peints à l'extérieur et embaumés à la fumée du vrai, de façon qu'il faut être bon connaisseur pour n'être pas surpris.

Il faut scavoïr qu'il y a trois sortes de bois d'aigle, la première qu'ils nomment *Khi nam*, c'est le cœur de l'arbre d'aloë qui est si résineux qu'on peut y enfoncer l'ongle comme dans la cire. Il se vend fort cher et le Roy a seul droit de vendre cette marchandise: c'est le bois de Calembat.

La seconde sorte se nomme *tlam hieong*, en françois Calembouc. Il paroît presque aussi résineux que l'autre, mais il a plus de bois et est par conséquent plus léger et plus dur. Cependant lorsqu'on le jette dans l'eau, il ne surnage point et c'est la marque la plus sûre pour le connoître. Il est d'une couleur brune avec beaucoup de petites taches noires occasionnées par la résine qui rend cette douce et agréable odeur qui le fait rechercher par les Orientaux pour parfumer leurs maisons et composer leurs parfums. Cette seconde espèce vaut de sept masses à un quan jusqu'à un quan et demi la livre. Il y a un bénéfice considérable à le porter à Suratte, Gedda, Moka, Bassora, etc.

La troisième espèce est le bois d'aigle proprement dit. Les gens du pays le nomment *thie hieong*. Il est plus blanc, plus léger, moins résineux que les deux autres espèces. Il se vend de trente à quarante quans le pic suivant les années. Les trois espèces sont le même arbre plus ou moins mûrs plus ou moins résineux.

On pourroit à ces trois espèces en ajouter quatre autres que les gens du pays nomment *sin hieong*, c'est-à-dire bois d'aigle verd ; il se vend dix-huit quans, le pic, *Lao hieong*, douze quans ; *nihil hieong* dix ; *nhi hieong*, trois quans. Ces trois espèces sont un bois blanc sans presque aucune veine noire. Elle sont du même arbre à la vérité, mais sans résine et par conséquent sans parfum et sans valeur. Les Cochinchinois marchands de bois d'aigle ne manquent jamais de glisser parmi la 3^e espèce de grosses bûches de ces dernières auxquelles ils scavent donner la couleur comme si elles étoient de la seconde espèce. Il faut les rebutter, autrement on feroit de fort mauvais marchés, parce que les bûches pèsent beaucoup.

J'ay reçu la visite d'un mandarin qui a inspection sur les sommes chinoises et qui est nouvellement arrivé de la province de Cham. Il m'a rapporté que la maladie emportait beaucoup de gens de notre équipage à l'hôpital de Touranne et que c'étoit une punition du diable qui se vengeoit de ce qu'on avoit tiré des coups de fusils dans des montagnes qui lui étoient consacrées et de ce qu'on alloit à la chasse les jours défendus. Voilà comme pensent les dévots payens.

Le 24. — La pluie ne cesse pas, cependant les courriers sont partis aujourd'hui pour porter dans les provinces l'édit touchant nos piastres.

L'on m'a apporté quelques pics de bois d'aigle des dernières qualités et on a eu la hardiesse de m'en demander deux cents quans pour le pic. Si j'en avois offert quatorze on m'eut pris au mot ; tout ces gens cy sont accoutumés à surfaire leurs marchandises.

Je m'aperçois depuis quelques temps d'une coutume fort singulière des marchands de ce pays-ci ; des qu'ils veulent faire avec moi quelques marché, il commencent par m'envoyer un petit présent de fruit ou autre chose semblable, puis ils s'informent dans la maison quel est le domestique auquel j'ai le plus de confiance ; ils s'adressent à celui-ci, le prient de les aider à vendre leurs marchandises, et conviennent avec lui d'une récompense au cas qu'ils puissent vendre à un certain prix. J'ai un domestique fidelle qui écoute toutes les propositions et m'en fait part.

Le 25. — Je me lasse de dire qu'il pleut toujours, je crois que cela ne finira point.

Quoiqu'on ait publié l'édit pour rendre nos piastres monnoye, je ne trouve personne qui veuille les recevoir au prix déterminé par l'édit. Cependant comme l'ordre du Roy est formel la dessus, les marchands n'osent pas dire qu'ils ne veulent pas recevoir les piastres, mais quand je leur propose quelque marché, ils disent n'avoir aucune des marchandises que je leur demande, de façon que je crains aujourd'hui que l'édit qui m'a tant coûté à obtenir ne nous soit plus contraire que favorable. Il semble qu'il y ait une conspiration générale de tout le pays contre nous, malgré la protection du Roy.

Voyant ces difficultés de faire passer notre argent j'ay emprunté du mandarin On Cai bo neuf cents quans, mais le mandarin en me prêtant à moi pour condition que je ne le payerais pas en argent mais en deniers. Ceux qui me doivent ne payent point et diffèrent de jour en jour. La raison de ces délais, c'est que dans ce pays-ci les deniers comptants mis à intérêt donnent de gros profits, c'est-à-dire au moins quatre pour cent par mois.

Le Roy a quitté le grand palais nommé *phou king* et a transporté la cour au palais d'hiver nommé *phou tlen*. Lorsque le Roy est arrivé à ce nouveau palais on a tiré trois coups de canon pour chasser disent les Cochinchinois les mauvais esprits. Ces pauvres gens racontent au sujet de ces trois coups de canon bien des historiettes qui marquent combien une imagination superstitieuse peut inventer et croire de faussetés ridicules. Ce palais d'hiver est construit sur le modèle du grand ; il est environné de canons comme les autres et bâti sur le bord du fleuve. Le Roy y passe les derniers mois de l'année parce qu'étant situé sur un terrain bas et toujours inondé dans cette saison, le prince y trouve ses commodités pour se divertir à la pêche et à l'exercice de ses petites galères qui sont ses amusemens favoris, les grands mandarins ont suivi le Roy dans ce quartier là qui malheureusement est éloigné de deux lieues de ma maison, et il faut remonter le fleuve très rapide dans cette saison.

L'interprète est revenu comme cy devant des magasins du palais sans rien rapporter.

Le 26. — Les mathématiciens et les sorciers que le Roy avoir consulté pour sçavoir s'il y auroit encore une grande inondation cette année-ci ont été mis à l'amende pour avoir prédit faux.

Le Roy a condamné les premiers à une amende pécuniaire et les autres à donner quelques buffles ou bœufs pour régaler les soldats du palais. Cependant, quoiqu'il n'y ait pas d'inondation, la pluie est si continuelle qu'il n'y a pas moyen de mettre le pied hors de la maison.

Le 27. — La pluie cesse un peu, mais il s'est élevé un grand vent du nord-est qui en arrêtant le cours des eaux pourroit bien causer un nouveau débordement. Je suis sorti pour aller au palais y terminer nos affaires, mais le débordement est si grand qu'il ne m'a pas été possible de passer sous les ponts qui se sont trouvés à deux pieds de la surface de l'eau. J'ay manqué périr par la force des courants qui ne me permettoient pas de gouverner le bateau et nous a jetés contre des pilotis cachés dans l'eau. J'ay été obligé de revenir sur mes pas.

En chemin pour ne pas perdre entièrement la journée j'ai passé chez *On cai bô*. J'ai trouvé ce mandarin convalescent qui m'a fait beaucoup d'amitié à son ordinaire et m'a régala à la Cochinchinoise.

Après dîner il m'a appris la cause de tous les délais que j'éprouve ici. Avez-vous pensé, m'a-t-il dit à faire un présent à tel mandarin, et un présent à tel autre ? Non lui répondis-je je suis ennuyé de donner et de ne rien avancer. Voila ajouta le bon mandarin la cause de tous les retardemens que vous avez éprouvés. On n'avance ici que l'argent à la main. Toute votre habileté, la protection du Roy, tout cela ne peut rien sans présents. Dépêchez-vous de donner et vos affaires finiront, heureux si vous en êtes quitte pour donner une ou deux fois. Pour que vous compreniez mieux continua-t-il, la nécessité de multiplier vos présents, il faut sçavoir que dans ce pays-ci le Roy ne pense qu'à ses plaisirs ; les mandarins ont toute l'autorité chacun dans leur district. La protection du Roy empêchera peut-être les mandarins de vous nuire, mais ne les obligera pas à vous aider. Si vous vous plaignez que vos affaires ne se terminent point, le Roy ordonnera de les terminer, mais ce sera quand les mandarins le voudront, et si vous vous plaignez encore il ne manquera pas d'excuse à ceux-ci pour satisfaire le Roy.

Cette nouvelle leçon me surprit un peu. Je voulus me récrier sur la façon indigne de penser des gens de ce pays ci et lui faire sentir que nous ne venions pas de six mille lieues loin pour nous ruiner à enrichir une troupe d'affamés. Je le sens tout comme vous, me dit-il, mais suivez mon conseil ; donnez et pensez ce que vous voudrez.

Je serai obligé d'en passer par là. Au reste ce mandarin m'a promis de m'aider en tout pourvu que je suivre ses conseils, c'est-à-dire pourvu que je donne.

Le 28. — J'ai écrit à Faïfo à M. Laurens pour lui suggérer quelques expédients sur la manière de faire passer les piastres au temps de l'édit.

J'ai écrit au mandarin On Caï bô pour le faire souvenir de la parole qu'il m'a donnée hier, et j'ai commencé à suivre ses conseils en lui envoyant un petit présent. J'en ai envoyé un autre au troisième mandarin, examinateur de notre vaisseau, qui est écrivain du nègre favori.

Le 29. — Je suis allé au palais supérieur pour tâcher d'avoir audience du Roy. Je me suis d'abord rendu à mon ordinaire chez le nègre favori pour le prier de me faire entrer. Après m'avoir fait attendre longtemps à sa porte, ses domestiques sont venus me dire que leur maître étoit malade, et ne voyait personne. Après quelques instants je suis allé à la porte du palais pour attendre là quelque officier de ma connaissance qui pût m'introduire. J'ai trouvé un capitaine des gardes qui m'a d'abord tout promis, mais qui ayant ensuite parlé en particulier à mon interprète est venu me dire que je ne pouvois pas avoir audience aujourd'hui, que les étrangers ne pouvoient point entrer dans ce palais et qu'il falloit que j'attendisse que le Roy retournât au grand palais. Ce qui ne sera que dans deux mois, au plus tôt.

Comme j'ai déjà de fortes raisons pour me défier de mon interprète et que je le voyais s'empresser à parler secrètement à ce capitaine des gardes, j'ai soupçonné que c'étoit lui qui me traversait, et vouloit me jouer quelque tour. Je me suis obstiné à attendre en me promenant vis à vis la porte et cherchant quelque expédient pour surmonter les difficultés que j'éprouvais. Ensuite comme je ne voyais plus paroître personne de ma connaissance à qui j'aurais pu m'adresser pour être introduit j'ai pris le parti de retourner chez le nègre favori et lui ai fait dire par ses domestiques que puisqu'il étoit malade je ne voulois lui parler d'aucune affaire, mais seulement le visiter avec le chirurgien qui pour lors étoit avec moi. Il me fit entrer et à peine commençais-je à l'interroger sur sa maladie que le capitaine des gardes vint de la part du Roy m'inviter d'entrer au palais. Le prince qui se promenoit alors sur un terrain m'avoit vu entrer chez son favori. Pour me recevoir le Roy étoit descendu dans une petite salle bâtie pour les audiences à la porte du palais. Il me reçut d'un air plein d'amitié à son ordinaire et me demanda si le vaisseau étoit prêt à partir, et si les garde-magazines avoient rendu les marchandises qu'il avait ordonné de me rendre. Je lui répondis que quoique depuis plus d'un mois j'eusse tous les jours envoyé chez eux, ils n'avoient encore daigné me rendre que quelques bagatelles. Comme il y avoit un de ces garde-magazines présent, le Roy lui demanda pourquoi il n'obéissoit point à ses ordres. Celui-ci s'excusa sur ce qu'il avoit été toujours occupé au palais, et le Roy lui ordonna de m'expédier au plus tôt ajoutant qu'il n'achetoit absolument aucune de nos marchandises et qu'il vouloit qu'on me rendit tout.

Après avoir remercié le Roy de sa protection qu'il vouloit bien nous accorder je tirai une chappe ou requête par laquelle je lui demandois au nom de la nation française la liberté de venir tous les ans commercer dans son royaume, et de lui apporter un présent de curiosités d'Europe sans être obligé de payer aucun droit pour nos marchandises ni pour l'avance du vaisseau. Je lui demandais la permission d'établir à Touranne un comptoir de cinq ou six écrivains avec leurs domestiques et la liberté de bâtir en cet endroit des magasins ; en un mot j'entrais dans le dernier détail pour obtenir tous les privilèges nécessaires à notre commerce. Le Roy ayant reçu ma requête avec un air de bonne volonté, me prit par la main et me conduisit sur une terrasse élevée à l'extrémité du palais vis à vis un grand étang où il faisait alors jeter le filet. Là il s'étendit sur une natte et prit lecture de ma requête. Il la relut deux fois d'un air pensif et comme je voyais qu'il ne me répondoit pas, je le priai de vouloir la signer, lui donnant pour cela les raisons les plus fortes et les plus capables de l'engager à me l'accorder. Je lui rappelai qu'il me l'avoit promis, je lui fis voir que je n'étois pas le premier étranger auquel il eut accordé semblable grâce ; en un mot, je lui fis sentir que sans la concession des privilèges que je lui

demandois, on ne se déterminerait jamais en France à envoyer d'autres vaisseaux commercer dans son royaume.

Alors il prit encore la requête et en fit lecture pour la troisième fois. A l'article où je lui demandais permission d'établir un comptoir à Touranne, il me répondit que cela ne souffrait aucune difficulté et qu'il me le permettait, qu'il m'exemptoit de tous les droits des mandarins examinateurs du vaisseau, mais à l'article où je demandais d'être exempt du droit d'ancrage, après avoir réfléchi quelque temps il me dit avec vivacité. Hé ! si je vous accorde cette exemption quel profit me reviendra de votre commerce dans mon Royaume. Je lui répondis qu'outre les présents que nous lui apporteront tous les ans, notre commerce seroit une source de richesse pour son peuple que peu à peu l'argent deviendrait commun, et que cet argent attirerait le commerce de tous les étrangers, chez qui la valeur de ce métal est connue. Le Roy insiste à dire que le vaisseau portugais outre un présent annuel lui payait encore quatre mille quans pour le droit d'ancrage, que votre vaisseau étant plus grand que celui de Macao devoit payer davantage. Il ajouta qu'il examinerait la loi qui détermine le prix pour le droit de chaque vaisseau, et me ferait dire combien il exigerait pour notre vaisseau à l'avenir, puis me rendit ma requête dont il me dit qu'il faudrait changer l'article concernant l'exemption du droit d'ancrage.

Le Roy parla ensuite de choses et d'autres et s'adressant au chirurgien qui étoit avec moi lui demanda quelques remèdes pour guérir une petite tumeur qu'il avoit à la joue, ce que le chirurgien lui promit aussitôt qu'il seroit de retour à la maison.

Ensuite je demandai au Roy la nomination d'un mandarin pour dépêcher notre vaisseau parce que la mousson commençoit à s'avancer et que le vaisseau partiroit sitôt que j'aurois reçu les marchandises qu'il avoit ordonné de me rendre, et qu'il m'auroit accordé une chappe par laquelle on pût savoir à quoi s'en tenir pour le commerce qu'on vouloit faire par la suite. Le prince répondit que l'examen de notre vaisseau appartenoit à On cãr bô et qu'il lui donnerait ordre de nous expédier. Je demandai après cela la permission d'envoyer dans nos colonies quelques ouvriers cochinchinois surtout quelqu'un qui sçut élever le vers à soie et travailler le bambou. A cela le Roy répondit que la loi défendait à ses sujets de sortir du pays et que le but de cette loi étoit de conserver au prince le tribut que ses sujets lui paient. J'ai insisté à dire que tous les jours les Cochinchinois sortoient pour aller dans les Royaumes voisins, que Siam et le Cambodge étoient peuplés en partie de Cochinchinois et que l'isle *Conon* (c'est-à-dire Pulo-Condor) n'étoit peuplée que par ses sujets fugitifs ; eh ! pourquoy répartit aussitôt le Roy, n'allez vous pas dans cette isle chercher les ouvriers dont vous avez besoin ; puisque vous estimez l'industrie de nos Cochinchinois, allez en prendre là. Ils ont abandonné leur Roy, leurs parens et leur patrie, je vous les abandonne.

J'insistai pour avoir au moins quelques sauvages ou esclaves qui fussent ouvriers (car dans ce pays-ci il n'y a d'autres esclaves que quelques sauvages que les Cochinchinois vont enlever dans les montagnes), le Roy me répondit que cela ne souffroit pas de difficulté, mais qu'il me conseillait d'attendre à l'année prochaine, promettant de m'en fournir le nombre que je souhaiterois. Il ajouta que cette année cy je ne pouvois trouver à acheter que deux sortes d'esclaves, les uns brutes et nouvellement pris qui ne sauraient rien faire, les autres accoutumés au pays et instruits de quelque métier, mais que ceux là fuiraient après que je les aurais achetés parce qu'ils étoient attachés ou à leurs maîtres ou à leurs femmes et enfans.

Ce conseil du Roy étoit une espèce d'ordre auquel je n'ai pu me refuser. Ainsi je suis sorti du palais sans avoir rien pu terminer et sans avoir obtenu autre chose que la nomination du mandarin pour dépêcher le vaisseau. J'ai aussi obtenu la permission de retourner à Faïfo.

Tandis que j'étois sur la terrasse du palais avec le Roy, des pauvres misérables se sont prosternés de l'autre côté de l'étang, et après s'estre plusieurs fois prosternés, se sont mis à crier de toutes leurs forces : à l'injustice, à l'injustice. Pour se faire mieux remarquer du Roy, ils tenoient en main une

grande planche enduite d'une couleur blanche, sur laquelle étoit gravée leur plainte. Le Roy les ayant apperçus a envoyé un capitaine de ses gardes prendre leur requeste. Ces gens là étoient de pauvres laboureurs opprimés par un grand mandarin lesquels pour obtenir justice s'étoient servi de cet expédient usité en Cochinchine.

Le 30. — Je suis allé chez les mandarins *On tli bo* et *On cai bô* tous deux chargés des affaires qui regardent les vaisseaux. J'ai concerté avec eux une nouvelle requeste qui ne souffrira pas de difficulté, et qui sera du goût du Roy à ce que m'ont dit ces deux mandarins. *On cai bô* s'est chargé de me faire mettre par écrit cette requeste en beaux caractères.

J'ay beaucoup sollicité ce mandarin pour l'engager à faire transporter à la Cour mes ballots de présents qui sont encore à Touranne et dont le défaut me nuit beaucoup. J'ai déjà prié vingt fois ce mandarin de vouloir bien faire apporter ici ces présents parce que je ne doute point que si le Roy les voyoit, il seroit tout autrement disposé en notre faveur. Mais je n'ai pu jusqu'à présent obtenir des promesses. Il me dit toujours pour raison qu'il n'ose risquer sur la mer des effets appartenant au Roy dans une saison aussi mauvaise que celle-ci. Je lui ai offert tout ce qu'il voudra, argent, marchandises, curiosités, etc., s'il veut presser un peu le transport de ces ballots. J'ai encore eu des promesses. Le Roy n'a encore reçu que deux ballots, tous les deux très curieux pour lui et il en a été content, mais il le seroit bien davantage s'il voyoit le reste. Les présents pour les mandarins sont avec ceux du Roy à Touranne, ce qui me fait d'autant plus tort que quelques mandarins mal intentionnés surtout *On cai an tlin* ont persuadé au Roy et aux grands mandarins que ces présents étoient fort peu de chose. Ce malheur est une suite de la mauvaise saison. Quelle différence pour le succès de cette entreprise si nous avions pu arriver ici deux mois plus tôt.

Le 1^{er} décembre. — J'ai acheté quelques pics d'une espèce de teinture rouge qui m'a paru très belle. Les Chinois la nomment *hong-hoa*, c'est à dire fleur rouge et les Cochinchinois *Diou*, c'est le suffranum du Levant. Je ferai ci après la description de la plante qui donne cette teinture.

J'ai fretté un bateau pour porter à Faïfo les effets et les marchandises que j'ai ici, et la journée s'est passée à emballer et charger.

Le 2. — J'ay expédié le bateau qui fut chargé hier, après avoir éprouvé mille difficultés de là part des bateliers qui sont stupides et fripons. J'ai mis sur le bateau trois ou quatre hommes pour veiller sur les bateliers et garder nos effets et marchandises.

Le 3. — Les grosses pluies se sont changées en brouillards qui rendent le pays très malsain. Il vient ici divers marchands dont les discours sont fort capables d'embarrasser un étranger qui ne connoît pas le pays. Ils se décrient tous ; ils se font également passer pour des coquins auxquels il ne faut pas se fier. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela c'est que tous disent la vérité.

J'ay reçu une lettre de M. Laurens qui m'accuse la réception de six caisses d'argent que je lui avois envoyées.

J'ay appris que le mandarin *On tha* a manqué à la parole qu'il m'avoit donnée de me fournir trois mille Quans à Faïfo avant le vingt de la lune à condition d'être ici remboursé en argent. Le vingt-sept j'ai envoyé chez lui faire des plaintes sur ce manque de parole. Il a d'abord refusé audience faisant dire qu'il étoit malade, mais à force d'instance on a obtenu la permission d'entrer, et pour prévenir mes plaintes, il s'est fâché le premier disant que je n'avois pas apparemment besoin de la somme qu'il m'avoit promis puisque je ne lui en avois point donné de billet. Notez qu'il n'y avoit pas plus de quinze jours que j'avois confié à ce mandarin plus de trente mille piastres sans exiger de lui aucun billet ; d'ailleurs comme je sais combien ces gens ci sont défiants, je lui avois envoyé mon billet par l'interprète qui l'a gardé jusqu'à ce jour sans le remettre. Cet interprète au lieu de finir mes affaires en faisant ce que je lui ordonne ne s'occupe qu'à chercher quelque expédient pour me voler. Les plaintes de *On tha* m'on fait naître à son sujet de nouveaux soupçons que j'ai éclairci. J'ai découvert que ce coquin m'a

volé aujourd'hui quelques livres de corail en branche. Il y en avoit dans le palais huit livres que le Roy a ordonné de me rendre il y a plus de vingt jours. J'ay depuis ce temps là envoyé tous les jours cet interprète pour retirer le corail et les autres marchandises, il m'a toujours rapporté que le garde-magasin du Roy ne vouloit rien rendre, mais enfin aujourd'hui il en a rapporté six livres me disant qu'il y en avoit pas davantage, et j'ai appris de son domestique qu'il en avoit détourné deux livres qu'il lui avoit ordonné de vendre, que de plus il avoit retiré des mains du garde-magasin des pièces de drap qu'il avoit portées chez lui et vendues en détail.

Je ne sais plus à qui me fier. Je ne trouve partout que voleurs. Il me seroit aisé de faire châtier celui-ci, mais je ne peux le faire sans courir risque de perdre ce qu'il a déjà volé et je suis par là obligé de ne pas lui faire connaître que je sais qu'il est un coquin : il se cacheroit et je perdrois tout.

Je suis allé chez On cǎi bô. Ce mandarin m'a remis une première requête de sa façon pour présenter au Roy dans cette requête je demande deux choses ; la première que le Roy m'accorde par un acte authentique, l'exemption de tout droit qu'il m'a déjà accordée verbalement pour cette année-ci. La seconde qu'il nomme un mandarin pour expédier le vaisseau.

Ces deux articles sont essentiels pour finir nos affaires dans ce pays-ci. Sans le premier, nous serons bientôt accablés d'une multitude de mandarins grands et petits auxquels le Roy ne donne d'autres salaires que ce qu'ils peuvent voler dans les vaisseaux qui viennent commercer ici : il ne suffit pas que le Roy m'ait exempté verbalement de leur pillage. Il me faut une exemption signée du pinceau rouge.

Je suis également obligé de demander la nomination d'un mandarin pour nous expédier, parce qu'il n'y a point ici de douane réglée. L'usage est que le Roy nomme pour chaque vaisseau un mandarin qui examine et prend note des marchandises qui s'embarquent, non pour exiger un droit, mais pour empêcher d'embarquer des marchandises prohibées telles que le riz, le fer, etc., la raison de cet usage est que la charge de mandarin examinateur est regardé dans le pays comme fort lucrative, vu la facilité de voler. Il y a auprès du Roy tant de gens qui meurent de faim et qui lui demandent sans cesse des emplois, qu'il est obligé de multiplier en nommant presque tous les ans de nouveaux mandarins pour chaque vaisseau ; si l'on me demande quelle occasion de voler peut avoir un douanier, voici ce que l'expérience apprend aux étrangers commerçant dans ce pays-ci.

Dès que le mandarin est nommé, il se transporte à Faïfo avec beaucoup de faste et peu d'argent ; il ne lui en faut point, le vaisseau payera tout. L'examineur arrivé, on vient de sa part avertir le capitaine ou le subrécargue du vaisseau. Celui-ci doit sur le champ prendre au moins cent quans pour féliciter le mandarin sur sa bonne arrivée. Quand celui-ci est de bonne humeur et qu'il veut bien s'en contenter, il les fait examiner pour voir s'ils sont bons, les fait emporter par ses domestiques et dit qu'il n'est pas comme les autres mandarins qui ne cherchent qu'à piller ; que pour lui il ne veut rien. Après quoi il donne pour les cent quans beaucoup de caresses et de belles paroles, promettant d'expédier en peu le vaisseau.

Les jours suivants se passent en demandes de la part du mandarin qui attrape d'abord tout ce qu'il peut par la voie de la douceur. Ensuite on commence le chargement ; tout va assez bien pendant trois jours au bout desquels le mandarin a des affaires, il ne peut plus penser à celles du navire. Attendez quinze jours ; les affaires du Roy doivent passer avant les vôtres. Le pauvre subrécargue sent bien ce que cela veut dire. Il apporte encore cent quans. Oh! L'homme aimable, dit le mandarin. Je vais faire pour vous ce que je ne ferois pas pour mon père. Expédiez-vous, tout passera. En voilà encore pour quelques jours. Tout à coup le mandarin devient invisible. Il est malade, on ne peut pas lui parler. C'est le tour des domestiques. Il faut dix quans à l'un, cinq à l'autre, à celui-ci une robe, à celui-là un mouchoir, etc. Enfin le mandarin se trouve et continue son rôle jusqu'à ce qu'il ait volé un millier de quans. Il expédie son navire et retourne à la cour partager son pillage avec le Roy.

Le 4. — Le mandarin *On cai bô* instruit de la dernière audience que j'aye eu au palais m'a fait donner avis que les deux mandarins qui ont eu part avec lui à l'avance de notre vaisseau, savoir le nègre favori et le capitaine Tong me traversoient dans toutes mes affaires et que j'avois tout à craindre de leur part ainsi que du mandarin *On cai an tin*. Je les suis allé voir les uns après les autres pour m'assurer par moi-même si l'avis de *On cai bô* était fondé ou non. Les trois mandarins m'ont assez bien reçu mais au travers de leurs politesses affectées, j'ai découvert chez eux une grande envie de me voler.

Le 5. — La pluie a été si continuelle que je n'ai pu sortir de la maison pour aucune affaire. J'ai passé la journée chez les voisins. J'ai entre autres visité un petit mandarin métis chinois qui a inspection sur les sommes de Chine. Il m'a fait beaucoup d'amitiés et m'a fort exhorté à avoir confiance en lui pour les marchés que je ferais par la suite, m'assurant que tous les autres mandarins étoient des voleurs. Pour me prouver mieux son amitié, il a fait venir ses femmes et ses enfants en grand nombre, m'a fort pressé d'accepter une femme et a été surpris de ce que je paroissais insensible à ses offres. J'ai été chez les autres voisins qui sont tous ou chinois ou métis de cette nation. Je suis ici dans leur quartier que les gens nomment *Phô* c'est-à-dire place de commerce.

J'ay été fort bien reçu partout, mais j'ay eu lieu de croire que tous s'étoient donné le mot pour m'offrir aujourd'hui des femmes. Ils m'ont fait à ce sujet des exhortations singulières, me citant l'exemple de tous les étrangers et surtout des portugais de Macao qui à leur arrivée dans ce pays ne manquent jamais de se marier à la mode du pays.

Ce quartier ci est le mieux bâti de toute la capitale. Les maisons sont de briques couvertes de tuiles, les appartemens en sont distribués à la chinoise. Ces bâtiments rangés à la file forment une rue qui est bien pavée.

Le quartier seroit assez agréable et commode s'il étoit moins éloigné du palais et des grands mandarins, mais il y a une forte lieue d'ici au *Phu King* qui est le grand palais que le Roy habite pendant neuf mois de l'année, ce qui est d'une grande incommodité pour ceux qui ont des affaires d'ailleurs. Comme les Chinois généralement parlant sont plus riches et plus voluptueux que les Cochinchinois ils ont attiré ici une si grande quantité de filles débauchées, qu'on est continuellement molesté par leurs importunes et insolentes invitations. J'ai eu le chagrin de voir tout d'un coup mes domestiques me manquer dans le fort de mes affaires par les maladies que leur avoient communiquées ces misérables. Il n'y a point de précautions qui puissent mettre un étranger à l'abri de ces sortes d'accidents, vu les sollicitations continuelles et la modicité du prix de ces créatures.

Le 6. — Il ne cesse de pleuvoir ; le froid est très sensible. J'ai été obligé de courir au milieu d'un déluge universel jusqu'au palais supérieur pour finir quelque chose. D'abord je suis allé chez *On tha* pour l'engager à m'échanger quelques piastres chappées pour des sapèques à cause de la difficulté que j'éprouve tous les jours à faire passer notre nouvelle monnoye. Ce mandarin qui m'a manqué de paroles pour les trois mille quans qu'il m'avait promis de faire tenir à *Faïfo* pour de l'argent que je lui eusse remboursé ici, a eu peur que je lui en fisse mes plaintes. Il m'a d'abord fait attendre à sa porte dans une espèce de cabane, ou j'ai eu tout à souffrir de l'insolente importunité d'une troupe de canailles, ses domestiques et ses soldats. Enfin au bout de deux heures il m'a envoyé donner de très mauvaises raisons pour s'excuser de ce qu'il ne pouvait me recevoir.

Ensuite je suis allé chez le nègre favori pour savoir, si je pourrais avoir audience du prince. Le nègre m'a dit que le Roy étoit renfermé avec ses femmes et ne parloit à personne ; qu'au reste si j'avois quelque requeste à présenter, il s'en chargeroit moyennant de l'argent et deux bagues de diamant (c'est-à-dire des pierres fausses, car ils ne savent pas les distinguer du diamant). J'ai été obligé de tout promettre pour finir. Notez que j'ai déjà donné à cet insatiable nègre toutes sortes de présents quoiqu'il

m'eût d'abord assuré dans la première entrevue qu'il ne voulait rien et qu'il me rendroit sans intérêt les services qui dépendroient de lui.

Enfin je suis retourné à la maison sans avoir bu ni mangé de la journée et fort mécontent de mon voyage.

Le 7. — La pluie ne finit point. J'ai pris le parti de la douceur pour faire revenir notre interprète dans le droit chemin et l'engager à nous servir plus fidèlement. Il m'a tout promis.

J'ay été accablé d'une troupe de gens qui viennent uniquement pour me demander quelque chose. Ils sont très importuns et ne cessent de demander, tout leur est bon, neuf, vieux ; ils s'accrochent de tout.

J'ai avancé ici quelques centaines de quans pour avoir une lettre de change payable à Faïfo. Le mandarin qui m'a fait la lettre n'a jamais voulu la dater d'aujourd'hui, parce que m'a-t-il dit c'est un jour malheureux. Il l'a datée du jour précédent qui sans doute était un jour heureux, mais non pour moi.

Le 8. — J'ay passé le jour chez les premiers eunuques du palais. Ce sont eux qui ont inspection sur tout ce qui entre dans les magasins du Roy. J'ai été obligé de leur porter un présent pour les engager à me rendre les marchandises que le Roy n'achète pas et qu'il leur a ordonné de rendre depuis plus d'un mois. Enfin, grâce à mon présent ils nous donneront ce qui est à nous.

Pendant mon absence il est venu à la maison dix soldats des galères qui sans autre compliment ont mesuré une pièce de bois de rose que j'ai achetée. Ils l'ont apparemment trouvée convenable pour leur dessein, car ils l'avoient déjà chargée sur leurs épaules et commençoient à l'emporter lorsqu'on s'est avisé de leur demander ce qu'ils voulaient. Ils ont répondu suivant leur coutume par des gestes insolents. Le matelot qui gardoit la maison est tombé sur ces dix drôles, les a bien rossés et mon bois de rose a été sauvé.

Ces soldats sont des voleurs publics qui vont impunément dans toutes les maisons enlever les plus belles pièces de bois disant que le Roy en a besoin pour la charpente de ses palais ou la construction de ses galères.

L'ordre du Roy est réellement tel, mais il donne de l'argent pour payer ce qu'il fait enlever et les soldats gardent l'argent. D'ailleurs sous prétexte de cet ordre ils prennent pour tous les mandarins et pour eux-mêmes. Ils vont dans les basses-cours enlever les volailles ; ils arrachent les arbres dans les jardins, prennent les chevaux et font encore payer de l'argent pour les conduire jusqu'à la cour. Quel gouvernement ! Les pauvres Cochinchinois souffrent tout cela avec patience et n'osent pas dire le mot.

De retour à la maison l'interprète m'a rapporté que le Roy m'accordoit toutes mes demandes ; ainsi je vois me disposer pour retourner à Faïfo.

Le 9. — J'ay profité du beau temps pour aller rendre visite au douanier général des sommes chinoises. C'est un Chinois qui est très riche et paroît honnête homme. Il m'a fait toutes sortes d'amitiés et m'a proposé divers marchés dans lesquels j'ai reconnu beaucoup de bonne foi.

De retour à la maison, l'interprète m'a rapporté que le Roy avoit changé de sentiment et ne m'accordoit aucune des demandes renfermées dans la requête que j'avois laissée entre les mains du nègre favori. Le Roy m'a dit l'interprète ne s'explique pas clairement, il ne sait encore quelles sont les marchandises de votre vaisseau, et quoi qu'il ne dise rien il paroît que son dessein est de garder pour ses droits les marchandises qui sont dans le palais.

Loin de croire un rapport si destitué de vraisemblance, j'ai jugé que mon interprète, domestique du nègre favori, étoit d'accord avec lui pour me voler et partager ensemble le butin. Je crains beaucoup que les marchandises qui ont été portées au palais ne soient perdues pour nous, s'il est vrai

comme je pense que le nègre ait envie de s'en saisir. Je n'ai point de justice à espérer parce que le voleur est craint de tous les mandarins et je ne peux guère aller au Roy que par lui.

Le 10. — Je me dispose à retournera Faïfo pour voir si mon absence fera passer à ces gens-ci l'envie de me voler. J'ai remis toutes mes affaires entre les mains de *On cai bô* qui m'a promis de s'en charger. Ce mandarin m'a conseillé de ne faire paroître aucun ressentiment à mon interprète, mais d'affecter au contraire de lui marquer de la confiance, crainte qu'il ne m'arrivât pis. J'ai suivi ce conseil bien malgré moi.

Notre maison est toujours remplie d'une troupe de gueux, qui viennent à ce qu'ils disent pour voir et sous ce prétexte volent tout ce qu'ils trouvent. Il est impossible d'empêcher les curieux dans ce pays-ci. C'est une espèce de droit établi que d'entrer partout pour voir. Aujourd'hui un de ces curieux a été mal reçu. Comme on étoit occupé à faire des paquets, on craignait d'être volé. On a d'abord prié les gens inutiles de sortir. Parmi ceux-là s'est trouvé le cuisinier d'une princesse qui a fait le mutin et a même frappé un domestique qui d'un coup brutal l'a renversé. Ce misérable s'est couché et a feint d'être mort. C'est ce qu'ils nomment dans le pays *nam va* c'est-à-dire se coucher pour demander justice.

Dans ces sortes de cas, les parents de la personne couchée avertissent le mandarin qui vient examiner l'affaire. Il en coûte quelques quans seulement s'il n'y a qu'une légère blessure et le prix est taxé suivant les différentes parties du corps qui ont été lésées. Si l'on a abattu une dent, il en coûte quinze quans, pour un œil cinquante, pour un bras trente, pour une jambe quarante et de plus dans les deux cas ci-dessus, il faut payer au Roy le tribut du blessé. Pour les parties de la génération il en coûte au moins deux cent quans parce que c'est un accident qui prive le Roy de sujets et par conséquent de tribut ; pour la vie d'un homme il en coûte mille quans.

Le 11. — J'ay chargé un bateau de tout ce qui nous reste ici de marchandises et effets.

Comme je vois que notre argent ne peut point passer, non-seulement au taux de l'édit du Roy mais même à quelque autre prix que ce soit, je me suis déterminé à vendre ici deux mille quatre cents et quelques piastres à raison d'un quan deux masses chaque et j'ai chargé les deniers provenus de cette vente sur le même bateau avec nos autres effets.

Le 12. — Je comptais partir aujourd'hui pour Faïfo. Dans ce dessein j'ai loué deux bateaux pour me rendre à l'embouchure de la rivière, mais lorsqu'il a été question de s'embarquer les bateliers m'ont dit qu'ils ne pouvoient me conduire à cause de cet homme qui avoit été frappé et qui restoit couché à ma porte depuis deux ou trois jours, parce que si cette affaire avoit des suites on s'en prendroit à eux et on les mettroit à la cangue. J'ay été obligé de donner pendant la nuit cinq masses à cet homme qui s'est aussitôt levé.

Le 13. — Enfin j'ai réussi à me débarrasser de ce pays-ci. J'ai fait partir le bateau que j'avois fait charger le 11, et j'y ai mis trois hommes pour garder nos effets et nos deniers. Je me suis embarqué pour retourner à Faïfo ne laissant absolument rien à Hué que les marchandises qui sont dans le palais et dont je n'ai pu jusqu'à présent obtenir ni le payement, ni la restitution quoique je n'aye assurément rien négligé pour cela.

Je suis parti à midi et ai navigué le reste du jour et toute la nuit sur un canal de la grande Rivière au milieu d'une plaine immense arrosée par une infinité de canaux et couverte de riz avec quelques villages et pagodes situées çà et là le long de la rivière.

Le 14. — Je suis arrivé ce matin avant le point du jour au lieu du débarquement. C'est une des embouchures de la rivière d'Hué, laquelle forme un port bordé d'un côté par une terre basse et sablonneuse et de l'autre par de hautes montagnes. Les gens du pays appellent ce port *Cua hêi*. Il étoit jadis profond et les sommes chinoises y entroient sans danger. Il y a environ dix ou douze ans qu'une inondation extraordinaire y forma un banc de sable et ferma entièrement ce port de façon que dans l'été le

banc de sable restoit à sec. Cette année-ci il est survenu un nouveau déluge plus considérable que ceux des années précédentes, lequel a entraîné le sable et débouché le port. Cet événement a été comme je l'ai dit ci-dessus une occasion de fêtes et de réjouissances.

Sur la terre basse et sablonneuse au bord de la rivière est bâti un vaste édifice de charpente couvert de paille. Ce bâtiment étoit destiné pour recevoir le Roy lorsqu'il alloit tous les ans à la septième lune à la rencontre des champans chargés du tribut de toutes ses provinces, lesquels se rassemblent dans le port de Touranne puis partent en flotte au nombre de plus de mille voiles.

A une lieue de la terre basse s'élève du même côté une haute montagne bien boisée et nommée *tlnte vôi* au sommet de laquelle est bâtie une pagode où le Roy monte tous les ans pour découvrir de plus loin son tribut. Dès que le prince est parvenu à cette pagode on fait un signal, et l'on tire trois coups de pierriers du sommet d'une autre montagne nommée *Chu mée* et située de l'autre côté de la rivière, à quatre lieues de distance de celle où est le Roy et beaucoup plus avancée dans la mer. Ces trois coups de canon sont pour saluer le prince et avertir de sa présence les conducteurs du tribut.

Je débarquai dans un petit village nommé *Dô*, c'est-à-dire passage. Il est situé du côté opposé à la terre basse et sablonneuse ; ce n'est qu'un amas d'auberges bâties pour la commodité des voyageurs dont le nombre est toujours grand. L'endroit n'est qu'un sable aride au pied des montagnes.

Au milieu de ces montagnes paroît une coulée qui étoit cy-devant le chemin pour aller de Hué dans les provinces méridionales ; mais comme ce chemin étoit court et facile pour venir à la capitale, les Roys ont cru faire un grand coup de le fermer pour rendre la difficulté du voyage plus grande et la ville royale plus inaccessible. Ils ont confié la garde de ce passage à une compagnie de soldats qui n'ont d'autre emploi que celui d'interdire aux pauvres voyageurs un chemin court et commode en les obligeant de côtoyer les bords de la mer au milieu des sables et des rochers et au travers des montagnes les plus escarpées.

J'ai trouvé dans ce petit village où j'ai débarqué le nombre de coulis nécessaire pour nous porter nous et notre bagage. Il a fallu à l'ordinaire beaucoup de patience pour convenir avec eux de quelque chose et les engager à partir. Il a fallu auparavant essayer le poids des caisses, estimer celui de nos corps ; plusieurs fois convenir et plusieurs fois se dédire. Enfin nous avons commencé le voyage. Dans la journée nous avons passé une rivière ou plutôt un bras de mer et gravi trois petites montagnes assez escarpées. Nous sommes venus coucher aux auberges de la douane qui dépend du village de *hoïmit*. Ce village est la limite de la province d'Hué qui est séparée de celle de Cham par une rivière qui coule entre la haute montagne de *Hai* et le village de la douane. Tous ceux qui passent d'une province à l'autre sont obligés de payer un droit à la douane établie pour cela. Ce droit est de deux ou trois deniers par personne et de dix deniers par voiture. Les étrangers n'y sont point assujettis.

Le mandarin chef de cette douane ne m'a point permis de manger à l'auberge ; il a fallu absolument aller chez lui où il m'a fait beaucoup d'amitiés jusqu'au point de vouloir me donner un lit et une femme pour la nuit. Le bonhomme est cependant chrétien, mais très ignorant.

Le 15. — Au point du jour, nous avons passé la rivière qui est fort large et porte des grands bateaux. Nous avons ensuite gravi la haute montagne de *hai* que nous avons traversée avec beaucoup de fatigues en sept heures de temps.

Cette montagne est couverte d'un bois très épais. Son terrain est partout semé de cailloux cristallisés et de rochers couverts de talque. Une infinité de torrens la coupent en tout sens ; elle a le pied dans la mer et de ce côté là elle est très escarpée. De l'autre elle tient à une chaîne immense de montagnes qui bordent toute la Cochinchine et la séparent du Laos.

Toutes ces montagnes renferment dans leur sein beaucoup d'or. Les torrents en entraînent des paillettes de toute part, mais il est défendu de travailler à ces mines. La hauteur de ces montagnes,

l'épaisseur de leurs forêts, l'horrible silence qui y règne et qui n'est interrompu que par les cris surprenants de quelques animaux monstrueux et par le bruit des torrens, tout cela inspire je ne sais quoi de mystérieux et de si effrayant que le timide Cochinchinois s'est imaginé que ces lieux sombres et déserts ne pouvoient qu'être la demeure de je ne sais quels esprits. Fondés sur cette folle croyance, les Roys ont défendu de troubler dans leurs solitudes ces habitants invisibles en abattant les arbres et en ouvrant la terre ; ils y ont même interdit la chasse dans la crainte de violer le mystérieux silence qui y règne et que leur superstition adore.

Parmi la multitude indéfinie d'arbres et de plantes qui couvrent la montagne je n'ai reconnu que très peu des espèces qui croissent dans nos climats. La nature présente ici un spectacle différent. Elle offre mille nouveautés à des yeux Européens. A la vérité sans copier ses productions de l'Europe elle les imite souvent, et le naturaliste trouve partout un même dessein varié à l'infini. Mais quelquefois la nature cache son jeu, le curieux la suit et ne la trouve qu'avec peine ; tout d'un coup elle se cache entièrement et le naturaliste la perd de vue. Il cherche à découvrir la fleur d'un arbre ou d'une plante et ne voit pas qu'elle est déguisée sous la figure ou la couleur d'une simple feuille. Ici c'est un végétal sans fleurs, sans feuilles, avec de simples branches toutes nues. Là c'est un fruit qui naît à l'extrémité de la feuille ; en un mot la nature paroît ici originale et oublier ses autres desseins, tant les productions de ce climat sont différentes de celles des nôtres.

Le 16. — Après avoir descendu la haute montagne de Hai nous avons traversé l'anse aux oignons et sommes venus nous arrêter sur les bords de la rivière de *Phung Rac*. Cette rivière qui descend des montagnes coule dans une fort belle vallée qui a cinq ou six lieues de longueur. Elle se jette à la mer dans la baie de Touranne. Son embouchure est belle et les grands bateaux peuvent y entrer pendant la belle saison. Les deux côtés de l'embouchure de cette rivière sont commandés par des hauteurs qui forment des presqu'isles. Si des Européens avoient à s'établir dans la grande baie de Touranne pour y jouir du commerce de Faïfo et de la province de Cham, il ne saurait mieux faire que de se placer à l'embouchure de cette rivière dont les bords sont fertiles et bien cultivés. D'ailleurs cette rivière conduit aux mines d'or les plus fameuses de toute la Cochinchine. Ce sont celles où il y a le moins de travail et le plus de profit. A quatre ou cinq lieues de l'embouchure sont situés au pied des montagnes les deux riches villages de *Keram* d'un côté et de *Phung Rac* de l'autre. Ce dernier surtout passe pour être extrêmement riche parce qu'il est plus près des mines. Il y a un marché où les mineurs envoient journellement leur récolte, et où l'on trouvoit cy devant à cent et cent dix quans le pain de dix taëls. Mais aujourd'hui le Roy et les Chinois le font enlever là comme ailleurs à deux cents et quelques quans. Cette mine de *Phung Rac* n'est point pierreuse, l'or se trouve meslé avec une terre rougeâtre et l'on y en trouve souvent des grains qui pèsent jusqu'à deux ou trois taëls.

Le 17. — Nous avons quitté aujourd'hui la côte de la baie de Touranne et avons traversé une plaine immense de champs de riz et de sable. Nous avons laissé le village de Touranne sur la gauche et après avoir traversé trois bras de la rivière de Faïfo je suis arrivé dans notre factorie où j'ai trouvé tous nos messieurs en bonne santé.

Le 18. — J'ai passé la journée à conférer avec M. Laurens sur la situation présente de nos affaires ; j'ay reçu différentes visites, entre autres celle du subrécargue portugais qui depuis notre arrivée dans ce pays-ci a enlevé tout le sucre qu'il a pu trouver prévoyant bien que nous serions obligés d'avoir recours à lui. Il est convenu de nous céder cent vingt milliers de sucre à raison de quatre cent piastres et demi le pic de sucre candy et trois piastres et demi le sucre en poudre. Nous avons mis pour condition que le sucre seroit bien conditionné et prêt à l'embarquer.

Les marchands cochinchinois pensent ici comme à la cour. Ils ont si peur que nous payons leurs marchandises en piastres sur le pied de l'édit du Roy qu'ils n'osent rien vendre, et lorsqu'on leur envoie demander à acheter ils nient avoir aucune marchandise. Cependant il est certain que quoiqu'ils

aient déjà chargé soixante et quatorze sommes chinoises, il leur reste encore de quoy charger notre vaisseau et au delà.

Cette nouvelle difficulté nous fait beaucoup de tort vu qu'il est désormais trop tard pour vendre nos piastres et du produit en acheter du sucre et d'autres denrées ; d'autant plus qu'il y a beaucoup de perte ici sur les piastres. On n'en offre qu'un quan et une masse tandis qu'à Hué elles valent au moins un quan deux masses et devraient valoir suivant le prix ordinaire plus d'un quan et trois masses.

Le 20. — J'ay reçu une lettre de M. Lefèvre, Evêque de Noëlene, résidant à Hué par laquelle ce prélat m'apprend que je ne dois point encore attendre de mandarin pour examiner le vaisseau, et par conséquent point de permission pour l'expédier, que le mandarin On caï bô lui a fait dire qu'il ne pouvoit terminer mes affaires : que lorsqu'il avoit voulu s'en mesler, il avoit trouvé en son chemin des adversaires plus puissans que lui. Ce ne sera ajoute l'Evêque, qu'en sacrifiant quelques milliers de quans que vous vous tirerez comme il convient de ce pays-ci. Tel a été le sort de ceux qui sont venus pour la première fois commercer dans ce royaume. Les années suivantes ce ne sera pas la même chose. Le bon évêque finit sa lettre en m'exhortant dans les circonstances où je me trouve de n'écouter en rien notre vivacité française, afin de ne pas nuire à la mission mais de prendre le parti de la douceur comme le plus prudent et de retourner promptement à la cour pour y finir moi-même nos affaires puisque le mandarin ne voulait plus s'en charger.

La lecture de cette lettre ne m'a pas peu embarrassé dans des circonstances aussi difficiles. Le premier parti qui s'est présenté à mon esprit a été de plier bagage et de nous en aller. C'étoit le party le plus naturel à prendre et le plus aisé à exécuter, mais c'eut été une infraction aux lois du royaume dont les pauvres missionnaires françois auroient peut-être été rendus responsables devant une nation aussi injuste que celle-cy.

D'ailleurs comment sortir de ce pays sans avoir rien arrêté avec le Roy, sans avoir fait les derniers efforts pour vaincre les obstacles que nous éprouvons, en un mot, sans pouvoir porter à la Compagnie aucune montre des marchandises du pays et pour ainsi dire aucune connaissance sur laquelle elle puisse compter.

D'un côté je voyais que le Roy nous accordait sa protection, qu'après, nous avoir promis les privilèges les plus avantageux, il soutenoit sa promesse en me donnant au moins des marques continues de bienveillance.

De l'autre je voyais les affaires de la Compagnie arrêtées, au moment que le succès paroissoit en devoir estre infaillible. Je voyais ce même prince qui nous avoit tout promis, nous protéger mal contre une troupe de mandarins mal intentionnés.

Toutes ces considérations jetoient dans mon esprit tant de différentes pensées contraires les unes aux autres que je n'ai pu prendre d'autre parti que celui de me condamner toute la journée à l'inquiétude et à la réflexion.

Le 21. — J'ay envoyé deux espions dans les montagnes pour me chercher divers plans qu'on m'a promis, surtout des poivriers, caneliers, aloès, rotin et bois de sapan.

Après avoir consulté avec M. Laurens sur ce que m'écrit M. Lefèvre et sur la situation présente de nos affaires, je me suis déterminé à retourner à Hué pour tâcher d'aplanir les difficultés et tenter même de profiter de l'avarice de ceux qui nous traversent pour obtenir d'eux en sacrifiant quelques chose les privilèges les plus avantageux qu'il sera possible pour la Compagnie.

Je me suis donc embarqué pour passer à Touranne, où je suis arrivé à minuit. J'ai trouvé dans notre hôpital quarante hommes presque tous convalescents. Je les ai consolés en leur donnant l'espérance d'un prompt retour.

Le 22. — Au point du jour je suis arrivé à bord du vaisseau *le Machault* que j'ay trouvé tout agréé et prêt à mettre à la voile si les affaires le permettoient. J'ai pris des arrangemens avec le capitaine suivant les circonstances où nous nous trouvons et pour prévoir celles où nous pourrions être par la suite. Il est convenu avec moi de préparer sa cale pour recevoir toutes les marchandises que nous avons à Faïfo et qu'on doit envoyer incessamment à bord afin d'être indépendans des gens du pays et de n'avoir rien qui nous retienne au cas que nos affaires viennent à tourner mal.

Du bord le canot m'a conduit en deux heures de temps jusqu'au pied de la haute montagne de Haï. Ce petit trajet m'a épargné au moins une grande journée de chemin, et du chemin très difficile. Étant dans l'auberge au pied de cette montagne j'ai vu arriver un de mes domestiques cochinchinois que j'avois mis à Hué dans le dernier bateau que j'ai expédié pour conduire nos effets à *Cham*. Ce domestique alloit à Faïfo me donner avis que le bateau dont il étoit conducteur coulant bas d'eau avoit échoué sur le sable dans l'anse de *Chu mée*, mais qu'il n'y avoit rien de perdu.

A cette nouvelle je me suis hâté de traverser la montagne et suis allé coucher de l'autre côté à l'auberge de la douane.

Le 23. — J'ai continué mon voyage le long de la mer et suis arrivé à *Chu-mée* où le bateau étoit échoué. J'ai trouvé les bords de la mer couverts de débris de ce bateau, et j'ai vu venir au-devant de moi un de nos gens qui étoit seul pour garder nos deniers et nos effets recueillis à terre sous une cabane faite des débris du bateau. Ce pauvre misérable qui étoit là depuis plus de vingt-quatre heures au milieu d'une troupe de coquins qui lui faisoient compagnie malgré lui pour pouvoir le voler fut d'autant plus consolé de me voir qu'il ne m'attendoit que dans cinq ou six jours ; il me raconta l'histoire de son naufrage et m'apprit que de trois mille quatre-vingts quans que j'avois chargés sur le bateau il en manquoit mille deux cent vingt, et qu'il croyait que ces derniers étoient encore dans la carcasse du bateau qui restoit entière échouée à cinq ou six brasses du plein, mais qu'il n'avoit osé se mettre à l'eau pour aller les chercher, parce qu'il craignoit que tandis qu'il y seroit, tous ces Cochinchinois qui étoient là n'emportassent aussi tout ce qui étoit déjà sauvé à terre. Par tout ce que j'appris de cet homme, je vis qu'il y avoit dans ce naufrage beaucoup de mauvaise volonté de la part des bateliers et que s'il manquoit quelque chose c'étoit eux qui l'avoient volé.

Comme j'étois bien accompagné j'épouvantai tous ces gens là en mettant le pistolet à la main, je les fis se jeter à l'eau, et leur ordonnai de chercher les deniers qui manquoient leur promettant dix quans s'il les trouvoient, et les menaçant au contraire de coups de bâton s'ils ne cherchoient pas bien. Mes promesses et menaces furent également sans effet. Rien ne se retrouva et après différentes tentatives, je ne pensai plus qu'à mettre en sûreté ce qu'on avoit pu sauver en terre. J'ai pour cet effet loué un autre bateau qui s'est heureusement trouvé dans ce port et dont le maître m'a bien rançonné vu la nécessité où j'étois, j'ai tout rechargé dans ce bateau et ai mis dessus deux hommes pour le conduire.

Le 24. — Je me suis saisi du maître batelier et de son écrivain que j'ai conduits à Hué.

Le 25. — Je suis arrivé au point du jour à la capitale, je suis allé loger chez l'évêque qui m'a reçu avec toutes sortes d'amitiés. Ce prélat m'a confirmé tout ce qu'il m'avoit écrit à Faïfo et je me suis disposé à aller parler au Roy.

Le 26. — L'interprète Miguel est venu de la part du nègre favori me dire que si je voulais lui donner deux mille cinq cents quans, il se chargeroit d'obtenir du Roy tout ce que je voudrais et de faire expédier promptement le vaisseau. Il a ajouté que pour réussir plus sûrement il se servirait auprès du Roy d'une nouvelle concubine qui est en faveur ; qu'il lui donnerait deux mille quans et en garderoit cinq cents pour lui. Après avoir consulté sur cette nouvelle proposition, j'ai fait écrire trois différentes requestes renfermant tout ce que j'ai à demander au Roy. Par la première j'ai demandé la restitution ou le payement de toutes nos marchandises.

Par la seconde je demandais que le Roy signât du pinceau rouge l'exemption qu'il m'a déjà accordée verbalement pour tous les droits en général de notre vaisseau et nommât un mandarin pour aller l'expédier.

Par la troisième requête j'ay demandé que les vaisseaux de la nation française eussent la liberté de venir commercer dans tous les ports de ce Royaume et y jouissent des mêmes privilèges que s'ils appartenissent au roi même de la Cochinchine. J'ai demandé la permission d'apporter ici des caches de toutenague semblables en tout à celles que le Roy fait fondre dans son palais, et j'offrais pour cette permission de payer le droit des dix pour cent, et d'estre exempt généralement de tout autre droit, tant envers le Roy qu'envers les mandarins. J'ai mis aussi la condition que si nous ne pouvions pas apporter des caches, mais seulement de l'argent ou quelque autre marchandise, nous ne payerions également aucun droit et serions les maîtres de vendre à qui bon nous sembleroit sans estre obligé de porter les marchandises au palais. Enfin je finissais par demander la liberté de faire un établissement à Touranne. J'ai remis ces trois requestes à l'interprète pour les porter au nègre et lui promettre de ma part les deux mille cinq cents quans qu'il m'a demandé au cas qu'il pût obtenir du Roy sa signature aux trois requestes.

Le nègre en bon marchand a trouvé mes demandes trop fortes et la somme trop modique, il m'a renvoyé dire que cela ne se pouvoit. Comme je ne puis plus me fier à cet interprète qui m'a déjà trompé plusieurs fois, j'ai pris le parti d'aller chez le nègre voir par moi-même ce qu'il veut et finir avec lui.

J'ai trouvé ce coquin plus insolent que de coutume. Il m'a d'abord donné de très mauvaises raisons pour faire augmenter la somme, me disant que s'il demandait une somme d'argent ce n'étoit pas pour lui, mais pour en faire présent, partie au Roy, partie à une concubine favorite. Il a ajouté que mes demandes étoient si fortes que jamais il n'oseroit les proposer ; il ne convenoit pas de présenter à son maître des choses désagréables et qui ne seroient sûrement pas de son goût ; en un mot qu'en obtenant pour moi l'exemption de tout droit, il agiroit comme un mauvais domestique qui diminue le bien de son maître.

Je lui fis sentir que s'il m'obtenoit mes demandes, il ne devoit pas penser diminuer en rien par là le bien du Roy parce que si je n'obtenais pas tous mes privilèges, nos vaisseaux ne viendroient plus en Cochinchine et le Roy se verroit par là frustré du présent qu'on lui apporteroit tous les ans si les privilèges s'accordoient. Le nègre parut frappé de celle raison, mais non persuadé ; il insista dans son premier sentiment, et je fus obligé de le prendre par intérêt en lui promettant quelque curiosité et lui donnant une bague que j'avois au doigt. Je profitai de l'instant où mon nouveau présent lui faisoit éprouver le cœur, je l'accablai de caresses qui me coûtèrent beaucoup mais qui réussirent. Il se laissa gagner et me promit tout. Mais puis-je compter sur la promesse d'un homme semblable ? La première réflexion qu'il va faire dérangera toutes mes espérances.

De la maison du nègre, je suis allé au palais pour tâcher d'avoir audience et savoir si le Roy n'a pas changé de disposition à notre égard. Dès que le nègre a su que je voulais parler au Roy, il a craint que je ne présentasse moi-même mes requestes et de perdre par là les deux mille cinq cents quans que je lui avois promis. Il a aussitôt couru dans le palais, et a si bien fait que je n'ai pu avoir audience.

Comme je retournais il m'a envoyé son écrivain pour venir avec moi faire un billet d'obligation pour la somme promise.

Le 27. — J'ai pris le parti de gagner, un capitaine des gardes pour me faire entrer au palais. Je l'ai invité à dîner, je lui ai fait quelques présents, et il m'a procuré une nouvelle audience.

Dès que j'ai paru à la porte du palais le capitaine sans en donner avis à son ami le Nègre, est allé avertir le Roy que je demandais audience. Une demi heure après le prince est venu à la porte et sans sortir il a simplement avancé la tête pour voir où j'étois. Je me suis approché et le Roy me rece-

vant avec son affabilité ordinaire m'a demandé pourquoi le vaisseau n'était pas encore parti¹. Je lui ai répondu qu'il m'avait fait la grâce de me promettre depuis longtemps un mandarin pour dépêcher le vaisseau ; que dans cette confiance j'étois allé l'attendre à Faifo ; mais que voyant la mousson passer sans qu'il parût aucun mandarin, j'avois été obligé de revenir pour avoir recours à ses bontés et le prier de nommer quelqu'un.

Le prince me dit qu'il avait nommé *On cai bô* depuis plus d'un mois et qu'il étoit surpris que ce mandarin n'eût pas obéi. J'ai tout de suite exposé les différentes difficultés que j'éprouve de la part des mandarins, les uns ai-je dit veulent me faire payer des droits que vous m'avez pardonnés avec tant de bonté et osent indignement vexer des étrangers qui sont sous votre protection royale : les autres méprisant vos ordres, retiennent injustement nos marchandises et tandis que vos bienfaits remplissent notre cœur d'estime et d'affection pour votre personne, leurs vexations nous inspirent de l'aversion et de l'éloignement pour un pays où votre bonté nous invite mais nous soutient trop faiblement contre l'avidité de vos mandarins.

Comme le Roy a paru touché, j'ai tâché de le décider fortement en notre faveur en lui disant que j'étois bien éloigné de m'attendre à de telles difficultés, lorsque la première fois que je parus en sa présence, il m'assura de sa protection dans les termes les plus forts. Que dira-t-on en France ajoutai-je lorsqu'on apprendra que le Roy de Cochinchine nous a bien reçus et nous a protégés, mais que ses mandarins nous ont opprimés ? Dans notre Royaume qui est-ce qui oserait ainsi désobéir aux ordres du Roy ? Dans quel pays du monde feroit-on de semblables injustices et avec quelle sévérité ne seroient pas punis des mandarins assez misérables pour tyranniser ceux que le Roy protège ?

Pendant ce discours le Roy changea trois ou quatre fois de couleur et d'un air touché et interdit se retira sans me répondre et sans que j'aye pu savoir au vrai l'effet de mes plaintes, comme je voyais qu'il se retiroit, je tirai promptement une requête que j'avois toute prête par laquelle je demandais justice des bateliers qui nous ont volé mille deux cents vingt quans.

Le Roy jeta les yeux sur cette requête, et jetant un cri d'indignation sur toutes les injustices qu'on me faisoit, il me dit d'un air plein de bonté qu'il me feroit sûrement retrouver la somme perdue.

Je ne saurois croire que ce prince aye part aux vexations que j'éprouve. Il paroît avoir le cœur bon et aimer les étrangers, mais pourquoi ne punit-il pas les mandarins ou du moins ne les empêche-t-il pas de nous voler ? Il sçait bien se faire obéir quand il veut. La suite m'apprendra ce que je dois penser à son sujet.

Le 28. — Un soldat que j'avois envoyé à *Chu mehé* se saisir des bateliers camarades de ceux que j'ai amenés ici, est revenu sans avoir pu les prendre. Il m'a appris que le second bateau sur lequel j'avois chargé les débris du premier naufrage avoit manqué de périr mais qu'il étoit heureusement rentré dans le port. Le Roy a nommé *On cai bô* pour examiner l'affaire des bateliers. Ce mandarin a sur le champ envoyé ses soldats se saisir des deux hommes que j'avois conduits ici.

Le Nègre m'a renvoyé aujourd'hui l'interprète avec le capitaine des Gardes, son ami, et l'un des examinateurs de notre vaisseau pour me dire que si je voulois augmenter encore cinq cents quans il obtiendrait ce soir même mes demandes.

Après avoir disputé toute la journée je suis convenu de promettre les trois mille quans à condition que mes trois requêtes seroient signées du Roy et je leur ai fait mon billet où je n'ai rien oublié pour stipuler clairement les conditions. C'est la troisième requête qui est la plus intéressante et pour laquelle seule je crois ne devoir pas épargner les trois milles quans.

¹ Cette question du Roy prouve bien que ce n'est pas par son ordre que les mandarins nous molestent ; elle prouve aussi qu'il est bien peu au fait de ce qui se passe chez lui. Il est vrai qu'il ne se mêle de rien.

J'ai découvert une infinité de nouvelles friponneries de la part de l'interprète Miguel.

Le 29. — J'ai eu la visite des mandarins auxquels je me suis engagé de payer trois mille quans s'ils pouvoient obtenir du Roy les demandes dont j'ai parlé ci-dessus : ils se sont servis de toutes sortes de ruses pour me faire augmenter la somme en me disant que le Roy n'accorderoit jamais ces demandes. Comme par mon billet j'exige d'eux qu'ils m'obtiennent la signature à trois requestes pour la somme de trois mille quans, ils ont voulu stipuler le prix de chacune de ces requestes, afin d'avoir une récompense sûre pour les deux premières qui sont aisées à obtenir, et me faire ensuite contribuer pour la dernière qui est la plus difficile, mais la plus intéressante. Malgré toutes les difficultés je me suis tenu à mon premier billet sans y avoir rien changé. Ils m'ont appris que le Roy a nommé hier le mandarin *Oh caïbo* pour aller dépêcher notre navire.

Ce sont eux qui ont la commission de porter cet ordre au susdit mandarin, mais ils n'oseroient le faire aujourd'hui, disent-ils, vu que c'est un jour malheureux.

Ce qui m'embarrasse le plus en négociant avec ces gens-ci, c'est qu'ils ne disent jamais un mot de vérité. Aujourd'hui ils conviennent d'une chose, demain ils nieront en estre convenu. Ils promettent et se dédisent continuellement sans le moindre scrupule, n'ayant pour objet que leur propre interest dans toutes les affaires dont ils sont chargés même de la part du Roy. Ils ne pensent qu'à tirer en longueur pour gagner davantage ; tous leurs discours ne tendent qu'à tromper. Plus on leur donne, plus ils marquent envie d'avoir. Chaque entretien qu'on a avec eux finit par quelque demande importune de leur part. Pour traiter avec de semblables gens il ne suffit point d'avoir de l'intelligence des affaires. Il faut être aussi fripon qu'eux.

Un autre désagrément non moins grand que le premier, c'est qu'il n'y a pas de ministre déterminé pour telle ou telle affaire, surtout pour celles des étrangers. Le Roy donne à sa volonté le maniment des affaires les plus intéressantes à ses domestiques nègres ou à quelques soldats favoris suivant qu'il veut les récompenser, parce qu'il ne leur donne ces commissions qu'afin qu'ils puissent gagner. Comme le Roy d'ailleurs ne les paye pas, dès qu'ils ont quelque commission ils n'oublient rien pour en tirer le parti le plus avantageux et s'enrichir s'ils peuvent pour le reste de leur vie. De là viennent les friponneries qu'on éprouve, de là vient la longueur des affaires qu'on ne scauroit terminer avec un ignorant soldat qui ne connoît tout au plus que ses armes ou un nègre qui ne scaît que les viles fonctions d'un esclave. Ce qu'il y a de singulier en tout cela c'est de voir les plus grands mandarins obligés de faire leur cour à ces coquins et le Roy demander compte à ceux-ci de leurs friponneries et partager avec eux le pillage.

Enfin les deux mandarins sont retournés en me disant qu'ils ne pouvoient se charger de mes requestes pour la somme de trois mille quans.

Le 30. — On a commencé à découvrir le vol que nous ont fait les bateliers. La maîtresse du bateau étant mise à la question a avoué avoir volé trois mille quans pour payer ici des dettes de mandarins. Les associés l'ont accusée d'avoir tout volé, et de leur avoir conseillé de couper les rotins qui lient le bateau et de le faire par ce moyen ouvrir et périr en pleine mer afin de donner à croire que tout avoit été ainsi perdu ; mais les bateliers quoique habiles nageurs, n'ont osé le faire périr en pleine mer. Tout ce qu'ils ont pu faire pour contenter leur maîtresse et payer la part qu'ils ont eue au vol, a été de couper un peu de rotin qui liait le bateau pour lui faire une voie d'eau puis de venir s'échouer sur le sable.

Cette première découverte me fait espérer que tout ou la meilleure partie des mille deux cent vingt quans se retrouvera.

Les deux mandarins de hier sont encore venus pour éprouver de nouvelles ruses et me faire augmenter la somme que je leur promets pour mes requestes. J'ai toujours tenu bon.

Le 31. — J'ai envoyé chez *On cai bô* qui comme je l'ai dit ci-dessus a été nommé il y a plus d'un mois pour aller expédier notre vaisseau mais qui avoit négligé l'ordre du Roy et qui vient encore d'être nommé depuis ma dernière audience.

Ce mandarin a répondu que quoique le Roy l'eût nommé, l'ordre ne lui en avoit pas encore été porté ; qu'au reste il étoit inutile qu'un mandarin allât sitôt expédier le navire vu que je n'avois pas encore payé les droits qui sont de dix pour cent. Voilà la première fois que ce mandarin m'a parlé de payer ce droit. Il m'avoit toujours assuré que le Roy me les avoit pardonnés ; que d'ailleurs c'étoit la loi du Royaume de n'exiger aucun droit d'un vaisseau qui apporte un présent tel que le nôtre, outre cela, comme je l'ai déjà dit, le Roy lui-même m'a répété vingt fois qu'il n'exigeoit aucun droit et tout nouvellement dans ma dernière audience il me l'a encore dit en présence des mandarins qui me font tant de difficultés. On peut voir par là comment le Roy est servi. Il donne des ordres et celui qui est chargé de les porter n'en fait rien, à moins que la personne intéressée ne lui donne de l'argent, ce qui est d'autant plus surprenant que le Roy est réellement craint. Quel embarras pour un étranger ! Quelle patience ne faut-il pas ! Si encore il n'en coûtait qu'une centaine de quans ! mais ces gens-ci ne parlent que par mille.

Ce droit dont *On cai bô* me fait parler ce matin est très considérable. Aucun vaisseau ne l'a jamais payé parce que quoiqu'il soit déterminé par la loy, une autre loy en exempte tout vaisseau qui apporte un présent curieux. Jamais vaisseau n'en a apporté un comme le nôtre. Ce droit de dix pour cent sur toutes les marchandises du vaisseau se détermine sur l'estimation que fait le subrécargue des dites marchandises conjointement avec le mandarin qui examine le vaisseau. Quoique nous n'ayons presque aucune marchandise je ne sais comment *On cai bô* a composé son catalogue. Il nous donne pour quatre vingt mille quans de marchandises sur lesquelles nous devons, dit-il, huit mille quans.

Je vois à présent que ce mandarin, quoique chrétien, est aussi fripon que les autres et s'accorde avec eux. Dans les commencements il avoit paru disposé à m'aider et m'avoit donné de fort bons conseils que j'ai suivis à la lettre. Aujourd'hui j'apprends qu'il écoute le père Jésuite médecin qui l'a entièrement indisposé contre nous, et qui lui a fait des avances d'argent ainsi qu'à deux ou trois autres mandarins, pour les engager à nous traverser dans nos entreprises, de façon que je ne vois pas d'autre remède que de donner plus que ce bon Père qui agit ouvertement contre nous au nom de ses confrères et des Portugais.

Le 1^{er} janvier 1750. — J'ai renvoyé chez les mandarins avec lesquels je suis en négociation, et leur ai écrit la lettre la plus engageante qu'il m'a été possible pour tirer d'eux quelque service Ils m'ont répondu que le Roy devant retourner demain au grand palais, ils étoient occupés à faire transporter ses effets, qu'ils ne pouvoient point me servir de deux jours, mais qu'après cela ils se chargeroient de terminer nos affaires : nouveaux délais tous les jours.

L'interprète Miguel que j'ai envoyé chercher m'a fait réponse que si je lui donnais trois cents quans d'avance il viendrait me servir. J'ai fait acheter de la graine de vers à soie pour envoyer à notre colonie de Maurice. J'ai vu aujourd'hui chez un mandarin cochinchinois une idole d'or d'environ un pied de haut. Son altitude est celle d'un furieux ; elle est montée sur un monstre marin et tient en main un trident. Ce mandarin m'a bonnement assuré que cette idole a autorité sur les vents et sur la mer. C'est le Neptune des anciens. L'ouvrage quoique dans le goût cochinchinois est assez bien exécuté, on m'en a demandé mille quans.

Comme je demeure ici chez l'Évêque et que c'est aujourd'hui jour de cérémonie et de visites, j'ai été surpris de ne voir venir aucun des religieux qui sont à la ville, quoiqu'ils soient au nombre de sept ou huit. Ces bons missionnaires auroient dû naturellement venir visiter l'Évêque leur supérieur, mais j'ai appris à cette occasion que la discorde règne dans cette mission comme dans toutes les autres. Dix ou douze européens qui sont ici au milieu d'une nation barbare, et qui ne devoient point avoir de

plus grande consolation que celle de se rassembler quelquefois et de converser ensemble ne se voyent jamais et ne peuvent se souffrir.

Le 2. — Le Roy est descendu du petit palais de *Toudouc* au grand Palais. Ce changement ne m'a pas permis de travailler à aucune affaire.

J'ai fait appeler un ouvrier, mais ce misérable sortant de bon matin de sa maison pour venir travailler chez moi a eu le malheur de rencontrer une femme. Il est aussitôt retourné, et de tout le jour n'a osé mettre le pied hors de chez lui dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident, la femme est ici un oiseau de mauvais augure.

Il est arrivé aujourd'hui une histoire qui fait beaucoup de bruit.

Un ancien auteur naturaliste Chinois parle dans ses ouvrages d'un certain arbre qui ressemble presque en tout à notre figuier d'Europe. Après avoir fait un grand éloge de cet arbre auquel il donne des qualités merveilleuses, il finit par dire que quoique cet arbre ne donne point de fleur, cependant il peut en porter et que le Royaume où l'arbre portera fleur sera le plus riche et le plus heureux de tous les royaumes.

La Cochinchine produit l'arbre en question et dans le voisinage du palais sur le bord d'un ruisseau, on a trouvé aujourd'hui deux fleurs rouges qu'on dit être fort belles sur un de ces arbres. Un heureux hasard a conduit dans cet endroit deux jeunes gens qui ont pris ces fleurs et les ont portées au Roy.

Aussitôt le prince a fait assembler tous les grands mandarins, leur a fait voir les fleurs. On a envoyé reconnoître l'arbre et examiner si les fleurs y avoient été véritablement cueillies. La vérité du fait confirmée le Roy a avalé les fleurs comptant bien se procurer par là le bonheur le plus parfait et peut-être l'immortalité. Les mandarins ont applaudi à sa bonne fortune en se prosternant neuf fois et tout le monde ne doute plus du bonheur du Roy et de tout son royaume. Les deux jeunes gens qui ont fait cette découverte ont eu chacun une compagnie de soldats.

Ce petit événement ne contribuera pas peu à augmenter la vanité du Roy qui est déjà grande et donnera lieu à beaucoup de flatteries de la part de ses courtisans qui en faisoient déjà un dieu. On a placé une compagnie de soldats auprès de l'arbre pour le garder et le Roy a ordonné d'y élever une pagode.

Le 3. — Je suis allé chez les deux mandarins avec lesquels je suis en marché pour finir mes affaires. J'ai trouvé le Nègre favori qui m'a dit avoir parlé au Roy et que ce prince étoit disposé à signer mes trois requestes à condition que je payerai les trois milles quans dont j'étois convenu, et de plus les droits des trois examinateurs de notre vaisseau dont la somme se monte à sept cens cinquante quans, c'est-à-dire à deux cents cinquante quans chacun. J'ai encore disputé beaucoup là dessus, mais comme j'ai affaire à gens qui n'entendent aucune raison, et que d'ailleurs le nègre m'assuroit que tel étoit l'ordre du Roy, j'ai été obligé de convenir de tout ce qu'il a voulu. Je lui ai donné la liste des marchandises qui sont encore au palais, et dont le prix suivant la facture que nous avons donnée, monte à plus de cinq mille quans. Je lui ai dit de prendre sur cette somme les trois mille quans que le Roy demande et de se charger de payer les trois examinateurs dont lui-même est du nombre. Il a consenti à ma proposition et m'a promis de finir demain en obtenant la signature du pinceau rouge à mes trois requestes.

Ce misérable nègre est insatiable. Il m'a fait mille demandes et j'ai été obligé de lui donner sans quoi tout eût été brouillé : il est certain que les trois milles quans sont pour lui quoiqu'il dise ne les demander que pour les offrir au Roy.

Le 4. — Le Roy est allé à la chasse au tigre. Ce prince a pris goust pour cet amusement, parce que, me dit-il un jour, c'est un exercice qui l'accoutume aux fatigues de la guerre et le rend hardi.

J'ai acheté quelques petites pièces de soye mal fabriquées. On ne sauroit en avoir à moins de les commander. La soye n'a jamais été aussi chère dans le pays que cette année. Elle vaut ordinairement de huit à neuf masses le nèn ou les douze onces, la soye de la première sorte. Aujourd'hui elle vaut au moins un quan trois masses jusqu'à un quan six masses.

J'ai fait venir chez moi un fondeur de deniers du Roy qui m'a vendu tous ses outils et m'a enseigné la manière de fondre en travaillant lui-même devant moi, et me faisant voir toutes les opérations. Comme le nègre favori me dit hier que le Roy m'accordait avec mes deux autres demandes, la permission d'apporter ici des caches, je n'ai rien négligé pour m'instruire à fond de la manière de les fondre et j'insère ici ce que j'en ai recueilli.

Manière de fondre les caches en Cochinchine.

On commence d'abord par poser solidement un petit établi de la longueur du moule des caches. Cet établi a ici deux pieds de longueur sur sept pouces de largeur. Il a la forme de l'établi d'un tonnelier. On pose dessus une ligne parallèle un premier cadre dont les parties sont fixes et ne jouent point. On couvre la surface de l'établi d'une poussière de charbon renfermée dans un sac de toile claire, puis on remplit la cavité que forme le cadre au-dessus de l'établi de la terre grasse préparée, passée par un gros tamis et médiocrement sèche.

Cette terre étant ainsi posée de façon qu'elle surpasse la hauteur du cadre d'environ un demi-pouce.

L'ouvrier la presse d'abord avec les mains, puis il monte dessus et s'appuyant sur un morceau de bambou suspendu par les deux extrémités à la hauteur de ses bras, il foule cette terre de tout le poids de son corps, en poussant et repoussant dessus deux ou trois fois.

Cette opération faite, l'ouvrier prend un petit morceau de bois de la longueur d'un demi-pied, de forme carrée et de deux pouces d'épaisseur en tous sens. Avec ce planissoir il enlève toute la terre qui surpasse le cadre, après quoi il sème encore du charbon sur cette terre.

Alors il divise avec le compas la largeur du contenu du cadre en quatre parties. Sur les deux points qui marquent les deux parties les plus voisines des bords du cadre, dans sa longueur il trace deux lignes dans chacune desquelles il pose une baguette de fer qui est un peu plus grande à l'une de ses extrémités, et va toujours en diminuant jusqu'à l'autre.

Cette baguette de fer est séparée en trois parties qui s'ajustent bout à bout l'un de l'autre lorsqu'on les emploie. Chacune de ses parties est ronde d'un côté et triangulaire de l'autre.

C'est le côté triangulaire que l'ouvrier enfonce dans cette première terre préparée, dont j'ai déjà parlé cy dessus. Il enfonce chacune des parties de ces deux baguettes l'une après l'autre avec un petit instrument de corne et d'ivoire fait à peu près comme le manche ordinaire d'un outil, convexe à l'une de ses extrémités et concave à l'autre. Il frappe légèrement et avec adresse sur ce petit instrument sur la baguette de fer pour la faire enfoncer également de la moitié de son épaisseur.

Ces deux séparations étant formées par les deux baguettes de fer, l'ouvrier ajuste les caches originales qu'il a choisies pour en graver l'empreinte dans la terre, il les applique toutes bout à bout l'une de l'autre, en laissant seulement une ligne de séparation, ayant bien soin de les placer toutes sur le même côté, de façon qu'elles touchent la baguette de fer. Avant de les placer, l'ouvrier doit avoir attention de les frapper avec le petit outil de corne ou d'ivoire dont j'ay parlé cy dessus, afin de rendre la cache un peu concave du côté où elle doit être appliquée sur la terre, afin que la frappant ensuite sur le côté opposé pour en mieux imprimer les caractères elle revienne dans son état naturel.

L'ouvrier forme ainsi quatre lignes de caches, c'est-à-dire une ligne de chaque côté de chacune des deux baguettes de fer ; les caches ne doivent être enfoncées dans la terre qu'à la moitié de leur épaisseur.

Il faut avoir attention de laisser deux pouces de vide à la tête des quatre rangs de caches. Dans cette espace vide, l'ouvrier imprime avec force le côté concave, de son instrument de corne. Cette empreinte servira par la suite à retenir la terre qui doit être jetée sur ces rangs de caches. Pour faire la seconde partie du moule en prenant l'empreinte de l'épaisseur de la moitié de chaque cache du côté opposé à celui où elles sont déjà appliquées sur la terre. C'est, également pour tenir cette seconde terre que l'ouvrier imprime dans les bords de la première des cavités triangulaires qu'il fait avec un petit morceau de bois à sa volonté.

Cette première couche des caches originales étant ainsi disposée, l'ouvrier la saupoudre une première fois de poussière de charbon. Il applique sur ce premier cadre qui ne s'ouvre point un second cadre dont les quatre angles jouent et qui peut s'ouvrir. Il remplit ce nouveau cadre comme le premier de terre préparée ; il la foule avec les mains, puis avec les pieds comme dans la première opération. Enfin il en ôte le superflu comme cy devant. Il frappe légèrement les deux côtés des deux cadres, les enlève tous les deux, les renverse de façon que les caches et les baguettes de fer resteront appliquées sur le second moule et présenteront la partie qui étoit imprimée dans le premier.

Ce second moule alors se met à la place du premier qu'on laisse à part pour un moment ; on adapte sur le cadre de ce second moule un troisième cadre. Cette opération se fait d'autant plus facilement que le cadre supérieur a quatre chevilles qui répondent à quatre trous du cadre inférieur ce qui rend l'ouvrage beaucoup plus juste.

Le nouveau cadre étant ainsi appliqué, on saupoudre les caches de poussière de charbon. On remplit le cadre de terre. On la foule, on en tire le superflu comme cy devant ; en un mot on en forme la seconde partie du moule, qu'on lève avec dextérité comme le premier, et qu'on pose sur une planche de la largeur du cadre.

Jusqu'ici il n'y a encore que la moitié du moule de fait, parce que le premier n'a servi que comme de base pour faire les autres. Car comme le premier cadre ne peut pas s'ouvrir le demi moule qu'il renferme ne peut servir que pour la fonte. On le met à part comme je l'ai dit cy dessus, et il ne sert qu'au cas que le moule sur lequel on veut imprimer le revers des caches ne vienne à se casser. Alors on reprend ce premier cadre, on le pose sur celui qui menace ruine, et en le renversant, les caches se retrouvent disposées comme la première fois, et on recommence l'opération.

Après cette explication, il est aisé de comprendre comment après l'impression du premier demi-moule on imprime le second, en renversant les moules de façon que lorsqu'on les sépare, les caches qui restent sur le moule inférieur présentent le côté qu'on veut imprimer.

Les moules étant ainsi formés on les place parallèlement les uns sur les autres au nombre de six, vingt, trente à la volonté de l'ouvrier. Puis on les couvre tous d'une nouvelle planche qu'on lie avec la planche inférieure de façon qu'on puisse manier le tout sans courir risque de rien casser. Alors on renverse tous les moules ainsi attachés sur une troisième planche de façon que l'orifice de tous les conduits destinés à recevoir la matière se présentent en haut.

Il faut avoir attention de disposer cette dernière planche inférieure de façon qu'elle ait un peu de pente, ce qui se fait en mettant sous l'une de ses extrémités quelque chose qui s'élève de ce côté-là. Alors on prend une petite cuillère de fer aiguë et l'on se sert de sa pointe pour élargir légèrement l'orifice de chaque conduit. Puis avec l'extrémité du manche de cette cuillère lequel forme une espèce d'anneau, on trace dans la superficie des moules, un petit conduit également creusé qui conduit d'un orifice à l'autre. Ces deux opérations se font avant de lever les moules sur la planche inférieure.

Il ne reste plus qu'à verser la matière. Il faut avoir attention que la matière ne soit pas trop cuite, c'est ce que l'expérience apprend. Dès que la matière est jugée bien fondue, on la prend avec une grande cuillère et on la verse dans tous les conduits extérieurs qui communiquent à chaque conduit intérieur. On laisse un peu refroidir la fonte, puis on brise les moules.

Les caches retirées du débris des moules, on en sépare tout le superflu qui se remet à la fonte ainsi que celles qui ont été manquées. Quant à celles qui ont bien réussi on les enfle au nombre de quatre ou cinq cents dans une aiguille de fer forgé suivant la forme carrée du trou qui est au milieu des caches. On les presse l'une contre l'autre avec force à l'aide d'un petit battoir de fer percé comme les susdites caches.

Alors on présente cette enfilade sur un tour et à l'aide de deux grosses limes entre lesquelles on les fait retourner, on réussit à en polir la circonférence après quoi on les lave pour une plus grande propreté.

*

Le 5. — Le Roy s'est donné le spectacle du combat des tigres avec les éléphants. On a transporté les premiers dans des cages sur une isle située au milieu de la grande rivière de Hué vis-à-vis l'un des palais. On a fait passer la rivière à quarante gros éléphants qui se sont rangés en ordre de combat et ont formé une double haie qui bordait entièrement l'une des extrémités de l'isle. Les tigres étoient placés du côté opposé et des soldats, la lance à la main, ont bordé une autre partie de l'isle dans toute sa longueur qui peut être de six cents pas ; de façon qu'il ne restait qu'un côté de l'isle ouvert. C'est en cet endroit que le Roy est venu se placer accompagné d'une douzaine de galères et de tous les grands mandarins du royaume. La galère du Roy n'étoit distinguée que par un parasol rouge qu'un page tenoit à côté de ce prince.

Le Roy a fait donner le signal du combat en faisant frapper à diverses reprises sur un morceau de bambou (cet instrument grossier rend un son ou plustost fait un bruit très désagréable). A ce signal des soldats font sortir un des tigres de sa cage. Ce pauvre animal qui a longtemps souffert dans son étroite prison et auquel on a rogné les ongles et lié la gueule, sort à demi-mort et est attaché avec une longue et bonne corde à un poteau. Aussitost un éléphant se détache de sa ligne et vient à pas lents auprès du tigre. Il replie sa trompe crainte d'être saisi par cet endroit sensible, et avec ses deux dents soulève le tigre qui est sans défense, et le fait pirouetter assez haut, puis recommence ce jeu jusqu'à ce que le tigre soit entièrement mort. Alors des soldats avec des fagots de paille viennent lui brûler les barbes afin que personne ne puisse s'en servir pour composer des poisons, car les gens du pays prétendent que ces poils sont extrêmement dangereux.

Voilà ce que c'est que le combat des tigres contre les éléphants, spectacle bien ennuyeux. Cependant le Roy et tous ses mandarins ont eu la constance de passer la journée à voir ainsi tuer dix-huit tigres.

Le Roy rend le combat si inégal en faisant désarmer les tigres, parce qu'il craint pour ses éléphants qui lui coûtent fort cher, et qui sont la principale force de son royaume. Je crois en effet que l'éléphant malgré sa grosseur énorme se tireroit mal du combat à cause de la légèreté du tigre.

En voyant tous ces éléphants rangés en ligne, j'ai fait réflexion que ces prétendues forces du Royaume sont bien peu de chose ; toutes ces grosses masses ne résisteraient pas longtemps à notre artillerie, et ces animaux sont plus propres à nuire à ceux qui les emploient qu'à les défendre contre des ennemis qui les attaqueroient.

Tous les soldats qui bordaient l'isle étoient les troupes choisies de la Cochinchine. Ils étoient au nombre de mille de diverses compagnies. Mais j'ose assurer que 50 européens les eussent bientost

mis en déroute. Ces pauvres soldats meurent de faim par l'avarice du Roy, et sont si exténués qu'ils ne peuvent se soutenir.

J'étois allé au palais pour terminer mes affaires, mais ce combat les a encore différées ; j'ai attendu jusqu'au retour du Roy, j'ai parlé pendant la nuit au nègre favori qui m'a encore demandé mille quans. J'ai été obligé après bien des excuses et des contestations de les lui donner encore. Il m'a promis moyennant ces mille quans de finir toutes mes affaires et de m'obtenir une exemption de tout autre droit quelconque. Je les lui ai accordés à prendre sur ce que le Roy nous doit sur nos marchandises qu'il a dans son palais ; je lui ai fait un nouveau billet pour ces mille quans et suis retourné dans l'espérance de voir terminer toutes les difficultés, Y a-t-il rien de si indigne que la conduite de ce mandarin ? Lui présent, le Roy m'a pardonné tous ses droits et ce misérable me demande aujourd'hui quatre mille quans pour avoir la patente du Roy tant pour cette exemption que pour mes autres demandes. D'abord il ne m'a demandé que deux mille cinq cents quans pour obtenir disait-il la seconde chappe, quoiqu'elle fût comprise dans la condition que j'avois mise dans mon billet de deux mille cinq cents quans. Je lui ai encore accordé cette nouvelle somme. Nouvelles assurances de la part de ce fourbe que toutes mes affaires seroient finies le jour même. Aujourd'hui il faut encore ajouter mille *quans*. Quelle patience ne faut-il pas pour traiter avec de pareilles gens ? Le malheur est que ce nègre ou ses gens gardent la porte du palais et je ne puis parvenir jusqu'au Roy qu'avec la permission de ceux-ci ; quand même le Roy me demanderait, le pauvre prince n'est pas le maître, parce que ces coquins le trompent et lui donnent mille raisons pour l'empêcher de me voir et pour m'éloigner du palais. Si la mousson étoit moins avancée je tenterais auprès de quelques autres mandarins pour me procurer une audience, mais je suis si pressé de dépêcher le vaisseau et ces gens-ci sont si lents qu'il n'y a pas moyens de rien espérer de ce côté là. D'ailleurs il y aurait tout lieu de craindre que l'autre mandarin auquel je m'adresserais ne fût pas encore plus fripon, et ne s'accordât même avec celui-ci que tout le monde craint parce qu'il est favori.

Ce que j'éprouve aujourd'hui me prouve la vérité de ce que m'ont souvent répété plusieurs mandarins et surtout les missionnaires de ce pays-ci, scavoir que depuis quelques années le Roy livré à ses plaisirs et abruti par la volupté a perdu le gouvernement réel de son Royaume qu'il a laissé en proie aux plus voleurs d'entre les mandarins, de façon que ce n'est plus ici que pillages et friponneries dont personne n'est exempt et que le Roy ignore seul. Sa grande avarice facilite d'ailleurs le désordre, parce que les voleurs publics le satisfont en lui faisant part de leurs pillages, et par là s'entretiennent dans leur crédit, ferment la porte du palais à la voix de la justice, et interdisent toute entrée à l'innocence qu'ils oppriment. Avec un tel gouvernement je ne vois pas qu'il y ait désormais de l'agrément à espérer pour les étrangers qui viendront commercer ici quand même le Roy leur accorderait les plus beaux privilèges. Les Chinois et les Portugais qui viennent ici tous les ans éprouvent des vexations inouïes ; ils les souffrent à cause du grand profit que leur donne le commerce de la toutenague, mais on peut ajouter que malgré ces profits ils se ruineroient s'ils n'étoient aussi fins que ceux avec qui ils négocient.

Le 6. — Je suis retourné chez le Nègre comptant y trouver mes trois requestes signées du Roy. Cet homme après m'avoir fait longtemps attendre à sa porte, m'a envoyé dire par le capitaine des gardes son associé qu'outre les quatre milles quans que j'étois convenu de lui payer au cas qu'il obtint mes demandes il faudrait encore compter sept cents cinquante quans pour le droit des trois examinateurs dont il m'avoit parlé cy-devant. Dans la dernière entrevue lorsque je lui fis mon billet de quatre milles quans j'étais convenu avec lui que je serois exempt de ce droit. Cette nouvelle proposition m'eût beaucoup étonné si j'avais eu moins d'expérience du peu de droiture de ces gens-ci. J'ai d'abord taché à force de raisons de gagner quelque chose, mais voyant que je perdois mon tems, j'ai repris le plus tranquillement qu'il m'a été possible mes requestes et mes billets de ces jours passés, en lui disant que je ne voulais plus aucune affaire avec lui. Alors le capitaine est allé consulter le Nègre et m'a rapporté

qu'il se contentait de cinq cens quans au lieu de sept cens cinquante qu'il demandait auparavant, c'est-à-dire que je serois exempt de payer On caï bô, mais que pour eux ils vouloient être payés. Enfin après beaucoup d'allées et de venues et beaucoup de contestation qui ont été poussées jusque bien avant dans la nuit, je n'ai pu rabattre que cens quans et leur ai encore passé un billet de quatre cens quans moyennant quoi on m'a promis que toutes mes requestes seroient signées demain. On m'a appris que la somme qu'on nous avoit volée est bien-tost toute retrouvée : de mille deux cent vingt quans on en a déjà découvert huit cents, mais je crains que ces derniers n'aient passé de la main d'un voleur dans celles d'un autre.

Le 7. — J'ai passé la journée à attendre l'effet de la promesse de nos mandarins : mais ce soir l'interprète m'écrit que mes affaires ne peuvent se terminer que demain : patience.

Il est arrivé aujourd'hui une histoire que je rapporterai pour vous faire connoître la voracité du peuple de ce pays cy.

Il y a huit ou dix jours que le Roy perdit un de ses éléphants favoris lequel mourut. L'usage est dans pareil cas qu'on abandonne l'animal au peuple qui le coupe par morceaux et en mange la chair laquelle passe pour estre la plus délicate de toutes les viandes.

Comme le Roy avait beaucoup aimé cet éléphant il ne voulut pas que sa chair fut mangée, mais il le fit enterrer avec honneur et se déliant de la voracité de ses sujets, qui malgré ses ordres eussent déterré et mangé le favori, le prince plaça sur son tombeau une garde de soldats qui pendant huit ou dix jours ont veillé à ce qu'il ne fût pas déterré. Les dix jours expirés le Roy a jugé son éléphant d'autant mieux pourri que la pluie avoit été continuelle pendant tout ce tems là et par conséquent peu capable de tenter ses voraces Cochinchinois ; il a fait enlever la garde et une heure après ses propres soldats ont déterré l'animal, se sont coupés bras et jambes en voulant en arracher leur part à l'envi les uns des autres et n'ont laissé que les os.

Ces misérables pour excuser leur voracité disent qu'ils meurent de faim. Cependant le pays fournit abondamment à tous les besoins de la vie, et les vivres sont à très bon marché mais ils sont obligés de servir le Roy et ne sont pas payés.

Le 8. — Ce matin j'ai reçu une nouvelle lettre de l'interprète qui m'apprend que le garde magasin ayant été chargé de la part du Roy de taxer le prix des marchandises qui sont dans le palais, les a taxées plus de la moitié au-dessous de leur prix, de façon qu'au lieu de cinq mille six cent soixante et sept quans que le Roy nous devoit suivant notre facture, il ne nous doit plus suivant la sienne que deux mille quans qui ne font pas le prix de l'achat en France. Cependant nous n'avons estimé nos marchandises que ce qu'elles valent communément dans le pays, et ce que nous les eussions facilement vendues aux particuliers si le Roy ne les avoit pas gardées dans le palais. Le garde magasin nous joue ce tour là, m'écrit l'interprète, parce que j'ai oublié de lui présenter quelques centaines de quans.

De plus ce garde magasin me demande pour ses droits sur notre vaisseau quatre cents quans qu'il faudra encore payer, dit toujours l'interprète, sans quoi rien ne finira. J'espère que demain il paroitra quelque nouvelle demande, car il y a encore cinq ou six voleurs dont l'office leur donne droit de retirer une certaine somme des vaisseaux. Cependant, dans le premier accord que j'ai fait avec les mandarins, en leur faisant d'abord un billet de trois mille quans, ensuite un autre de mille, puis un troisième de quatre cents, j'ai mis pour condition que je serais exempt de tout autre droit.

J'ai trouvé ici l'arbre de Rocon [rocou] dont on tire dans le pays une assez belle teinture rouge. J'en ai fait ramasser quelques sacs de gousses pour l'Isle de France.

Le 9. — J'ai encore été obligé de passer un billet au garde magasin pour lui céder deux pièces de drap qu'il a pris pour son compte sous le nom du Roy, et lui promettre de plus cent quans à condition qu'il n'abaissera pas le prix de nos marchandises au-dessous de cinq mille trois cents quans.

L'interprete m'a appris que le Roy avoit enfin signé ma première requête par laquelle je demande l'exemption de tout droit pour notre vaisseau de cette année. Cette requête signée a été portée chez On cāi bô pour l'avertir que le Roy a tout pardonné et qu'il doit au plus tost envoyer quelqu'un pour dépêcher nôtre vaisseau.

Le mandarin chargé de faire la recherche des deniers qui nous ont été volés est venu aujourd'hui m'avertir qu'on avait déjà recouvré huit cents quans et que j'étois sûr de ne presque rien perdre, mais avec tout cela je ne vois point reparoitre ces derniers : ils me disent qu'ils n'oseroient rien rendre que tout ne soit retrouvé.

J'ai encore passé la journée à attendre que le Roy m'accorde mes autres requestes et mon audience de congé, car je suis déterminé à retourner avec tout le comptoir, vu le bouleversement total où sont actuellement et le commerce et le gouvernement dans ce pays-ci.

Le 10. — Les mandarins entre les mains desquels je suis, m'ont encore appelé chez eux pour finir mes affaires. Je m'y suis rendu et n'ai trouvé qu'un écrivain lequel m'a fait mille difficultés, et a tellement embrouillé les choses que je n'ai rien pu comprendre que beaucoup de fourberies. Dans la circonstance j'ai cru ne pouvoir prendre de meilleur parti que celui de dissimuler. Je suis convenu de tout ce qu'on m'a proposé, et attaché moyennant cela d'obtenir une audience du Roy sous le prétexte de prendre congé, les affaires étant comme finies vu mon consentement général à toutes leurs propositions. Mon vrai dessein étoit de me plaindre au Roy de toutes les coquineries de ses mandarins qui me font beaucoup de tort en m'arrêtant ici contre ses ordres pour m'extorquer de l'argent et me voler en se servant pour cela du nom du Roy.

Mais ma dissimulation n'a pas réussi. Ces gens-ci qui sont fins voleurs ont paré le coup en me prévenant au Palais et m'ont empêché d'entrer en gagnant ceux qui auroient pu avertir le Roy que je demandais audience. Tout ce que j'ai pu obtenir a été une promesse de me faire entrer demain, et il a fallu acheter cette promesse.

Je suis constamment resté à la porte du palais quatre ou cinq heures pendant lesquels j'ai eu tout le temps de faire mes réflexions sur le mauvais gouvernement de ce pays-cy, et sur les désordres qu'occasionnent la mollesse du prince et son indifférence pour les affaires.

Je voyais les portes de ce palais ouvertes à une troupe de courtisanes et de fripons, fermées pour tout un peuple de malheureux qui à la sueur de leur front fournissent à la magnificence et aux plaisirs de leur maître sans que ces pauvres misérables puissent en retour de leurs services obtenir la simple satisfaction de se plaindre à lui des tyrans qui les oppriment.

Je voyais à cette porte une affluence d'esclaves des deux sexes qui entroient et sortoient, se faisoit respecter de tout le monde à cause de la facilité qu'ils ont de parler au Prince ; je me voyais, ainsi que les plus grands mandarins enfin obligé de mendier la protection de toute cette canaille pour obtenir un moment d'audience. Toutes mes réflexions m'ont conduit à croire qu'un peuple seroit moins malheureux sous un, méchant Roy qui gouverneroit par lui-même que sous un Prince efféminé qui abandonne le sort de ses sujets entre les mains de ceux qui favorisent ses plaisirs.

Le 11. — Je suis retourné au Palais pour voir l'effet de la promesse qui me fut faite hier ; on m'a fait attendre cinq ou six heures pendant lesquelles je me suis amusé à considérer les dehors du Palais.

Le Palais principal des Rois de Cochinchine nommé *Phu-king* est une grande enceinte de huit cents pas de longueur sur six cents de largeur dans laquelle sont élevés sans ordre vingt ou trente bâtimens séparés les uns des autres par des cours et des jardins. Un mur de briques, maçonné avec de la terre s'élève à sept pieds de hauteur sur deux d'épaisseur, et ferme presque toute l'enceinte. Mais le mur manque en quelques endroits et laisse ouverte une partie des deux côtés du palais. Ce défaut de mur

est remplacé par une faible palissade de roseaux secs, et par une haie de bambous qui règne tout le tour de l'enclos et forme une double enceinte, mais ces bambous paroissent être dans un terrain ingrat et réussissent si mal qu'ils ont laissé libres partout les approches du mur et des palissades.

En dehors du mur et de la haie de bambou règne une longue galerie ou plutôt une espèce de halle qui forme les quatre faces extérieures du palais. Cette halle est une charpente légère d'environ quatorze pouces de hauteur sur huit de largeur, couverte de tuiles et portée sur les deux faces les plus longues par huit cents colonnes d'un bois fort dur. Tous les vides que laissent ces colonnes sont garnis de canons dont le tiers est monté sur des affûts un peu légers mais très propres. Sur mille deux cents pièces de canon que j'ai comptées dans cette halle tout le tour du palais, il y en a plus de huit cents de belle fonte et presque tous du calibre de quatre livres, quelques uns de six et douze pièces de vingt-quatre.

Ces dernières pièces sont magnifiques. On y voit les armes de Portugal, le nom du fondeur portugais nommé Joan d'Acruz d'Acunha¹ et l'année à laquelle il fondait ces beaux ouvrages qui est l'année mille six cent soixante et un (*sic*).

Les petites pièces sont presque toutes aux armes du Roy de Cambodge qui sont un coq, elles sont également fondues par les Portugais anciennement établis à Athien, capitale alors du Cambodge.

Les canons de fer sont du calibre de six. Les pièces paroissent hollandaises et plusieurs ont la marque de la compagnie d'Hollande. On dit que ces canons ont été trouvés sur le banc du Paracel où les Cochinchinois vont tous les ans faire la pêche et ont souvent trouvé des débris de vaisseaux. On voit encore sous cette halle des puits creusés de distance en distance, dont l'ouverture élevée de quatre pieds au dessus de la terre est fermée de plusieurs cadenas. Ce sont là les coffres du Roy lequel y renferme ses deniers ; du moins les puits sont creusés pour cet usage.

L'extérieur du palais n'a rien d'ailleurs de remarquable que ses portes dont on en compte seize principales, savoir quatre sur chaque face. Chacune de ses portes s'annonce par un grand vestibule élevé sur une terrasse bien maçonnée dont les degrés prennent sur le chemin public, et par un petit ouvrage de charpente qui s'élève au dessus de tout le corps de bâtiment et ressemble assez à un colombier quoique orné de diverses sculptures dans le goût du pays.

Le Roy seul passe par ces portes et seulement lorsqu'il sort en cérémonie. Chaque porte est gardée par trois ou quatre hommes qui ont à côté d'eux un râtelier garni de sabres, de lances, de fourches et de bâtons (ce dernier instrument est plus d'usage que les autres).

A voir ce vaste palais environné d'une si grande quantité de pièces de canon, on s'imagineroit que le Roy y entretient pour sa garde une garnison nombreuse, au moins suffisamment pour servir toute cette artillerie, mais on est bien surpris de ne voir autour du palais qu'une centaine d'hommes qui font leur garde en élevant des coqs pour le Roy, et faisant de petits ouvrages de bambou pour le service du palais. Ces canons annoncent une forteresse et une place de guerre, mais il n'y a presque personne qui sache les manier. Il n'y a point de munitions d'aucune espèce pour les faire servir dans le besoin. On ne fabrique de la poudre qu'à mesure que le Prince en commande pour son divertissement. Il est certain qu'une troupe de deux mille Européens s'empareroit sans résistance de ce palais, l'unique forteresse du Royaume et seroit en état de le garder contre toutes les forces de son pays, tant le Roy de Cochinchine est efféminé et ses soldats peu aguerris et mal disciplinés.

¹ Ce Joan d'Acunha avait fait naufrage dans un vaisseau de Macao sur la côte de Cochinchine. Ses compagnons d'infortune parmi lesquels étoit le fameux Camoens se retirèrent dans le comptoir du Cambodge. Pour lui il se fixa en Cochinchine où il vécut à l'aide de son art et fonda tous ces canons, il est aujourd'hui adoré comme l'esprit inventeur de la fonte et tous les ans les plus grands mandarins d'armes sont obligés d'aller faire des sacrifices sur son tombeau qui est à Hué. Il avait formé plusieurs élèves, mais il ne reste plus ici aucun ouvrier capable de fondre un canon de quatre. (*Note du journal.*)

Après avoir examiné à loisir les dehors du palais, je suis revenu à la porte par laquelle j'ai coutume d'entrer et après m'avoir attendu le reste du jour on m'a fait entrer aux flambeaux.

Le Roy étoit debout au milieu d'une cour en habits de cérémonie et environné de vingt ou trente soldats. Le fils de la première concubine étoit à son côté avec le nègre favori, le capitaine des eunuques et le capitaine des gardes, l'un des examinateurs de notre vaisseau. Après la révérence ordinaire, je me suis plaint de l'injustice des mandarins qui me demandent des droits que le Roy m'a pardonnés. « Et quels droits vous demande-t-on, m'a dit le prince d'un ton railleur? J'ai seulement ordonné de vous faire payer les droits des trois mandarins examinateurs, c'est-à-dire deux cent cinquante quans pour chacun d'eux. » J'ai répondu que j'étais convenu de payer ce droit, mais qu'outre cela on me demandait encore en son nom quatre mille quans, droit qui me paroissoit d'autant plus fort que nous n'avions aucune marchandise, que le plus fort de notre cargaison étoit le présent que nous lui avions apporté, et que d'ailleurs, il avait eu la bonté de m'accorder publiquement une exemption de tout droit. « Qui est-ce qui vous demande ces quatre mille quans, a dit le Roy ? Je n'ai pas donné un tel ordre. — C'est *On doï tom* qui est ici présent, c'est lui, ai-je dit, montrant le nègre favori, qui exige cette somme en votre nom. » Le Roy se tournant du côté de *On doï tom*, lui a demandé pourquoi il exigeoit quatre mille quans. Celui-ci a répondu que c'étoit pour le droit de dix pour cent sur nos marchandises. Le prince a gardé quelque tems le silence, et a paru rêveur, embarrassé sans doute par l'obligation où il se voyoit de condamner son favori ou de manquer à la parole qu'il m'avoit tant de fois donnée publiquement. Enfin, l'amitié pour son nègre l'a emporté sur l'honneur et la justice qu'il devoit à des étrangers. « Hé! quand vous payeriez, a-t-il repris, quatre mille quans, de quoi pouvez-vous vous plaindre? De tous les étrangers qui sont venus jusqu'à présent dans mes ports, aucun n'en a été quitte à si bon marché. » Le capitaine des gardes appuyant aussitôt le discours de son maître, a rapporté que nous avions pour quatre vingt mille quans de marchandises et que, suivant la loi, nous devons huit mille quans. J'ai nié que nous eussions des marchandises pour une telle somme. En effet, mettant à part notre argent qui ne doit payer aucun droit, nous n'avons pas pour dix mille quans de marchandises. Le Roy a paru encore chancelant et incertain sur le parti qu'il devoit prendre, puis sans rien décider, il m'a dit en raillant. « Eh, vous n'apportez ici que de la drogue et des marchandises qui ne valent rien, pour lesquels vous demandez des prix exorbitants. Avez-vous jamais vu, a-t-il continué en interrogeant le capitaine des eunuques, des mauvais draps comme ceux de ce vaisseau, à cinq et à six quans la cobe? Ces étrangers viennent ici pour changer les colifichets de leur pays contre notre or. »

J'ai jugé par tous ces discours que le prince a été prévenu et indisposé contre nous par son favori. Je lui ai dit que j'avois été envoyé cette année-ci moins pour faire commerce que pour lui apporter un présent et conclure avec lui, au nom de la nation françoise, un traité de commerce pour l'avenir ; que lorsqu'on apprendroit en France la manière dont nous avons été reçus, on loueroit beaucoup la générosité du Roy, mais on seroit très mécontent de la façon dont les mandarins nous ont vexés ; qu'il y avoit toute apparence qu'on ne se détermineroit pas à envoyer un second vaisseau, et qu'ainsi je demandois la permission de retourner sans laisser ici personne.

Cette dernière proposition a surpris le Roy qui m'a dit beaucoup de choses pour m'engager à rester avec le comptoir, mais voyant qu'il ne parloit point de me faire rendre les marchandises qu'il avoit à nous, et qu'il ne vouloit rien décider sur les quatre mille quans exigés par le favori, j'ai insisté à dire que les vexations des mandarins ne me permettoient pas de rester. «Eh! bien, je vous permets de retourner, a dit le Roy, mais promettez-moi de revenir l'année prochaine. J'ai répondu que je ne pouvois pas le promettre, parce que ayant été vexé cette année-ci, je n'avois encore pu obtenir aucune *chappe* qui nous donnât quelque espérance d'être mieux traités par la suite. Là-dessus le Roy a d'abord promis que lorsque nous reviendrions, il nous accorderoit toutes sortes de privilèges, ajoutant que cette année-ci, il ne vouloit encore donner aucune *chappe*, parce qu'il avoit déjà été trompé par le sieur Friel et par le médecin anglois qui avoient obtenu de lui de belles *chappes* et de grands privilèges, et qui

n'étoient pas revenus, qu'il ne vouloit plus se mettre dans le cas de voir ses chappes méprisées et sa signature inutile.

Je lui ai exposé que nous ne pouvions pas revenir si nous n'avions de sa part quelques assurances d'être bien reçus, et de pouvoir avec liberté, faire notre commerce. J'ai ajouté à cela des promesses de lui apporter des curiosités, si par la concession de privilèges convenables, il nous invitoit à revenir. Cette promesse de lui apporter chaque année un présent l'a plus touché que toutes les autres raisons que j'ai pu lui dire d'ailleurs et après m'avoir ordonné de lui abandonner pour ses droits de cette année les marchandises qui sont dans le palais, apparemment pour satisfaire son favori, il m'a dit de composer une nouvelle requête pour demander les conditions que je voudrois, excepté le privilège d'apporter des deniers de toutenague, parce que ce privilège lui étoit trop contraire, et qu'il l'avoit déjà refusé à son oncle et à la première concubine qui l'avoient sollicité pour des sommes chinoises. Il a ensuite ajouté que tout ce qu'il pouvoit faire en ma faveur, étoit de m'accorder verbalement le privilège de ces deniers de toutenague pour un voyage seulement, mais que si nous voulions, comme font quelques Chinois, apporter les années suivantes des deniers cuivre, nous lui ferions plaisir.

Comme je prenois congé de lui, il m'a répété que j'eusse à faire promptement ma requête et à la lui envoyer, qu'il me la signeroit demain. Puis il a ajouté que puisque je prenois le parti de retourner, il me demandoit dix ou douze jours pour avoir le temps d'écrire au Roy de France et lui envoyer quelques présens pour lui témoigner le désir sincère où il étoit de voir ses sujets venir commercer dans les ports de la Cochinchine, après quoi je me retirai. Le capitaine des gardes en m'accompagnant disoit à mon interprète, je l'avais bien dit à *On doi tom*, que si nous le laissions entrer, les quatre mille quans étoient perdus pour nous. C'est lui (c'est-à-dire le nègre favori,) c'est lui qui l'a voulu. Ce discours lâché imprudemment ne me permet plus de douter du complot formé entre le nègre favori, le capitaine des gardes et mon interprète pour me voler.

De retour à la maison, je me suis mis, avec l'aide d'un lettré de confiance, à composer une nouvelle requête. Comme suivant les apparences je ne reverrai plus ce prince avec lequel on m'a envoyé traiter et que je n'aurai plus occasion de parler de lui dans la suite de mon journal, je ne puis me dispenser d'insérer ici son portrait.

Thieong, le huitième Roy de Cochinchine, de la famille des Dieongs, anciens maires du palais du Tonquin, est le prince le plus puissant et le plus despotique qui ait commandé la nation cochinoise. Il règne depuis vingt ans quoiqu'il ne soit que dans la trente neuvième année de son âge. Il paroît fort robuste et d'une bonne constitution. Il est homme de bonne taille et d'une mine avantageuse ; la tête belle, les cheveux gris, mais longs, épais et bien entretenus ; le front large, les oreilles un peu allongées, les yeux noirs bien fendus, les sourcils noirs, arqués et peu fournis ; le nez court mais sans difformité ; les moustaches noires et bien garnies, la bouche proportionnée, le menton gros avec quelques poils de barbe ; le col un peu épais, les épaules et la poitrine larges ; la main potelée, le ventre gros, la taille massive, les jambes bien tournées et le pied grand. Lorsque ce prince est dans ses habits de cérémonie, il a l'air noble et se fait aisément distinguer au milieu de tous ses mandarins dont aucun n'a si bonne mine que lui. Il a le regard doux, le teint assez blanc, mais sujet à variation comme tous les habitans des pays chauds, plus blancs ou plus bazanés suivant la situation de leur santé. Il se défigure beaucoup lorsqu'il veut rire, parce qu'il ne lui reste plus dans la bouche que quelques dents très noires et décharnées.

Jusqu'ici le portrait de ce prince ne lui est pas absolument désavantageux, il gagne même d'être vu ; mais si on veut aller plus loin et connoître l'homme, le portrait de son cœur et des qualités de son esprit ne sera plus à son avantage. Ce pauvre Roy est dominé par trois passions principales, passions qui le remplissent de toutes sortes de mauvaises qualités : Il est avare, passionné pour les femmes et pétri de vanité. Son avarice le rend cruel, injuste, tyran de son peuple et par conséquent odieux. Son

amour désordonné pour les femmes le rend inappliqué, indifférent pour les devoirs de sa place, mol et incapable de travail. C'est un amour brutal qui ignore les délicatesses du sentiment, qui ne naît point de l'estime et de l'affection et qui ne l'attache à aucun objet. Ce prince avare et voluptueux, partagé entre son sérail et ses coffres-forts, passe sa vie au milieu d'une foule de femmes ramassées çà et là dans toutes les provinces de son royaume, avec lesquelles il apprend à coudre et à broder, et au milieu d'une troupe de voleurs publics qui partagent avec lui les dépouilles d'une pauvre nation et viennent avec une partie de leur proie acheter le droit de voler encore plus impunément.

Ces deux premières passions sont les plus onéreuses pour le peuple qui se voit abandonné de son Roy et cependant pillé et opprimé en son nom, elles rendent le Prince odieux. La vanité, sa troisième passion, ne fait tort qu'à lui-même et le rend méprisable.

Ce fut dans l'ivresse de sa vanité qu'il osa se donner lui-même le nom de *saint et vertueux Thieong* lorsqu'en 1744, il se déclara roi de Cochinchine avec un appareil et une magnificence convenable à un souverain plus puissant que lui. Il donna à cette occasion un édit pour faire revivre dans son Royaume les usages et surtout la façon de s'habiller de l'ancienne Chine. Il établit par là un luxe qui flattoit sa vanité aux dépens de ses pauvres sujets, lesquels n'étoient pas en état de fournir à la dépense qu'il leur ordonnoit de faire.

C'est par un même principe de vanité qu'abandonnant les palais simples de ses ancêtres, il a fait construire le grand palais qu'il habite aujourd'hui, sur le modèle de celui du Pecquin et qu'il a fait graver en caractères d'or, sur les portes de chaque appartement du palais, les fastueuses inscriptions dont la vanité chinoise a honoré la demeure des empereurs. Et pour ne le céder en rien aux souverains de la Chine, il n'hésite plus à se nommer lui-même le *roi du Ciel*. « Pourquoi, me dit-il un jour, ne venez-vous pas plus souvent faire votre cour au Roy du Ciel ? » Ce misérable Prince se croit le plus riche, le plus puissant, le plus accompli et peut-être le plus heureux de tous les souverains de l'univers.

Je pourrais entrer dans un plus grand détail pour rendre son portrait plus reconnaissable, mais je crois l'avoir peint d'après nature en disant qu'il est avare, vain et voluptueux, et n'est rien de plus. Les trois passions qui le dominant occupent si bien toute sa capacité et tout son estre qu'elles ne lui permettent aucune autre qualité et pas même d'autres vices.

Le 12. — J'ai envoyé, suivant l'ordre que je reçus hier du Roy, l'interprète Miguel, avec une nouvelle requête et un état traduit en cochinchinois des marchandises que nous avons au palais comme cy-dessous.

État des marchandises retenues par le Roy de la Cochinchine.

SÇAVOIR

6 pièces draps de Mahon écarlatte, du ballot n° 6, tirant ensemble 97 au. 1/4, à. 17 L. l'aune	1638 L. 2s. 3d.
8 pièces 5 aunes draps londrins dont on ignore l'aunage mais que l'on estime valoir suivant la facture	1373 » »
6 pièces étoffes de Rheims, id	1128 » »
4 chapeaux castors noirs, 2 dito, blancs.	
6 chapeaux à 16 L	96 » »
10 couteaux n° 4 à deux lames, à 3 s. 3 d. 4 2 6	
3 dito n°5 à 1 lame, à 10 s. 1 d. 1 10 3	
5 dito n°8, à 27 s. 6 d. 6 17 10	12 10 3

6 paires cizeaux de Thiery fins à 9 s. 2 d.	2	15	»
6 lunettes très fines montées en écaille à 55 s.	16	10	»
6 dito plus communes avec étuits à ressorts, à 6 s. 3d.	1	18	6
93 piastres effectives par lui demandées pour montre des espèces dont nous étions porteurs et qu'il a gardées, à 5 L. 2 s. 5 d. la piastre font	476	4	9
12 barils de poudre à mousquet, pesant ensemble 1200 L. à 6 fan. la livre font 300 pagodes qui font 960 R à 48 s. la R	2304	»	»
1 pièce guinée d'Yanaon. 7 6 s. .. c.			
1 pièce percale 1 20 32			
font à raison de 320 R. pour 0/0 pag. et la R à 48 s.	69	18	»

	7138 L. 18 s. 9 d.		

Je me vois avec peine obligé d'abandonner au Roy ces marchandises, mais il n'y a pas moyen de les retirer. Pour dédommager la Compagnie je voudrais pouvoir recouvrer onze ballots de présents destinés pour ce prince et pour ses mandarins, lesquels ballots sont encore à Touranne et n'ont pu être jusqu'ici transportés à Hué soit par la négligence soit par la mauvaise volonté de *On cai bo* qui en est chargé. Je n'ai rien négligé pour me remettre en possession de ces présents, mais j'ai affaire à gens qui ne se dessaisissent pas facilement de ce qu'ils tiennent une fois. Cependant si les choses venoient à être poussées à bout, nous pourrions fort bien les reprendre.

Dans la requête que j'ai envoyé présenter au Roy par Miguel je demande la liberté de faire par la suite notre commerce à notre volonté et l'exemption générale de tous les droits des mandarins qui ont inspection sur les vaisseaux. Pour obtenir ce privilège j'offre au Roy la somme de quatre mille quans par vaisseau, parce que je suis aujourd'hui plus que persuadé qu'il n'y a aucune liberté ni aucun privilège à espérer pour notre commerce si le Roy n'y trouve pas son intérêt. Il a refusé de signer les premières requêtes que je lui ai présentées en me disant naturellement que dans ma demande il n'y avoit point de profit pour lui.

L'interprete m'a rapporté la réponse favorable du Roy qui a promis de signer demain et de me faire remettre la Chappe. Ainsi je me dispose à partir demain pour Faïfo.

On est venu ici présenter deux jeunes princes cousins du Roy à l'évêque, pour être ses écoliers, c'est-à-dire ses honnêtes domestiques. On ne voit dans cette capitale que des pauvres princes qui meurent de faim, et sont obligés de faire toutes sortes de métiers pour vivre, tandis qu'on voit dans le palais des esclaves et des nègres remplir les premières dignités et faire trembler la Cochinchine sous leur autorité. Ce n'est que par cette politique singulière que le Roy inappliqué comme il est, réussit à se soutenir.

L'envoyé du Roy de Cambodge a présenté aujourd'hui le tribut de son maître. Il n'est point entré au palais ; le Roy était sur un thrône fort élevé dressé à la porte. Le pauvre envoyé à peine pouvoit-il le voir. Il a fait ses prostrations au milieu du chemin et à plus de cent pas de distance du Roy. Il a offert des dents d'éléphants, du bois d'aigle, de la cire et quelques curiosités renfermées dans une grande boîte de vernis. Le Roy a fait apporter ce tribut pour ses soldats et a congédié le cambodgien sans daigner lui parler.

Ces ambassades des Roys et voisins tributaires ne contribuent pas peu à augmenter la vanité du Roy. Toutes les années, il voit avec plaisir arriver les tributs du Cambodge, du Ciampa, des moi ou

sauvages et d'un petit roi de Laos. Ces quatre tributaires envoient régulièrement rendre hommage au *Roy du Ciel*.

Le 13. — J'ai fini mes comptes avec On caï bo qui m'a fait payer ses droits et ses dépenses pour l'examen de notre vaisseau, comme il a voulu, c'est-à-dire fort cher. J'ai été obligé d'en passer par là, pour ne pas m'attirer à dos ce mandarin qui peut beaucoup me nuire dans les circonstances où je me trouve. D'ailleurs il est bien le maître de se payer malgré moi, car il a entre les mains les deniers qui nous ont été volés et dont il a recouvré la meilleure partie.

Le Roy fait publier un édit par lequel il retranche la pension de tous les princes de son sang. Cette pension n'était que d'environ cent quans par teste, mais vu la quantité prodigieuse de princes cette somme étoit devenue un objet pour l'avarice du Roy. Il fait beaucoup crier contre lui par son nouvel édit dans lequel il n'a pas ménagé son propre oncle que lui-même et tout son peuple respecte.

J'ai passé le reste de la journée à attendre l'effet de la promesse du Roy et de l'interprète ; mais voyant la nuit arriver sans aucune réponse, je suis parti pour retourner à Faïfo dans le dessein d'obliger par là cet interprète et les mandarins à terminer quelque chose. J'ai laissé à l'Evêque le soin de recevoir pour moi les bonnes et mauvaises nouvelles.

Ce bon Evêque et tous ses confrères les missionnaires français m'ont rendu mille services, et m'ont aidé en tout ce qui a dépendu d'eux. L'Evêque m'a beaucoup témoigné de regret de me voir déterminé à retourner avec tout le comptoir. Il n'a rien oublié pour m'engager à commencer ici un établissement, qu'il assure ne pouvoir qu'estre par la suite très avantageux pour la Compagnie. Il seroit d'autant plus charmé de nous voir rester ici, qu'il nous rend la justice que personne de notre vaisseau n'a donné parmi les chrétiens le moindre scandale, bien différens en cela des Portugais qui se sont faits ici une très-mauvaise réputation.

Le 14. — Après avoir descendu la rivière toute la nuit, je suis arrivée au point du jour au débarquement et suis venu coucher au pied de la grande montagne de *Hai*.

Sur la route j'ai rencontré plus de deux cens jeunes paysans qui avoient la cangue au col et qu'on conduisoit à Hué pour estre soldats. Le Roy ne peut avoir aujourd'hui de soldats qu'en usant de violence. Toutes ses troupes désertent et fuyent dans le Donaï parce qu'elles ne sont point payées, et meurent de faim. La désertion est d'autant plus ordinaire qu'elle n'est réprimée par aucun châtement. Lorsqu'on peut saisir un déserteur on ne le punit que par quelques coups de bâton.

Le 15. — J'ai traversé la montagne de *Hai* et suis arrivé à midi de l'autre côté à une anse qui donne dans la baye de Touranne. J'y ai trouvé le canot du vaisseau et me suis rendu à bord où j'ai pris avec le capitaine les derniers arrangements pour notre petite cargaison et le retour du Comptoir. J'ai mis à bord divers plants que j'ai apportés de Hué, entre autres de sapan et de rocou qui fournissent des teintures rouges.

Le 16. — Je suis descendu à Touranne où j'ai passé une partie de la journée à retirer quelques petites sommes qui nous sont dues et à visiter nos convalescents. J'ai vu avec chagrin nos malheureux matelots à peine échappés des maladies les plus dangereuses se replonger dans l'ivrognerie et toutes sortes de débauches, comme s'ils se repentoient d'avoir recouvré la santé. Des hommes semblables ne seroient-ils pas plus heureux de n'avoir que l'instinct ; ils conserveroient au moins leur vie.

Je me suis embarqué pour aller à Faïfo. J'ai eu occasion de considérer à loisir trois ou quatre grands rochers élevés au milieu de la rivière et renommés dans toute la Cochinchine pour la bizarrerie et la singularité de leur forme. Ils sont connus sur les cartes, sous le nom de *Sera de Bougio* ou montagne des Singes. Les rochers paroissent avoir été autrefois au milieu de la mer dont ils sont séparés aujourd'hui par une grande plaine de sable. La pierre qui les compose est une espèce de marbre blanc très beau. Ils sont couverts de petits arbustes dont les racines embrassent et réunissent une multitude

de grosses masses de rochers. On y voit des cavernes, des chemins et des petits logemens formés par la nature. Ils sont habités par une grande multitude de singes.

Le goût cochinchinois et la superstition ont trouvé du merveilleux dans ces rochers, lesquels ont fourni matière à plusieurs contes, de façon qu'on vient de toutes les provinces du royaume pour voir ces rochers surprenants. Les histoires cochinchinoises rapportent qu'un Roy vint comme les autres pour satisfaire sa curiosité et mourut subitement en considérant cet ouvrage de la nature, de sorte que les Roys n'osent plus aujourd'hui en approcher. Ils racontent aussi que dans ces cavernes sont renfermés de grands thrésors et je ne sçai quelles pierres précieuses. En un mot on est persuadé ici que le destin du Royaume est renfermé dans ces rocailles et qu'un ennemi qui s'en empareroit seroit maître de tout le pays. Cependant les rochers merveilleux ne sont gardés que par une pagode qui est bâtie au pied et par plusieurs esprits que les Cochinchinois mettent partout, mais principalement dans ces lieux extraordinaires.

Le 17. — Je suis arrivé au point du jour à Faifo où j'ai trouvé tout le monde en bonne santé : nous avons fait achat de quelques picqs de sucre.

Le 18. — Nous continuons à acheter du sucre. Comme la belle saison commence à revenir, peut-être les marchands se détermineront-ils à nous apporter leurs marchandises.

J'ai acheté quelques catis de graine de la belle teinture de Diou pour en faire l'essai à l'Isle de France et de la graine d'Indigo pour le même motif.

Le 19. — Depuis le commencement de ce mois-ci nous jouissons d'un beau printems ; et il commence à faire très chaud. Nous avons reçu la visite de M. d'Azemat, procureur des missionnaires français, qui m'a apporté divers plants entre autres des sapins qui viennent ici d'une belle hauteur et sont fort estimés. On a eu bien de la peine à les tirer des montagnes où la nature les produit, et où le Roy le fait conserver sous bonne garde parce qu'il estime beaucoup cette espèce de bois pour la mature de ses galères. Pour avoir nos plants nous avons envoyé de pauvres gens qui n'avaient rien à perdre et à risquer.

J'ai reçu la visite du mandarin qui a inspection sur les sommes chinoises. Cet homme suivant la coutume des gens de son espèce, a employé le temps de sa visite à me faire mille demandes importunes.

Le 20. — Nous avons envoyé à bord un champan chargé de diverses marchandises. Nous ne voyons plus paraître aucun marchand de sucre. Il y en a cependant encore beaucoup dans le pays.

J'ai acheté quelques pièces de satin blanc d'une assez belle fabrique ; il est certain que ces gens-ci fabriqueroient par la suite de très bonnes étoffes de soye si le commerce des Européens leur en faisoit espérer le débit. Leur soye est d'une belle qualité. Le pays en fournit beaucoup et en fourniroit davantage si les Cochinchinois en trouvoient le débouché. Aujourd'hui ils ne cultivent le mûrier et n'élèvent de vers à soye qu'à proportion du débit qu'ils trouvent de cette marchandise.

Comme nous sommes venus ici dans l'arrière saison, nous avons trouvé les soyes consommées et n'avons pu acheter que de petites parties de la seconde main, et chères par conséquent. Nous n'avons pu en trouver que chez les ouvriers qui les avoient achetées pour leur fabrique à la quatrième lune, tems de la récolte.

Si les Cochinchinois trouvoient le débit des soyes qu'ils pourroient tirer, ils s'y appliqueroient d'autant plus volontiers que le mûrier n'occupe que les terres ingrates et incapables de produire autre chose. Ils choisissent pour ces plantations des terrains sablonneux sur les bords de la mer et des rivières. A la onzième lune sur la fin des pluies, ils coupent les branches des mûriers de l'année précédente, les divisent en petits plants de cinq à six pouces de longueur et les enfoncent obliquement dans la terre légèrement remuée. Ils les transplantent ainsi à peu près comme un jardinier qui transplante de

la laitue et dans moins de deux mois tous ces plants sont couverts de feuilles, et forment un coup d'œil agréable à peu près comme un vignoble. A la seconde lune, on les dépouille de leur verdure pour nourrir les vers, et tous les ans on recommence la nouvelle opération. Par là les Cochinchinois tirent plus de feuilles et les ont plus tendres.

Le 21. — Nous avons acheté quelques picqs de très beau sucre à raison de quatorze quans deux masses le picq cochinchinois de cent cinquante catis. Cette denrée est la plus abondante que fournisse la Cochinchine. C'est dans la province de Cham, sur les bords de la rivière de Faïfo que sont toutes les sucreries du royaume. Il n'y a pas longtemps que les Cochinchinois se sont appliqués à faire une certaine quantité de sucre. Ci-devant ils n'en faisoient que pour la consommation du pays, mais les marchands chinois leur ayant fourni un débouché, ils ont tellement multiplié les raffineries qu'ils sont en état de charger aujourd'hui quatre-vingt sommes du superflu de la consommation qui s'en fait dans le royaume.

Les sucreries occupent ici divers ouvriers. Les uns cultivent la canne. Les autres, après l'avoir acheté de ceux-ci, la font passer au moulin, en expriment le vésou qu'ils réduisent en sirop par le moyen de la première cuisson. Une troisième espèce d'ouvriers achète le sirop qui se vend par jarre, et par de nouvelles cuissons lui font prendre la consistance du sel, le raffinent et le vendent au public.

Si une compagnie ou un riche particulier voulait s'emparer de tout le sucre de la Cochinchine, il n'aurait dans le temps de la coupe des cannes, c'est-à-dire à la première lune, il n'aurait, dis-je, qu'à donner aux paysans quelques caches de plus que le prix ordinaire par jarre, et il serait sûr d'avoir tout le sucre du pays. Ce sirop se donne à très vil prix. La jarre vaut ordinairement deux masses moins quelques caches, et elle rend jusqu'à vingt catis de sucre.

Toutes les opérations de la raffinerie sont simples et entièrement semblables pour le fond à celles de nos sucreries d'Amérique. Ils n'ont point encore eu l'esprit de faire des moulins à eau ; ils n'emploient que la force des buffles pour faire tourner leur passoir.

Le 22. — J'ai acheté aujourd'hui deux picqs de la graine de Diou ou fleur rouge. Je me suis informé de la manière de semer cette graine et d'en cultiver la plante. Voici ce que m'a dit l'expert que j'ai consulté.

Le Diou se sème au commencement du printemps, on le sème comme du riz ou du blé. On choisit une bonne terre un peu sèche et où l'eau ne puisse jamais séjourner, car la pluie et l'humidité nuisent à la plante. La plante est dix jours avant de lever ; au bout de cinquante jours la plante porte fleur ; d'abord elle est d'une couleur blanchâtre, le second jour elle rougit un peu, le troisième jour elle est entièrement rouge. Le quatrième avant le lever du soleil on la cueille.

On choisit ce temp là pour se garantir des épines dont la plante est couverte et qui, étant mouillées le matin par la rosée, sont molles et ne sauroient piquer. Dès que la fleur est ramassée dans des paniers on les jette le soir dans des bacquets d'eau pour rendre les fleurs adhérentes les unes aux autres, et empêcher par là que le vent ne les emporte lorsque le lendemain on les fait sécher sur des clayes. Dès que les fleurs sont sèches, on les ferme avec soin dans des sacs pour les garantir des vers qui s'y mettroient si elles n'étaient bien closes.

Cet inconvénient n'aurait peut-être pas lieu dans un autre pays que la Cochinchine, où il y a une si grande quantité de vers qu'on ne sauroit rien conserver.

Cette fleur ainsi séchée est une des plus belles matières de teinture rouge qu'on puisse voir. Les gens du pays en font beaucoup de cas, et les Chinois en enlèvent une grande quantité tous les ans. Cette marchandise vaut quelquefois jusqu'à soixante et dix-sept quans le picq. Cette année elle ne vaut que vingt à vingt-quatre quans. Comme nous avons eu le malheur d'arriver dans la saison des pluies, je crains que la petite partie de cette marchandise, que nous avons achetée ne parvienne en très mauvais

état à la Compagnie, parce que nous l'avons achetée dans un temps où l'on ne peut rien faire sécher et où les vers se mettent partout. Les Chinois, après avoir porté chez eux le Diou, en composent une pâte sèche ou plutôt une espèce de farine rouge qu'ils rapportent et vendent en Cochinchine pour les teintures.

Cette matière ainsi préparée coûte fort cher et vaut un quan la livre. C'est pour cela que les étrangers sont fort surpris qu'on leur demande huit ou dix quans pour la teinture d'une pièce qui ne vaut par elle-même que deux ou trois quans et cela pour une teinture provenant du pays.

Il faut avoir attention, lorsqu'on cueille la fleur, d'en laisser une certaine quantité pour avoir de la graine l'année suivante.

On distingue aisément la première sorte de Diou parce qu'elle est plus rouge et a le coup d'œil plus frais et plus vif. La seconde sorte est mêlée beaucoup plus de petits filets blanchâtres. C'est que la fleur a été cueillie avant le tems. Le bon *Diou* étant mis à la bouche et mâché doit rendre la salive jaunâtre.

Le 23. — Nous avons reçu la visite de M. d'Azemat, missionnaire français, qui m'a procuré une grande quantité de plants que je lui avois demandé pour la colonie de l'Isle de France. Il m'a entre autres apporté des arbres de satin, des meuriers de la grande espèce, des arbres de résine, de vernis, de teinture verte, des orangers et divers autres arbres particuliers à ce pays.

L'on m'a rapporté d'ailleurs des plants de poivrier, de cannelliers, de bois d'aigle, de rottins et divers autres arbres dont le transport ne peut être que très utile à la colonie de l'Isle de France. On nous a fait voir aujourd'hui quelques étoffes de soye du pays qui sont fortes et bien fabriquées.

Le 24, — J'ai fait transporter à bord les plants qui me furent apportés hier avec une partie de notre ménage.

J'ai fait venir de la campagne des cocons de vers à soye pour en laisser éclore les papillons et par là être plus sûr d'avoir de la graine fraîche pour transporter à l'Isle de France.

Comme je ne doute nullement que le ver à soye ne réunisse dans notre colonie, j'ai fait emplette d'un petit métier pour tirer les fils du cocon. L'ouvrage est un peu grossièrement travaillé mais l'invention en est simple et paroît bonne. Le métier a coûté un quan. C'est dans le même dessein de servir notre colonie que j'ai acheté deux petits moulins extrêmement commodes pour épailer le nély ou riz en paille.

J'ai reçu une lettre de l'Evêque par laquelle j'apprends que les présents qui nous étoient restés à Touranne et dont je n'avois pu obtenir le transport pendant mon séjour à Hué, sont enfin arrivés, que le Roy les a reçus et en a été fort content. La même lettre m'apprend que le Roy a disposé à sa fantaisie des présents destinés pour les mandarins, c'est-à-dire qu'il en a gardé la meilleure partie.

Je suis bien fâché aujourd'hui de voir tous ces beaux présents entre les mains de gens qui les méritent si peu, mais je n'ai pu l'empêcher.

Ce qui me fâche le plus c'est d'apprendre que le même bateau qui a transporté à la cour les présents y a également porté quelques articles de marchandises que nous avions laissé en dépôt à la douane et que je n'avois pu encore retirer par la mauvaise volonté du mandarin *On-caï-bo* quoique le Roy eût ordonné de me les rendre. C'est encore des marchandises perdues pour la Compagnie, car tout ce qui va dans les magasins du Roy n'en sort plus.

Ce nouvel article joint à celui des marchandises qui étoient dans le palais fera une somme bien considérable comme on peut voir par la facture ci-après. J'écris cependant à l'évêque de faire ses efforts, pour retirer ces dernières mais je n'en espère rien.

**État des marchandises qui ont été enlevées à la douane de Touranne
et transportées dans le magasin du Roy.**

2614 m. de soufre en 4 bariques provenant de l'Isle de France à 6 L. 10 s. 4 d. monnaie forte le quintal, faisant de	242 L. 4 s. 7 d.
29 sacs soufre de Pondichéry pesants 3500 L. à 18 pag. le bard, 131 pag. font, à raison de 320 roupies pour 0/0 (la roupie à 48 s.)	1007 12 »
30 sacs de salpêtre pesant ensemble 3000 à 20 pagodes, 125 pag. qui font argent de France	960 » »
1 pompe de ville en cuivre rouge 360 pag. faisant 960 roup. à 48 fr. la roupie	-304 ¹ » » -----
	4513 16 s. 7 d.

Cette pompe de ville nous avoit été donnée à Pondichéry par M. Dupleix pour ajouter aux présents du Roy, mais voyant la quantité des premiers présents plus que suffisante, j'avois voulu ménager cette pompe pour une autre occasion. J'avois obtenu du mandarin un ordre pour me la faire rendre, et avois écrit d'Hué à M. Laurens de la faire rembarquer. Ce monsieur m'a écrit que l'affaire étoit faite, de façon que je suis aujourd'hui fort surpris d'apprendre que ce meuble est encore perdu pour la Compagnie.

Le 25. — J'ai reçu une seconde lettre de monseigneur l'Evêque par laquelle ce prélat m'apprend que M. Lidur, missionnaire françois, fut dernièrement appelé par ordre du Roy chez le secrétaire d'Etat *On-caï-an-tin* pour faire la traduction d'une lettre que le prince Cochinchinois veut envoyer au Roy de France, avec un catalogue de présents dont la lettre doit être accompagnée.

Voici la copie de cette traduction fournie par l'auteur à l'Evêque qui me l'envoie aujourd'hui dans sa lettre et m'assure que la traduction conserve scrupuleusement le sens de l'original.

**Lettre du Roy de Cochinchine écrite au Roy de France
(traduite en français)**

Le Roy de Cochinchine vénère très respectueusement le Roy de France. Votre Majesté saura que par succession et obéissance à nos ancêtres, nous régnons avec douceur dans la partie méridionale de la Chine, que dans notre royaume nous aimons tout notre peuple, et qu'en dehors de notre royaume nous faisons amitié avec les royaumes voisins. Quoique tous les étrangers proches ou éloignés viennent commercer pour faire du gain, nous leur faisons politesse avec douceur d'un même cœur. Est-ce que nous faisons distinction de ceux qui viennent de ce port et de ceux qui viennent de cet autre ? Est-ce que nous voulons que le royaume de Tân (autrefois Roy de Chine) soit maigre, ou le Royaume de Viêt (autrefois aussi Roy de Chine) soit gras ? la partie de l'Occident et notre royaume sont des royaumes éloignés des dizaines de milliers de lieues, séparés par le ciel d'un bout à l'autre, par la mer blanche et les nuées vertes, il n'y a encore jamais eu de communication de lettre, ni d'allées et de venues ; et comme on y pensait le moins l'illustre royaume de France n'a pas été rebuté d'un voyage long

¹ Note JPM : ici une erreur de Cordier, il faut lire : « faisant 960 roup. à 48 s. la roupie soit : 2304 L.

et difficile, des flots et des vents et a envoyé un homme intelligent et habile pour porter un paquet de lettres avec des présents et par là faire connoître tout ce qu'il y a dans son cœur. Après avoir bien réfléchi sur les grâces et les faveurs semblables aux montagnes élevées et aux eaux profondes dès à présent et à l'avenir nous conjurons et demandons que ce Royaume-ci avec le royaume de France soient en joye et soient dorénavant comme un, affin que les deux Royaumes lient amitié et soient bien unis et que les grandes faveurs que nous avons reçues soient imprimées longtemps et des milliers d'années dans notre cœur. Nous pensons que l'illustre prince nous a déjà donné un présent comme le fruit qui s'appelle Dao¹, mais nous ne savons que prendre pour rendre comme le fruit qui s'appelle li (ou pêche) nous envoyons avec respect un vil présent afin qu'on se fie bien à notre cœur. Par cette présente, nous respectons votre Majesté.

Catalogue des choses qui composent le présent.

Quatre dents d'éléphants,
Cinq pièces de bois à fleurs,
Cinq cens livres de sucre candy,
Cinq cens livres de sucre en poudre,
Cinq pièces de bois d'ébène,
Vingt petits bâtons creux à fleurs.

Par la disposition du ciel l'an du serpent le 27 de la onzième lune, c'est-à-dire le 5^e de janvier mil sept cent cinquante.

* * *

L'Evêque m'apprend dans sa lettre que le Roy presse beaucoup ses mandarins de nous expédier. Il me conseille d'attendre encore jusqu'au vingt-cinquième de la lune², temps auquel on ferme les sceaux, parce que si nos affaires ne sont pas terminées d'ici à ce temps-là, il nous faudroit ensuite attendre plus d'un mois et demi pour laisser passer toutes les cérémonies de la nouvelle année. Je ne sçai que penser de tous ces délais. Je ne vois point encore paraître ce mandarin examinateur que le Roy m'a cependant accordé depuis deux mois.

Le 26. — Depuis la pleine lune il pleut continuellement, cela ne nous a pas empêché d'acheter encore quelques picqs de sucre. Le mandarin ne paroît pas encore et ce qu'il y a de fâcheux c'est que sa présence est nécessaire pour que nous puissions embarquer nos marchandises ; du moins notre timide interprete et les bateliers n'osent s'en charger avant l'arrivée du mandarin.

L'on nous apporte journellement beaucoup de pièces de soye, mais nous ne pouvons les acheter quoiqu'on les laisse à très bon marché parce que ces pièces sont légères, étroites et de peu d'ouvrage. Les Cochinchinois ne portent que des étoffes légères, tant à cause de la chaleur du pays que par pauvreté. Ils ne seraient pas état de mettre le prix à des étoffes d'une meilleure fabrique, mais si nous avions du temps et des caches nous pourrions tirer d'ici des satins, des damas, des gourgonrans etc. d'aussi bonne fabrique que ceux qu'on tire de la Chine. Il faudroit pour cela les commander et y mettre un bon prix pour encourager les ouvriers dans les commencemens et les accoutumer à fournir de bons ouvrages. On nous a apporté aujourd'hui une pièce de soye croisée qui est forte, bonne, de grande leze

¹ C'est un fruit rouge.

Cette expression fait allusion à une coutume qui est en Chine. Une personne donne un fruit appelé dao à quelqu'un qui lui rend en reconnaissance un fruit appelé li et qui est de moindre prix que le dao, l'application est aisée à faire.

² C'est aujourd'hui le 18^e de la lune qui est la 12^e.

et très bien fabriquée. Cette pièce avoit été commandée, aussi a-t-elle coûté vingt quans, parce que dans ce pays-ci comme ailleurs les ouvriers ne quittent pas leur routine sans y être poussés par un gain supérieur à celui qu'ils font ordinairement. Ces essais des fabricants cochinchinois sont une preuve qu'on pourroit par la suite tirer de leurs mains des ouvrages plus solides que ceux qu'ils ont coutume de fournir. Je suis persuadé que les premiers Européens qui sont allés à la Chine n'en ont pas tiré les beaux patissoyes et lampas qu'on en tire aujourd'huy.

Le 27. — Nous avons continué à acheter du sucre, les marchands commencent à s'accoutumer à être plus raisonnables. On m'a apporté de l'indigo qui est beau et à bon marché, mais il n'est pas marchand parce qu'il n'est pas sec. Les ouvriers le conservent liquide dans des jarres : ils le vendent de même aux teinturiers. La jarre qui pèse cent livres se vend un quan cinq masses. Je suppose qu'en le faisant sécher il se réduise à vingt-cinq livres, cette marchandise ne seroit pas chère. J'en ai acheté six jarres pour essay ; dans la saison on pourroit trouver deux milles jarres et je crois qu'on viendroit à bout d'accoutumer les ouvriers à le réduire en morceaux secs comme celui d'Amérique.

J'ai acheté un essay de différens rottins, le pays en produit abondamment. On en distingue cinq ou six sortes qui ne diffèrent que par leur grosseur, et la distance de leurs nœuds. Tous ces rottins sont d'un grand usage, mais ils ne valent pas celui de Malac qui a les nœuds plus séparés ; mais les Chinois en apportent de là et le vendent ici préférablement à celui du pays.

Le 28. — Il s'est présenté plusieurs marchands de sucre mais ils ont tenté tant de ruses pour nous tromper, que nous n'avons pu faire aucun marché avec eux.

Nous avons reçu quelques pièces de différens bois que j'avais commandées dans les montagnes pour en envoyer une montre dans l'Inde.

Ce pay-ci est fertile en beaux bois tant pour la construction des bâtimens et la charpente des maisons que pour les meubles. Je crois qu'il y a même peu de pays au monde si riche de ce côté-là que la Cochinchine.

Le bois le plus propre pour la construction qui se trouve ici, est une espèce de bois de thec, mais il est plus solide, plus léger et a le grain plus fin que le thec des Indes. Le ver y travaille difficilement. Les gens du pays le nomment *chao chagne*. On en trouve abondamment surtout dans la province de Donai limitrophe du Cambodge. On l'achète sur les lieux en bordages de quatre-vingt et cent pièces de longueur sur trois ou quatre pouces d'épaisseur. Toutes les galères et les grands batteaux du pays sont construits de ce bois-là. Depuis deux ou trois ans le Roy a défendu d'en couper sans une permission expresse, mais cela n'empêche pas les entrepreneurs de bois d'en fournir une grande quantité au public.

Le 29. — Nous avons embarqué un millier de canastres de sucre avec quelques autres marchandises. J'ai été obligé d'accompagner nos batteaux d'envoi pour les faire passer aux douanes et aplanir les mauvaises difficultés que les mandarins auroient pu nous faire ; tout a passé librement.

Le 30. — Je me suis rendu à bord où j'ai pris avec M. le capitaine des arrangemens pour notre départ.

En passant à Touranne, j'ai rendu visite au petit mandarin *on doï* et lui ai offert un présent au nom de la Compagnie pour le remercier de tous les services qu'il nous a rendus jusqu'ici depuis le premier jour de notre arrivée.

C'est le seul mandarin dans lequel nous ayons éprouvé de la droiture et une vraie politesse sans intérêt.

J'ai appris chez ce mandarin que l'examineur de notre vaisseau étoit enfin arrivé à Faïfo avec nos dépêches et une lettre du prince cochinchinois accompagnée de quelques présents pour le Roy de France. Sur cette nouvelle je suis retourné à Faïfo. ,

Le 31. — A mon arrivée j'ai reçu la visite des deux mandarins examinateurs accompagnés de l'interprète Miguel. Celui-ci m'a dit qu'enfin nos affaires étoient terminées, que le Roy me pardonnoit tous les droits, et avoit signé la requête que je lui avois présenté, que cette requête signée du pinceau rouge étoit entre les mains des deux examinateurs du vaisseau. Je me suis adressé à ceux-ci pour leur demander cette requête, mais les fripons m'ont dit que quoique le Roy me pardonnât par écrit tous ces droits, il exigeoit cependant trois mille quans, que les marchandises que nous avons dans le palais avoient été estimées par les gardes magasins mille huit cent quans, qu'ainsi je devais encore mille deux cens quans.

Cette nouvelle demande ne m'a pas peu surpris, d'autant plus qu'il n'est pas aisé d'accorder cette prétendue exemption de tout droit avec l'obligation de payer trois mille quans. Je ne peux pas me persuader qu'un semblable tour vienne du Roy, parce que ce seroit une injustice contre toutes les lois du royaume, vu que notre présent qui est très considérable doit nous exempter de tout droit. D'ailleurs nous n'avons pas de marchandises suffisamment pour faire la somme de trois milles quans à raison de dix pour cent suivant la loy. De plus le peu de marchandises que nous avons dans le palais, le Roy les garde et je les lui ai offertes (voyant que je n'en serois pas payé). Il les a acceptées, elles se montent à plus de six mille quans suivant notre facture en y comprenant les dernières marchandises enlevées de Touranne et portées à Hué avec les présents, cy devant l'estimation de la moitié de ces marchandises faite par ordre du Roy se montoit à deux mille quans. Aujourd'hui que l'autre partie y est jointe et comptée, pourquoi l'estimation du tout ne monte-t-elle qu'à mille huit cens? En un mot que de contradictions, que d'injustices dans un tel procédé !

J'ai répondu à ces gens-là que la loi m'avoit accordé une exemption générale de tous droits, que la Chappe contenant cette exemption étoit entre leurs mains et que je les sommois de me la remettre. Ils me l'ont promis sur le-champ mais moyennant la somme de mille deux cens quans. Comme j'ai insisté à nier une telle dette ils sont retournés chez eux et ont envoyé des soldats défendre aux bateliers de charger nos effets, et aux douaniers de nous laisser passer.

Après avoir consulté avec nos messieurs sur les embarras et les retardemens où nous jetoit une conduite aussi injuste, j'ai pris le parti de leur envoyer la somme qu'ils me demandoient. Aussitôt ils ont donné des permissions pour expédier nos batteaux et envoyer nos effets à bord, puis ils m'ont apporté la chappe signée du Roy dont voici la traduction par M. Lidure, missionnaire françois, celui de tous les Européens qui passe pour entendre le mieux la langue cochinchinoise.

Avant de la lire il faut savoir que toutes les chappes ou patentes de ce pays-ci ne sont autre chose que des requêtes signées du pinceau Royal, c'est-à-dire au bas desquelles le Roy écrit en lettres rouges : Nous accordons comme il est demandé, sans jamais écrire son nom.

Traduction de la Chappe du Roy.

« Pierre LePoivre, envoyé du Royaume de France dans le grand Occident, la teste inclinée, salue cent fois de tout son cœur le Roy de la Cochinchine.

« Nous supplions le très excellent et très éclairé Roy et nous lui souhaitons des dizaines de milliers d'années de vie. Cette année notre vaisseau par obéissance aux ordres de notre Roy est venu du royaume de France pour porter toutes sortes de magnifiques présents dans cet illustre royaume et les offrir au très excellent et très éclairé Roy. Nous avons été comblés de grâces et de grandes faveurs dont le Roy très éclairé a daigné nous honorer. Il nous a regardé d'un œil favorable et a envoyé des officiers qui ont inspection sur les vaisseaux pour examiner et faire le catalogue de toutes les marchandises et les envoyer à la Cour afin que Votre Majesté les achette. Cela fait, nous remercions, et

nous profitons des faveurs du Roy très éclairé de ce qu'il a ordonné de pardonner tous les droits qu'il a coutume d'exiger. C'est pourquoi nous demandons d'offrir au très excellent et très éclairé Roy, toutes les marchandises qu'il a achetées ces jours passés, qui sont encore dans le palais et que nous n'avons pas encore retirées. Ainsi nous demandons d'offrir ces marchandises et nous demandons de nous pardonner cette année-ci tous les droits qu'on a coutume de payer ; ensuite nous osons demander que les vaisseaux de notre nation viennent tous les ans dans cet illustre Royaume, et nous demandons qu'on envoie un des mandarins qui ont inspection sur les vaisseaux pour examiner et faire le catalogue de toutes les marchandises, ensuite nous demandons d'entrer dans le palais pour offrir le droit de Votre Majesté, sçavoir pour chaque vaisseau quatre mille quans et après avoir vérifié le catalogue des marchandises que Votre Majesté a ordonné d'acheter, nous déduirons ce qu'il y aura au delà des quatre mille quans, ou nous ajouterons ce qu'il faudra pour faire la dite somme complète. Nous offrirons de plus à Votre Majesté, un présent toutes les fois que les Vaisseaux arriveront. Nous osons espérer cette grâce du très excellent et très éclairé Roy.

« Afin qu'il signe avec son pinceau d'or et nous pardonne et nous exempte des droits qui lui sont dus au delà pour les vaisseaux, quand même ils seraient les plus grands qu'on peut exiger, et du droit du mandarin qui viendra pour examiner les vaisseaux, pour son voyage et sa nourriture, et aussi nous prions Votre Majesté de nous exempter de tous les droits absolument qui se payent à tous ceux qui ont inspection sur les vaisseaux, soit quand les vaisseaux arrivent soit quand ils s'en retournent. Nous demandons de nous pardonner tous les droits, afin que nous en profitons. Nous espérons la teste élevée en l'air cette grâce du très excellent et très éclairé Roy et nous lui souhaitons des milliers d'années de vie.

« La dixième année du règne de Canh-hieng, Roy du Tonquin, le 27^e jour de la onzième lune ou le 5 janvier mil sept cens cinquante. »

Le Roy a écrit en lettres rouges les paroles suivantes :

« Absolument nous accordons et pardonnons selon qu'il est contenu dans la supplique. »

*

Le 1^{er} février. — Les mandarins ont refusé aujourd'hui les permissions qu'ils accordaient hier, et ont envoyé dire pour raison qu'il leur fallait encore à chacun deux cens cinquante quans pour les droits du premier examen du vaisseau à son arrivée sans compter cent cinquante quans pour eux deux pour le droit du second examen à notre départ.

Je suis convenu du dernier droit parce qu'il est fondé sur l'usage. Quant au premier je l'ai nié comme une prétention des plus injustes. La journée s'est ainsi passée en difficultés et tracasseries de façon qu'il n'a pas été possible de rien terminer.

Le 2. — Nous sommes allés chez le facteur portugais prendre livraison des mille deux cents picqs de sucre pour lesquels nous avons conclu marché : cette homme nous a fait d'abord mille difficultés sur la qualité et le poids de nos piastres, sur la façon de peser, en un mot il nous a traités à la cochinchinoise ; ensuite, lorsqu'il a été question d'embarquer, toutes les canastres ou paniers se sont trouvées pourries et si mal conditionnées que le sucre restoit en chemin. D'ailleurs la plus grande partie de la marchandise étoit humide et se réduisoit en syrop.

Le facteur qui n'avoit acheté cette partie de sucre que pour nous le revendre avoit négligé de le bien conditionner, pour épargner trente ou quarante quans, et s'étoit persuadé que dans la mauvaise saison où nous étions nous serions toujours obligés de le prendre bien ou mal conditionné, mais il en a été la dupe car nous avons mis pour condition dans notre marché que la marchandise seroit en état d'être transportée de son magasin à bord. Désormais il n'est plus tems de réparer la négligence de ce

marchand, l'unique party qui nous reste est d'abandonner le marché quoique nous n'ayons d'ailleurs que très-mince cargaison parce que nous avons compté sur ces mille deux cens picqs.

Je suis persuadé que bien d'autres eussent saisi cette occasion pour grossir un peu le chargement du vaisseau et se seraient peu embarrassés de porter à la Compagnie des marchandises bonnes ou mauvaises pourvu que le vaisseau parût un peu chargé et la facture grossie, parce que dans une entreprise nouvelle comme celle-ci, la gloire de l'entrepreneur y paroît intéressée : mais une aussi faible raison peut-elle jamais prévaloir sur les intérêts de ceux qu'on sert. J'ai préféré le désagrément de retourner presque sans cargaison au faux honneur de porter à l'Isle de France un chargement passable pour la quantité mais très désavantageux pour la qualité.

J'ay donc pris le party d'abandonner toute la partie de marchandises, parce que de l'avis de tous les connaisseurs, elle n'étoit point en état d'estre embarquée ou que si elle avoit pu supporter le transport d'ici à l'Isle de France c'eût été avec beaucoup de déchet, et il en eût coûté là de nouveaux frais pour l'encaisser et la mettre en état d'estre transportée dans l'Inde : frais qui, vu le peu d'habitude et de facilités qu'il y a dans le pays, excédroient peut-être la valeur de la marchandise.

Le 2. — Tout ce que nous ayons pu faire aujourd'hui avec les mandarins a été de leur faire rabattre cent quans pour diverses marchandises qu'ils ont achetées sans payer et dont la facture monte beaucoup plus haut. Nous leur avons compté quatre cens quans pour satisfaire leurs prétentions. Ils les ont refusé d'abord parce que je les payois au taux de l'Édit du Roy et ils ont continué de refuser des Chappes pour embarquer nos effets.

Le 3. — Nos mandarins ont été de meilleure humeur. Ils ont reçu l'argent que nous leur offrîmes hier ; ils ont accordé les chappes pour expédier nos bateaux, et nous avons envoyé à bord tout le reste de nos meubles et effets. Je suis resté seul ici avec M, Laurens.

Les examinateurs m'ont vivement pressé de recevoir ici la lettre que le Roy de Cochinchine envoie au Roy de France, et dont ils sont chargés avec je ne sais quels misérables présents qu'ils veulent aussi me remettre pour accompagner la lettre. Je me suis toujours excusé de recevoir ici cette lettre afin de contenir par là ces mandarins qui n'oseront plus me vexer voyant qu'ils seront obligés de venir à bord, où ils craignent qu'on ne leur fasse payer les sottises qu'ils feroient ici à terre.

D'ailleurs ces mandarins sont dans l'appréhension que je refuse de recevoir la lettre du Roy, ce qui seroit un grand affront pour Sa Majesté et un grand embarras pour eux qui deviendroient responsables de tout auprès de leur maître.

Le 4. — Je me suis embarqué avec M. Laurens pour nous rendre à bord. Nous avons payé et congédié les domestiques du Comptoir. Nous avons donné cent cinquante quans pour le louage du han que nous avons occupé environ cinq mois.

Nous ayons rencontré à moitié chemin de Touranne à Faïfo le canot du bord avec un bateau du pays rempli de matelots habillés en soldats que j'avois demandés il y a deux jours au capitaine pour nous servir de ces gens-là à déterminer les mandarins à nous expédier ou bien à recevoir avec les cérémonies convenables la lettre du Roy, au cas que j'eusse été absolument contraint de la recevoir à Faïfo.

Nous avons continué notre voyage avec cette nouvelle escorte et sommes arrivés à Touranne.

Le 5. — Je me suis arrêté à Touranne pour faire lever l'hôpital et le bancassal et j'ai chargé quatre ou cinq bateaux de divers effets.

Etant à Touranne dans l'hôpital on est venu m'avertir qu'un de nos matelots venoit de tomber sous les coups d'une troupe de Cochinchinois qui s'étoient mis au nombre de soixante pour battre ce pauvre misérable. Comme je connais la bravoure cochinchinoise j'ai envoyé quatre de nos matelots habillés en soldats sous la conduite d'un officier pour se saisir des coupables, et me les amener, ce

qu'ils ont fait dans un moment : toute la canaille a disparu à leur arrivée, et chacun saisi de frayeur s'est empressé d'indiquer le coupable, Après avoir interrogé celui qui s'est déclaré coupable je le fais prendre par les soldats des mandarins qui l'ont mis à la cangue. J'ai fait inviter les chefs du village de s'assembler et les ai priés de prendre garde que semblable chose n'arrivât par la suite sans quoy je m'en prendrai à eux. Ils m'ont promis que cela n'arriveroit plus. La fermeté est nécessaire dans ces occasions.

Nous avons travaillé à arrêter les comptes du comprador du vaisseau. Nous avons trouvé qu'il nous doit encore plus de deux cens quans, vu qu'il n'avait pas fourni à bord ce dont il était convenu. Il nous a promis de nous fournir demain mais il y a toute apparence que ce Chinois nous trompera et que demain nous ne trouverons personne chez lui. Cependant comme il assure avoir vingt bœufs et quatre milliers de riz à nous donner et qu'en nous saisissant de lui nous courrions risque de ne rien avoir, nous avons jugé plus à propos d'attendre jusqu'à demain.

Je me suis rendu à bord la nuit ne laissant à terre que les plus malades de nos matelots.

Le 6. — Les mandarins sont arrivés de Faifo à Touranne et m'ont envoyé à bord deux soldats pour me presser d'aller à terre recevoir la lettre et les présents du Roy, parce m'ont-ils dit que c'est après demain la nouvelle année cochinchinoise, dont la fête dure cinq ou six jours et que pendant tout ce temps-là il n'y aura pas moyen de rien faire.

J'ai fait répondre aux mandarins que je les priaï de se tenir prests pour demain, que j'irois au devant de la lettre du Roy jusqu'à terre, et qu'ils eussent de leur côté le soin d'avoir des batteaux pour se faire conduire à bord où je comptois recevoir la lettre du Roy avec les cérémonies convenables.

J'ai passé le reste de la journée à placer en lieu de sûreté une grande quantité de plants de toutes les espèces utiles qui se trouvent en Cochinchine et que j'ai distribués par tout dans le navire, dans les endroits où j'ai cru qu'ils pourroient mieux se conserver. Je regarde tous ces plants comme une vraie richesse pour notre colonie de Maurice, aussi je n'ai rien négligé pour les avoir, et je ne veux oublier aucune des précautions pour les bien conserver.

Le 7. — Je suis descendu à terre au devant de la lettre du Roy. J'étois accompagné d'un officier du bord avec huit hommes habillés en soldats. J'ai trouvé les mandarins très embarrassés sur le cérémonial. Ils n'avoient ni soldats ni batteaux de prests. Je les ai priés de s'embarquer dans notre canot et les ai conduits à bord. Le mandarin principal tenait entre ses bras le petit coffre, qui renfermait la lettre du Roi. Tous étoient en habit de cérémonie:

Arrivés à bord le mandarin a placé le susdit coffret sur une table dressée pour la cérémonie. J'ai tâché de les rassurer mais inutilement, ainsi j'ai été obligé sans autre façon de prendre la lettre du Roy et l'enfermer pour les tirer d'embaras. Ensuite j'ai fait monter les présents qui sont si peu de chose qu'ils ne valent pas la peine d'être embarqués. Mais comme je n'ai jamais eu que des amitiés de ce prince, il ne convenoit pas de le désobliger en refusant son présent. D'ailleurs je sçais que s'il n'a pas mieux fait les choses c'est moins sa faute que celle de ses mandarins qui le trompent en tout.

Après que le présent dont le Roy accompagne sa lettre a été embarqué, les mandarins m'ont offert au nom de leur maître un présent particulier consistant en vingt pièces de volailles et deux cochons. J'ai reçu le tout et nos mandarins se sont hâtés de partir sans vouloir toucher à la petite collation que je leur ai fait servir.

Le 8. — C'est aujourd'hui le premier jour de là nouvelle année cochinchinoise. Ils suivent ici le calendrier chinois et c'est à ce sujet les mêmes usages. Chacun plante au point du jour devant sa porte un haut bambou orné de chiffons de toile ou de papier sur lesquels sont écrits des caractères magiques pour porter bonheur ; la journée se passe à visiter les pagodes et les amis, à bien boire et à bien manger. Ce jour-là il n'y a point de marché ; on ne tue aucune bête et on ne fait que se divertir.

Il y a eu beaucoup de pluie et de vent. Tout ce que nous avons pu faire aujourd'hui a été d'embarquer le peu de malades qui étoient à Touranne. Il ne nous manque plus que quelque peu de vivres que nous aurons bien de la peine à avoir tant à cause de la fête de la nouvelle année qui dure au moins trois jours pour le peuple même que parce que notre comprador s'est enfui avec cent et quelques quans d'avance.

Le 9. — Je suis allé à terre pour essayer d'avoir le peu de vivres qui nous manquent. Les mandarins promettent de nous fournir quatre milliers de riz dont nous avons besoin, mais moyennant un droit qu'ils exigent, disent-ils, pour peser. Avec toutes ces difficultés il paroît que nous serons obligés de nous en passer, d'autant plus que nous en avons déjà sept mille six cents livres qui avec un peu de ménagement peuvent nous conduire à l'Isle de France.

Le 10. — L'interprète Miguel, qui est l'auteur de toutes les vexations que j'ai éprouvées de la part des mandarins est venu à bord après m'avoir volé de ses mains plus de trois cens quans pour sa part, sans compter celles qu'il a eues à toutes les rapines des mandarins dont il a toujours été l'agent. Il a eu la hardiesse de venir me demander encore quelques centaines de quans pour ses peines. Cy devant il avoit déclaré publiquement qu'il ne vouloit point venir à bord dans la crainte d'estre châtié, mais la cupidité l'y a conduit aujourd'hui et lui a fait oublier ses crainte. J'avois déjà tâché de le rassurer en lui faisant politesse tant à terre qu'à bord où il est venu trois ou quatre fois depuis notre embarquement. Cette dissimulation, quoique contraire à ma façon de penser a été nécessaire pour faire réussir le dessein où j'étois, d'emmener ce coquin-là pour le punir de toutes ses friponneries. Je l'ai donc bien reçu à mon ordinaire et je l'ai engagé à descendre à la Sainte-Barbe sous le prétexte d'aller terminer son décompte avec un écrivain. Il y est descendu d'un air assez chancelant et dès qu'il y a été je l'ai fait mettre sans bruit dans la soute et puis ai renvoyé le bateau qui l'avoit amené sous quelque prétexte qui ne donnoit aucun soupçon.

Je ne me suis point porté à cet acte de rigueur sans y avoir bien réfléchi et sans m'être longtemps laissé presser tant par messieurs les officiers du bord que par tous les missionnaires de tous les corps et de toutes les nations qui sont en Cochinchine dont ce malheureux, quoique chrétien, étoit l'ennemi déclaré.

L'on peut voir au commencement de mon journal la confiance que j'avois dans cet-interprète et les raisons de cette confiance. En effet de qui pouvois-je plus espérer que d'un chrétien qui avoit passé plus de deux ans à Pondichéry, instruit et entretenu par les Français, d'un chrétien qui pendant ces deux ans avoit affecté une dévotion sans reproche, à qui j'avois rendu pendant neuf mois par pure amitié tous les services dont j'étois capable dans ce pays-là. Je lui avois entre autres services appris le dessin. Ce talent, qu'il tenoit de moi l'avoit introduit à son retour dans le palais du Roy son maître. Par là je le trouve accrédité dans son pays à mon arrivée. Dès qu'il me sçait dans le port, il accourt ; il se jette à mes pieds, avoue publiquement les larmes aux yeux qu'il me doit tout ce qu'il est et se félicite du nouveau bonheur qu'il a de me revoir dans son pays pour me prouver sa reconnaissance.

Qui n'auroit pas été trompé par de semblables démonstrations ? Je pense que l'ingratitude déguisée sous les dehors de la reconnaissance est un piège où l'honnête homme le plus prudent sera toujours pris, parce que c'est un piège dont les coquins seuls peuvent se défier. On a vu par la suite de mon journal de combien de mauvais tours, de combien de friponneries ces premières démonstrations de reconnaissance ont été suivies, et j'ai su par la suite que ce misérable à son retour de Pondichéry, interrogé par le Roy sur les Français les avoit dépeints comme des nègres et en avoit fait le portrait le plus odieux. J'ai sçu qu'il n'avoit rien oublié pour décrier les missionnaires et la religion, qu'il avoit tout nouvellement, depuis notre arrivée, jeté des idées de soupçon et de défiance à notre sujet dans l'esprit du Roy et des mandarins, en un mot qu'il n'avoit pensé qu'à nous détruire et nous ruiner entièrement et cela pour se venger des mauvais traitements qu'il prétend avoir reçus à Pondichéry de M.

Friell. Il auroit réussi à nous faire beaucoup plus de tort qu'il n'a fait, si je n'avois pu me faire entendre moi-même et si je n'avois pas eu le présent dont j'étois chargé lequel a beaucoup plu au Roy.

Dès que le misérable s'est vu enfermer sans que personne lui fît aucune interrogation, il a crié de sa prison que si on le tiroit il alloit tout déclarer et rendroit tout l'argent qui nous a été volé. Comme il n'était pas en son pouvoir de tenir cette dernière promesse nous n'y avons fait aucune attention.

Le soir nous avons levé l'ancre pour partir, mais le vent s'est déclaré contraire. La partie est remise à demain.

* * *

DESCRIPTION DE LA COCHINCHINE (1749-175)

**VOYAGE DU VAISSEAU DE LA COMPAGNIE LE « MACHAULT »,
A LA COCHINCHINE EN 1749 ET 1750¹**

Auteurs et voyageurs qui ont écrit de la Cochinchine.

On doit la découverte de la Cochinchine aux anciens navigateurs portugais. Ils parcoururent cette coste, firent des observations utiles, mais ils n'y formèrent aucun établissement. L'intérieur de ce pays et d'une grande partie du continent a été longtemps ignoré ; ce n'est que par les relations de quelques missionnaires qui y pénétrèrent qu'on en a eu connoissance. La plus estimée est celle du père Alexandre de Rhodes, jésuite missionnaire à la Cochinchine. Elle est d'un style simple mais qui paroît estre le langage de la vérité. M. l'abbé Guyon dans son *Histoire des Indes Orientales anciennes et moderne* imprimée à Paris en 1744, tome II, page 168, en parlant de la Cochinchine ne rapporte qu'un extrait de la relation du père Alexandre de Rhodes. M. l'abbé de Choisy dans son *Journal du voyage de Siam* ; n'en dit que deux mots sur le rapport, des Siamois. Si le brillant pouvoit tenir lieu du vrai, on préféreroit le récit que le Camoëns, auteur du poëme épique de la *Lusiade* fait de la Cochinchine, mais la vérité qui devoit en être là base, est tellement confondue avec le merveilleux, qu'on ne sauroit l'apercevoir. Peut-être que les curieux seront plus satisfaits de l'*Histoire générale des voyages*, traduite de l'anglois par M. l'abbé Prévost et dont le 1er volume in-4, a été imprimé à Paris par souscription en 1745. Cette histoire, qui est le fruit des recherches d'une société de sçavans qui ont puisé dans les journaux les plus exacts et les plus recherchés, a un caractère de vérité qui persuade. On ne doit pas douter que ces sçavans amateurs ne donnent dans la suite de leur histoire tous les éclaircissemens possibles, non seulement sur l'intérieur de la Cochinchine et de tout le continent, mais encore sur d'autres parties du monde qu'on ne connoît que de nom.

Histoire abrégée de la Cochinchine.

La Cochinchine étoit autrefois une province de la Chine, ainsi que le Tunquin, le Ciampa, le grand et petit Laos. L'irruption des Tartares qui envahirent ce vaste empire, fut une occasion à plusieurs peuples pour recouvrer la liberté. Les Tunquinois furent les premiers qui en profitèrent, et de ces derniers descendent les Cochinchinois. Voicy ce que j'ai appris de leur origine.

Il y a environ 180 ans, disent les Cochinchinois, qu'il y avoit au Tunquin une quantité prodigieuse de Chinois qui prirent les armes pour s'emparer du pays. Ils eurent quelques avantages dont le roy du Tunquin fut si allarmé qu'il prit la fuite. Un de ses généraux ou mandarins, homme courageux et entreprenant, se mit à la teste d'une troupe de gens résolus, battit les Chinois et les chassa du royaume. Il rendit la tranquillité à l'État, et remit le roy sur le thrône, qui par reconnoissance fit ce mandarin Cou-ha ou maire du palais, c'est-à-dire la seconde personne du royaume. Il attacha à cette dignité une autorité égale à la sienne et la rendit héréditaire dans la famille du mandarin. Il y eut plusieurs Cou-has ou maires du palais dans cette famille, dont la grandeur et la puissance s'accrurent au point, dans la suite que le roy craignit pour sa couronne. Il se forma deux partis dans le royaume qui se firent une guerre cruelle pendant plusieurs années. Mais enfin Cou-ha fut vaincu et obligé de sortir du Tunquin. Ce mandarin avec les débris de son parti arriva au bord d'une rivière qui sépare le Tunquin

¹ Ces documents sont tirés du volume des archives des Colonies intitulé : *Colonies — Extrême-Orient — Cochinchine*, 1748-1750, n° 2.

de la Cochinchine et qui fait encore aujourd'hui les limites des deux royaumes. Comme il se préparait à passer cette rivière, il fut attaqué par les troupes du roy. Alors Cou-ha et ses soldats n'ayant plus de ressources que dans leur bravoure, se battirent en désespérés et repoussèrent les troupes du Roy. Après cette victoire ils passèrent la rivière dans un seul bateau du pays et l'histoire dit que Cou-ha donna au batelier cinq quans qui font à peu près vingt livres qui étoient les restes de sa fortune. Ils entrèrent dans la Cochinchine qu'ils nomment Hanam, battirent les naturels du pays appelés Lohes et les chassèrent dans les montagnes où ils sont aujourd'hui et payent tribut au roy de la Cochinchine.

Cou-ha établit sa résidence à Huhay, qui est le nom de la ville capitale et de la province et qui signifie en cochinchinois Pays délicieux. En effet, c'est une grande plaine bien plantée arrosée par une belle rivière qui se divise en plusieurs canaux, qui la rendent fertile en riz et en toutes sortes de fruits.

Depuis leur séparation ces deux peuples se font des guerres cruelles. Ils n'ont ni liaison, ni commerce ensemble et se mettent à mort quand ils se prennent soit en paix soit en guerre. Il est même défendu de prononcer le mot de Tunquin devant le roy de Cochinchine. Cependant quelque grande que soit l'aversion de ces deux peuples, qui parlent la même langue et ont les mêmes usages, ils s'estiment mutuellement. Les Cochinchinois se font honneur de descendre des Tunquinois qu'ils haïssent. C'est la seule nation dont ils font l'éloge ; ils méprisent toutes les autres et surtout les Chinois.

Les descendans de ce premier Cou-ha ont gardé ce nom ainsi que les prétentions à la dignité de maire du palais du Tunquin. Ce n'est que depuis quelques années que le roy qui règne aujourd'hui a pris le nom de vou-ha qui veut dire roy. Le prince a profité des guerres civiles et de la famine qui désolent le Tunquin depuis plusieurs années pour prendre ce titre. Cependant, par un ancien usage ou par des raisons d'État, le roy de la Cochinchine fait dater ses arrêts et ses ordonnances du règne des roys du Tunquin.

Du Roy.

Vïou Gouïvon, dixième roy ou cou-ha qui règne aujourd'hui, est âgé de trente-six à quarante ans. Ce prince est bien fait quoique un peu gros. Il a les traits assez réguliers, le nez aquilin, de beaux yeux et le teint moins bazané que le commun des Cochinchinois.

Il a le ton de voix agréable et un air ouvert dans tout ce qu'il dit, mais il est peu spirituel. Dans les visites que j'ay eu l'honneur de lui faire avec M. Poivre, il m'a paru surpris des moindres bagatelles. Il nous considéroit de la teste aux pieds, nous faisoit marcher, tourner et retourner, rioit de notre attitude et de nos mouvemens et regardoit avec admiration les petits meubles que nous avions. Entre autres questions il nous fit demander par l'interprète pourquoi nous ne nous laissons pas croître la barbe et les ongles ; si le roy de France avoit comme lui les ongles longs et peints en rouge et les dents noires. Après mille questions de cette nature il nous invita à dîner et nous quitta pour aller se mettre à table. Il revint une heure après pour nous voir manger. On nous servit un dîner composé de riz, de quelques morceaux de cochon et de bœuf hachés, avec un carry de chevrettes salé et pimenté outre mesure, le tout dans de petites de coupes de grosse porcelaine malpropres et dégoûtantes, avec des bâtonnets à l'usage du pays. Notre maladresse à nous en servir lui fit faire plusieurs éclats de rire et l'amusa beaucoup. Après le dîner, qui ne dura pas plus d'une heure, on apporta une partie des présens du roy de France, c'est-à-dire de la Compagnie, dont il ignoroit l'usage. C'étoit un télescope que nous eûmes beaucoup de peine à monter, nous ne pûmes pas même trouver le point de vue, parce que les objets qui pouvoient le déterminer n'étoient pas assez éloignés. On amena ensuite un des deux chevaux qui avoient été embarqués à Pondichéry, et on mit dessus la magnifique selle que nous avions apportée. Je le montay et lui fis faire quelques courses dans la grande cour vis-à-vis le palais. Le roy me parut satisfait, mais il trouvoit que le cheval pour sa hauteur avoit les jambes trop menues et la teste

trop fine. Après quelques observations de cette espèce il nous donna notre congé en nous invitant à le venir voir souvent.

Ce prince est bon et n'aime point le sang. On m'a dit que c'étoit moins par vertu que par préjugé de religion. Il croit que les jours qu'il accorde à ceux qui ont mérité la mort, sont des années qu'il ajoute aux siennes. Quelle que soit sa façon de penser il passe pour être clément. L'exemple qui suit le prouve.

Il y a quatre ou cinq ans que quatre mille Tunquinois, mourant de faim, vinrent se rendre au mandarin cochinchinois qui commande la forteresse située aux bords de la rivière qui sépare le Tunquin de la Cochinchine. Ils dirent que leur pays étoit en proie à la famine et aux guerres civiles, que le peuple désiroit un nouveau gouvernement et que si le roy vouloit se mettre à leur tête, ils le placeraient sur le trône du Tunquin. Le mandarin qui devoit les faire mourir selon l'usage barbare établi entre ces deux peuples, en suspendit l'exécution pour mander cette circonstance au roy. Le père Siebert, jésuite, qui vivoit alors, obtint leur grâce. Le roy à sa prière leur fit donner du riz, les fit remercier de leur bonne volonté et les renvoya chez eux.

Cette bonne qualité est obscurcie par beaucoup de vices et de défauts. Ce prince est vain, ignorant, paresseux, avare, superstitieux et fort adonné aux femmes. Il a un sérail de trois cents concubines d'où il ne sort presque jamais. Les affaires du royaume ne l'occupent point ; il les abandonne à trois ou quatre mandarins qui abusent de l'autorité qu'il leur donne pour tyranniser le peuple. Son avarice sordide rend toutes les dignités vénales, qui sont moins des marques d'honneur et la récompense du mérite qu'une permission de piller le peuple qui est toujours malheureux. Outre les tributs excessifs qu'il paye au roy, il est encore accablé par les vexations des mandarins et des gouverneurs des provinces. La justice y est lente, se rend difficilement et coûte cher. Le malheureux ne peut faire parvenir ses plaintes aux pieds du trône ; les chemins lui en sont fermés par la cupidité. Il n'y a point de peine de mort attachée au crime, quelque énorme qu'il soit. Le riche se sauve avec de l'argent et le pauvre en est quitte pour être mis à la cangue. L'opulence d'un particulier est un crime devant ce prince ; quand un mandarin s'est enrichi en pillant le peuple, ce n'est qu'en lui donnant la plus grande partie de son bien qu'il peut sauver le reste, heureux quand il ne luy enlève pas tout : c'est une marque de faveur bien distinguée. Il se sert même des expédients les plus honteux pour accumuler ses richesses. On m'en a dit un trait qui caractérise bien son avarice.

Il sçut qu'un grand mandarin dont il avoit lieu d'être fort content avoit gagné du bien dans le commerce. Il chercha longtemps les moyens de le rendre répréhensible, mais obligé de reconnoître sa probité, chose fort rare dans le pays, il le fit venir dans son palais, le flatta plus que de coutume et lui dit : « J'ai appris que vous aviez des coqs qui passent pour les meilleurs de mon royaume. Je voudrais les voir battre avec les miens et je parie avec vous trente nains ou pains d'or que les vôtres seront battus. » Le mandarin, qui n'avoit que des coqs peu aguerris accepta le pari en tremblant ; le refus eût été un crime. Les coqs se battirent, mais ceux du mandarin furent vaincus, et le Roy le congédia en lui permettant de prendre sa revanche.

De la Cour.

La Cour suit l'exemple du roy. Tous les mandarins volent et le font impunément. Leur cupidité est si grande qu'ils ne cherchent même pas à sauver les apparences. Ils volent grossièrement ; mais sçavoir voler de quelque façon que ce soit est chez eux une marque d'éducation distinguée.

A notre arrivée, le roy voulut voir les marchandises que la Compagnie avoit à vendre. On les lui envoya toutes. Il en acheta quelques-unes ; mais quand il fut question de retirer le reste, elles avoient passé par tant de mains qu'il ne s'en trouva pas la moitié. On se plaignit au Roy qui ordonna aux mandarins de les restituer, ce qu'ils ne firent assurément pas. Le roi même par une mauvaise foi

qui n'a point d'exemple, refusa sous différens prétextes de payer celles qu'il avoit achetées. Ainsi presque tout fut perdu.

Les mandarins et les eunuques sont des esclaves qui adorent servilement le prince. Ils sont les ministres de ses plaisirs plutôt que les dispensateurs de son autorité. Ils sont sans probité et sans mœurs. Les emplois les plus honteux sont les degrés par où ils montent aux dignités que le moindre caprice du prince peut leur ravir. Leur grandeur extérieure se termine à avoir quelques soldats qui sont souvent les espions du prince. Quelques-uns de ces mandarins passent pour être moins ignorans que le commun du peuple. La science de ceux que l'on nomme lettrés, consiste à savoir et à expliquer la religion de Confucius, l'histoire des rois et la langue mandarine, mais à peine trouveroit-on dix sçavans de cette espèce dans tout le royaume. D'ailleurs l'ignorance et l'avarice du roy privent le mérite des récompenses qui sont la source de l'émulation. La politique de la cour se réduit à obtenir la faveur du prince, à se détruire les uns les autres et à quelques intrigues du sérail.

Des Richesses du Roy.

Le roy de la Cochinchine se croit le plus riche et le plus grand monarque du monde. Il prend le titre de Vou-ha Tellhoye qui veut dire roy du ciel, et il a des pagodes où on l'adore. Ses mandarins et le peuple lèvent les mains au ciel en prononçant son nom et l'appellent parole divine.

Ce prince a, dit-on, beaucoup d'or, d'argent, de calamba ou bois d'aigle, de morphil et de toutenague, qui est la matière avec laquelle on fait les caches ou la monnoie du pays. Outre les impôts qu'il tire de la Cochinchine, les rois de Camboge, du Ciampa, du grand et du petit Laos sont ses tributaires. Ce n'est que depuis quelques années que les Cochinchinois ont soumis le Camboge qui fournit du riz abondamment et beaucoup de bois de construction.

Des Palais du Roy.

Le roy a trois palais dont deux sont au bord de la rivière, le plus grand est celui où il passe l'automne. Il est entouré d'un mur de quinze à dix-huit pieds de hauteur, qui forme un carré régulier qui peut avoir une lieue de circonférence. Autour de ce mur règnent des porches ou arcades couvertes, soutenues par des piliers de bois à distance égale, entre lesquelles il y a une pièce de canon. Quoique l'architecture en soit simple, ces quatre façades forment un tout qui plaît, et on est porté par l'extérieur à juger favorablement du dedans. Mais tout change en pénétrant dans l'intérieur. Le lieu où le roy nous reçut était une grange à rez-de-chaussée, grossièrement enduite de terre glaise en dedans et en dehors, sans planches et d'une malpropreté extrême. Le seul meuble ou ornement qui la décorait étoit le trône ou fauteuil du roy vernissé en rouge, doré et sculpté assez proprement. Les autres batimens qui composent ce palais sont presque tous de bois sans étage et fort obscurs, placés sans proportion et sans règle de distance, ce qui forme un chaos qui n'offre rien à la vue que de confus et de désagréable. Cependant j'ai ouï dire à M. Poivre, à qui le roy permit de visiter l'intérieur de ce palais, que les appartemens étoient beaux, quoique dans le goût du país, que le vernis, la sculpture et la dorure y étoient distribués avec art et avec justesse, que les meubles étoient riches et les jardins magnifiques ; enfin que ce palais ressembloit beaucoup à celui du roy de la Chine dont le Père Duhalde, jésuite, fait la description dans son *Histoire de la Chine*.

Le second palais, qui est plus petit, est bâti sur une élévation un peu éloignée de la rivière et n'a qu'une aile qui regarde du côté de l'eau. Le roy y passe l'hiver ou la saison des pluies qui dure quatre mois.

Le troisième palais est celui qu'on appelle le palais d'eau. C'est le séjour du roy pendant l'été. Il est sur la rivière et bâti sur deux pontons ou rats, sur lesquels est élevée une charpente ou menuiserie

fort bien entendue, qui forme une gondole avec des couronnemens, qui peut avoir quatre-vingts pieds de long. Elle est vernissée en rouge et en noir et dorée avec goût. Tout autour règne une galerie bien sculptée. Ce bâtiment est composé de pièces qui se montent et se démontent en peu de tems. C'est un colifichet galant qui plaît par sa singularité et le seul édifice de toute la Cochinchine qui mérite quelque attention.

De la Milice.

L'élite des soldats du roy, est ce qui compose la garde du palais, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Ils forment deux compagnies chacune de cent hommes que l'on appelle les Sabres d'or et les Sabres d'argent. Cette milice est la première du royaume et la plus distinguée ; ce sont les gardes du corps qui n'abandonnent jamais le roi et qui sont les exécuteurs de ses ordres. Dans la première audience que ce prince nous donna ils étoient rangés en ordre de bataille, le sabre à la main et formoient un coup d'œil qui avoit quelque chose de grand et de majestueux. Leur habillement est une espèce de domino de soye ou de gaze noire à fleur, avec une plaque de satin rouge devant et derrière, où sont des lettres cochinchinoises brodées en or et en argent. Ils portent un petit chapeau rond qui se termine en pointe de ferblanc ou de cuivre battu, vernissé en rouge et travaillé en filigranes d'or et d'argent. Leur chaussure est une bottine de satin blanc piqué, avec un cordon broché en or autour de la genouillère, et un soulier ou pantoufle sans talon dont le cou de pied est découvert. Ils ont tous la barbe longue et surtout des moustaches qu'ils entretiennent avec soin. Leurs sabres sont longs et pointus et ont la poignée sans garde. Le fourreau est vernissé en rouge et couvert par les deux bouts d'une lame d'or ou d'argent environ de huit pouces de long, avec deux anneaux attachez aux extrémités, dans lesquels on passe un cordon qui sert à porter le sabre en bandoulière. Ces soldats sont mal nourris et encore plus mal payés. Ils languissent dans l'esclavage jusqu'à ce que le caprice du prince les élève à quelque dignité. Le reste de la milice ne mérite aucune attention. Elle sert pendant la guerre et n'est point disciplinée pendant la paix. L'usage des armes à feu n'est presque point connu. En temps de guerre on distribue aux soldats quelques fusils à mèche qui viennent de Chine et un peu de soufre et de salpêtre pour faire de la poudre, qu'ils sont obligez de faire eux-mêmes. Depuis la conquête du Camboge les troupes du roy sont augmentées. On m'a dit que ce prince pouvoit mettre sur pied une armée de soixante mille hommes.

De l'Artillerie.

Le roy a douze cents pièces de canon, toutes de bronze, autour de son palais, parmi lesquelles il y en a beaucoup de campagne de différens calibres, aux armes d'Espagne et de Portugal, mais surtout quatre coulevrines de dix-neuf pieds de long, aux armes de Cochinchine, qui sont d'une beauté achevée. On y voit des dragons qui sont les armes du roy, des sphinx, des léopards fort bien exécutés, et une main qui semble faite par la nature même, qui tient un foudre et des traits enflammés avec cette devise : *Ostendunt tela parentem*. Elles sont sur des affûts d'un bois aussi noir que l'ébène, travaillés à jour et incrustés en cuivre surdoré. Presque toutes les autres pièces sont sur des repiquets ou sur des traverses de bois grossièrement faites. La date de la fonte de ces canons est de 1650 jusqu'en 1660, avec le nom du fondeur en abrégé.

Cette belle artillerie est l'ouvrage des Portugais. Dans le temps que cette nation formoit un établissement à Macao, alors l'objet de tous ses soins, elle y envoyoit tous les ans plusieurs vaisseaux avec des gens à talent de toute espèce, mais surtout des fondeurs. Quelques-uns de ces vaisseaux périrent sur les côtes de la Cochinchine. Ceux qui se sauvèrent offrirent leurs services au Roy qui régnoit alors et qui leur fit fondre les canons qu'on voit aujourd'huy.

Les Cochinchinois négligent ou ignorent ce qui pourroit rendre cette artillerie utile, chaque pièce n'a pas six coups à tirer et la plupart des boulets ne sont pas de calibre.

Un étranger qui n'auroit vu que les galères du Roy seroit porté à juger favorablement de la Cochinchine, quoiqu'elles semblent faites pour l'agréable plus que pour l'utile ; c'est l'ouvrage de l'art et du bon goût. Elles sont rares et à plates varangues. La plus belle que l'on m'a fait voir pendant mon séjour à la capitale, a quarante-huit rames et quatre-vingts-pieds de long. Il y a un vernis rouge jusqu'à la flottaison, et un noir sur tout le corps extérieur de la galère. Ces deux vernis sont brillants et unis comme une glace. Tout autour règne un cordon en sculpture, vernissé en rouge et doré, qui tranche fort agréablement avec le noir. A la poupe est un couronnement bien décoré sous lequel est la place du patron, qui domine sur tout le reste. Sur l'avant est une dunette ou cabinet de sept à huit pieds de haut sur autant de large, qui a quatre portes qui s'ouvrent et se ferment à coulisses. La menuiserie en est belle et la dorure et le vernis sont distribués avec goût. A la proue est une tête d'éléphant qui paraît naturelle par la délicatesse de la sculpture et le mélange ingénieux de l'or avec le vernis. Les bordages sont d'une pièce et joints avec tant de justesse, qu'on ne voit point de couture. Mais l'intérieur de la galère ne répond pas à l'extérieur. Le pont ou le tillac se lève par panneaux, est grossièrement fait et mal joint. Les tollets sont de bois blancs et de bambou, ce qui forme un contraste déplaisant.

Les rameurs ou galériens sont nus. Ils n'ont qu'un langouty de crepe noir, un bandeau de crin autour de la teste, et les cheveux pelotonnés sur le sommet. Ils rament debout et sont forts attentifs au commandement du patron qu'ils répètent tous ensemble. Ils sont distribués par classe et exercés fort souvent. C'est l'équipage ou les rameurs qui tirent la galère de l'eau et qui la portent sur les épaules jusqu'au chantier où elles sont couvertes et entretenues avec soin. Elles ne sortent jamais qu'avec le Roy. J'ai vu ce prince revenir de la pesche avec toutes ses galères. Elles alloient comme le vent et formoient un coup d'œil charmant.

La seconde marine est composée de pescheurs qui ne perdent jamais la terre de vue. Ils n'ont aucune règle de navigation et ne connoissent point la boussole. Ils profitent des moussons pour aller au Camboge et dans les endroits où ils font le commerce, mais toujours en rangeant la coste. Leurs bateaux sont plats et n'ont point de courbes. Ils les lient avec du rotin et en assujettissent toutes les parties avec des coins frappés avec force entre les bordages et les lieures. Les voiles ressemblent à peu près à l'oreille. Elles sont faites avec du bambou distribué par rayons entrelacés de feuilles. Quand on les hisse ou qu'on les amène elles font le même bruit qu'un éventail que l'on ouvre ou que l'on ferme. Ces bateaux marchent bien et tiennent bien le vent. Il y en a de cent et de cent cinquante tonneaux. Ils font ordinairement beaucoup d'eau par la piqûre du ver, qui fait des progrès et par l'ignorance des Cochinchinois qui ne savent pas calfater. Ils connoissent encore moins l'usage des pompes et périssent souvent faute de précautions nécessaires pour naviguer avec sûreté.

J'ai ouï dire que le Roy envoyoit tous les ans plusieurs vaisseaux au Paracel, pour y chercher des curiosités naturelles pour son cabinet. Je doute que l'on puisse donner ce nom à quelques branches de corail noir, à des coquillages fort communs et à quelques morceaux de nacre que l'on m'a fait voir.

Des Fortifications.

Il n'y a qu'une forteresse dans le royaume qui est au bord de la rivière qui sépare le Tunquin de la Cochinchine. Elle est gardée par deux cents soldats. C'est un mur en quarré entouré d'un fossé, avec des embrasures où il y a du canon. Par le portrait qu'on m'en a fait il ressemble beaucoup au fort Dauphin de Madagascar.

Des Loix.

La volonté du Souverain est la loi fondamentale au Royaume. Toutes les autres sont sujettes au caprice et au changement. Les premiers rois punissoient de mort le vol, le meurtre, l'incendie etc. La cupidité du prince qui règne aujourd'hui y a attaché une peine pécuniaire à son profit. Il en coûte douze cent quans pour avoir tué un homme, deux cents pour lui avoir coupé un bras, et par proportion pour toutes les parties du corps. Ainsi quiconque est riche peut braver la justice et les loix. De l'impunité des crimes résulte la tyrannie des grands sur le peuple qui gémit dans la misère la plus profonde. A peine ces malheureux peuvent-ils tirer leur subsistance de la fécondité du pays. Le prince les accable d'impôts au-dessus de leurs facultés et les mandarins de concussions et de corvées. Aussi remarque-t-on que le royaume se dépeuple tous les jours. Beaucoup de Cochinchinois quittent leur patrie et vont habiter les isles circonvoisines ; d'autres gagnent les montagnes du Camboge et vont jusqu'au royaume de Siam. On m'a dit qu'il y en avoit jusque sur l'isle de Pulo-Condor.

Les loix établies pour la société sont moins tyranniques, mais elles sont plus favorables aux femmes qu'aux hommes. Un homme qui se marie épouse son maître. La femme le dirige et la loi la met à l'abri des mauvais traitements de l'homme. Il y aurait moins de danger à battre cent hommes s'il était possible, qu'à maltraiter une femme. Tout est pour elle, le Roy, l'usage et les préjugés. Une femme qui a été maltraitée par un homme se couche devant la porte ou au milieu de la rue et se couvre le visage. Alors les parents s'assemblent et vont chez le mandarin, qui est obligé d'aller relever la femme. Il l'interroge et regarde attentivement s'il y a du sang répandu et si la femme a quelques coups à la tête. Si ces deux circonstances qui aggravent le crime se trouvent vraies, on oblige l'homme à donner une somme à la femme, et s'il refuse ou qu'il ne puisse la payer il est condamné à la cangue pendant un temps considérable.

Cependant la loi semble avoir pourvu à la liberté de l'homme en lui permettant le divorce qu'elle n'accorde point à la femme sans le consentement de l'époux. Quand un mary veut répudier sa femme il en avertit le mandarin qui vient chez lui. On fait un festin où sont invités les parents et les amis des époux. Après avoir exposé ses raisons, le mari prend une cache qu'il rompt et en donne la moitié à sa femme. C'est l'acte de séparation et la marque de la liberté que les parties se donnent de contracter ailleurs. Les biens se partagent également. S'il n'y a qu'un enfant il est pour le mari, s'il y en a trois il est obligé d'en prendre deux. Il en est ainsi d'un plus grand nombre.

La pluralité des femmes est permise. Un homme peut en prendre autant qu'il peut en nourrir. La femme adultère est punie de mort. On la met dans un sac avec un cochon et on la précipite dans la rivière. Les femmes du sérail sont écrasées par des éléphants destinés à cela.

Des Gouverneurs.

Le gouvernement des provinces ne s'accorde point au mérite et au service, mais à l'argent. Il n'y a d'autres revenus attachés aux dignités que la liberté de voler. Ces gouverneurs sont établis pour faire payer les impôts et rendre la justice. Ils répondent au Roy des tributs de la province qu'ils gouvernent. Ils ont des mandarins et des soldats qu'ils envoient dans les aldées et qui les exigent avec une dureté extraordinaire. D'ailleurs l'imposition du tribut est arbitraire. Tel homme par la loi et par sa condition ne doit payer au Roy que trois quans par an qui en paiera six par les vexations des mandarins. C'est leur revenu et celui de leurs officiers.

De la Justice.

La justice n'est pas mieux administrée que les finances. Quand un homme est accusé le mandarin s'informe de son bien. S'il est riche, il est coupable et condamné à payer une amende considérable.

Il y a dans chaque village ou aldée et le long des rivières et des grands chemins un mandarin ou douanier pour recevoir les droits du Roy. Comme il leur en coûte beaucoup pour obtenir ces emplois et qu'ils ne sont pas sûrs de les avoir longtemps, ils se dépeschent de s'enrichir.

De la Police.

La sûreté publique est moins l'effet de la bonne police que de la timidité des Cochinchinois. Ils seroient redoutables s'ils étoient aussi hardis qu'ils sont voleurs ; mais ils sont craintifs et n'appréhendent rien tant que les armes. Comme le vol est l'objet de leur application, il est aussi le mobile de leurs actions.

Ils vendent à faux poids, trompent dans le commerce et tâchent de susciter quelques mauvaises affaires aux étrangers pour en tirer de l'argent. La police ne remédie point à ces abus. Dans les bazars chaque marchand a son poids et sa mesure particulière, qu'il augmente ou qu'il diminue selon ses intérêts. Enfin, c'est le caprice et la fraude qui déterminent les opérations du commerce.

Des Arts.

Les gens au-dessus du commun comme les mandarins, savent lire, écrire et calculer, mais ils ignorent les mathématiques, la peinture, la musique, la médecine et tout ce qu'on appelle beaux-arts.

Le premier mathématicien à la Cochinchine fut le Père Siebert, jésuite, mort depuis quelques années et qui n'a point laissé d'élèves.

De la Peinture

Les tableaux et les bons desseins viennent de la Chine ou sont faits par les Chinois qui sont dans le pays. Les Cochinchinois dessinent à l'encre de Chine mais sans propreté et sans invention.

De la Musique

On ne sauroit donner le nom de musique au croassement des Cochinchinois. Ils ont la voix rauque et chantent du nez. Leur chant n'est point varié par les mouvemens et n'est déterminé par aucune règle harmonique. C'est un tressaillement de gosier discordant, qui n'a aucune modulation et qu'on ne peut, appeler autrement que charivary.

Ils ont des guitares de bamboux faites sans règle et sourdes et qui rendent un son aigre. J'y ai vu des flutes comme les flutes allemandes mais sans clef et par conséquent sans semi-tons. Ils en jouent mal et ont l'embouchure fausse.

De la Médecine

Ce qu'on appelle médecine se réduit à la décoction de quelques herbes cueillies au hasard, que des ignorants donnent pour toutes sortes de maladies. Ils ont encore beaucoup de feuilles sèches qu'ils prennent par infusion. Tous ces remèdes sont à très bon compte, le plus cher ne coûte que quatre caches. Ils ignorent absolument les opérations de chirurgie. Un homme qui se casse un bras ou une jambe est fort à plaindre si la nature ne fait un miracle en sa faveur.

Des Mécaniques

Les moyens de se procurer les choses les plus nécessaires à la vie, paraissent au-dessus de l'intelligence des Cochinchinois. Quoique leur pays produise de la soye et du coton, à peine savent-ils se couvrir. Ils font de petites étoffes de soye pour leur usage, mal frappées, mal teintées et fort étroites. Ce n'est que depuis deux ou trois ans qu'ils imitent les satins et les petits damas de Chine ; mais comme ils ne savent pas émonder et préparer la soye, elles sont presque toutes défectueuses. J'ai vu des pièces dans le goût des Pequins, de la seconde sorte, assez bien frappées, mais pleines de défauts par le mauvais assortiment de plusieurs qualités de soie différente. Comme la mécanique de leurs métiers est mal entendue, il leur faut un temps considérable pour finir une pièce. D'ailleurs ils ne savent pas donner le lustre et l'apprêt à leurs étoffes, qui ont toujours un coup d'œil désagréable. Leurs teintures ne sont pas belles parce qu'ils ne savent pas les préparer. Il est rare de voir une pièce teinte uniment, surtout en couleurs vives.

Ils travaillent passablement l'or et l'argent et gravent proprement. On me fit voir une tabatière d'argent incrustée en or, avec beaucoup de netteté et de délicatesse, mais il y manquait un poli fini et la charnière étoit mal faite.

J'ai ouï dire que les Cochinchinois l'emportaient sur les Chinois pour la sculpture et le travail du bois en général, mais que ces derniers étoient au-dessus d'eux pour la variété et le goût. Il est vrai que les Cochinchinois ne sont point inventifs. Leur imagination stérile s'épuise facilement et n'est point susceptible du goût et de l'application nécessaire pour atteindre à la perfection. Aussi n'est-il pas commun de voir quelque chose de fini, de quelque nature que ce soit. D'ailleurs l'émulation n'est point soutenue par les récompenses ; au contraire, un homme qui a du mérite craint l'éclat. S'il est connu, le roy, ou les mandarins l'obligent à travailler pour eux pendant toute sa vie, et il n'a plus d'autre récompense attendre de son talent que la pauvreté et l'esclavage.

Des villes capitales.

Huhay est la capitale du royaume. Elle est située dans une belle plaine entourée de montagnes et coupée par une grande rivière qui va se perdre dans la mer à quatre lieues de là. C'est moins une ville qu'un amas de cases de bamboux mal bâties et placées sans ordre des deux côtés de la rivière. Les rues sont étroites et inondées dans la saison des débordemens. Le quartier des Chinois est le plus propre. Les maisons sont bâties dans le goût de celles de Chine et forment une rue large et bien pavée. Les dehors de la ville sont bien plantés, mais surtout les bords de la rivière seroient susceptibles de mille beautés si les Cochinchinois avoient du goût pour les bâtimens. J'y ai remarqué des chutes d'eau naturelles dont la distribution conduite avec art, feroit de très belles machines hydrauliques.

Cette ville paroît bien peuplée. On y compte soixante mille habitans en comprenant les mari-niers qui forment une seconde ville sur la rivière par la quantité de champans ou de bateaux dont elle est couverte.

La seconde et dernière ville est Faïfao à quinze ou dix huit lieues d'Huhay. C'est un port pour les sommes chinoises et les bateaux du pays. Les vaisseaux d'Europe peuvent mouiller dans la rade pendant la belle saison ; mais au changement de mousson, ils sont obligés d'aller mouiller dans la baie de Turan à quatre lieues de là où ils sont en sûreté. Faïfao est l'endroit de la Cochinchine où se fait le plus grand commerce dans la saison. C'est le dépôt de toutes les marchandises de Chine et de celles du pays. Cette petite ville est très peuplée surtout par les Chinois qui y font beaucoup de commerce.

Des Coutumes et Usages.

Rien ne marque plus la barbarie des Cochinchinois que leurs coutumes et leurs usages. Ils les observent fort religieusement quoiqu'elles soient presque toutes contre la nature et les bonnes mœurs.

C'est l'usage par exemple que les filles se prostituent publiquement. Le grand nombre d'adorateurs est une preuve de leur mérite et les fait rechercher en mariage. Les hommes, même les mandarins, ne rougissent pas de vous offrir des femmes. C'est une politesse d'usage comme de vous présenter du bétel et du thé ; mais en l'acceptant on risque presque toujours de compromettre sa santé. La coutume autorise aussi le vol que la loi ne punit que faiblement. Elle permet encore l'usure qui est exorbitante. Un Cochinchinois demandera cent pour cent d'intérêt par jour et exigera des gages bien au-dessus du principal et des intérêts. Ils ont mille autres coutumes aussi pernicieuses qu'ils suivent par préjugés et par ignorance.

La coutume qui donne un pouvoir sans borne aux pères et aux mères sur leurs enfants est née de la nature même. Ils sont les maîtres de leur conduite et de leur liberté. Ils ne leur permettent de manger avec eux que quand ils sont mariés ou en âge de l'être. Les dernières paroles d'un père sont sacrées. Aussi les enfants ont-ils pour eux un respect qui approche de l'adoration. Il seroit à souhaiter que les Cochinchinois s'acquittassent aussi bien des autres devoirs de la société ; mais ils ne connaissent pas la vraie amitié qui en est l'âme. Comme ils ont le cœur mauvais, ils ne s'aiment pas mutuellement. Ils ne se voient que par méfiance ou par intérêt. Ils sont menteurs et n'ont point de charité. Ils font politesse aux étrangers quoiqu'ils les méprisent, mais c'est pour en tirer quelque chose ou pour les tromper. Ils demandent hardiment ce qu'ils ne peuvent voler et ne se rebutent point par les difficultés. Quoiqu'ils soient dans l'abondance des choses nécessaires à la vie, leur nourriture est simple. Ils vivent de riz et de poissons salés dont ils font des carris. Ils ne mangent de la viande que dans les grandes festes, ou quand l'animal meurt de vieillesse ou de maladie. Ils préfèrent le chien qu'ils trouvent plus délicat. Ils mangent malproprement et souvent des choses fort dégoûtantes.

Les cases ou maisons du petit peuple sont en bamboux. Celles des grands sont bâties en bois ou en pierres. Le devant est une varangue avec des panneaux de bamboux qu'on lie le jour et qu'on abat la nuit. C'est ordinairement l'endroit le plus frais et la salle de réception. L'intérieur de la maison est divisé en plusieurs cabinets lambrissés, mal distribués et fort obscurs. Ils n'ont d'autres meubles que quelques coupes de grosse porcelaine dans lesquelles ils mangent et quelques autres ustensiles à leur usage. Leur lit est composé d'une natte qu'ils étendent le soir sur le plancher et qu'ils ôtent le matin.

Leur Habillement.

Leur habillement est de soie et fort léger. Il ressemble à celui des anciens Chinois. Il est composé d'un canesson fort ample, d'une chemise à manches ouvertes et fendues par les côtés et d'une robe longue à grandes manches. Ils portent un bandeau de crain autour de la teste, les cheveux noués sur le sommet et un grand chapeau rond de paille ou de feuilles fort bien travaillé. Leur chaussure est une bottine de satin piqué avec des pantouffles sans talon et découvertes sur le cou de pied. Ils portent deux bourses attachées à un cordon, dans lequel ils mettent du bétel et du tabac à fumer. Elles sont ordinairement de damas et brochées en or et en argent. C'est un ornement qu'ils estiment beaucoup. Chaque particulier peut s'habiller en quelque couleur qu'il lui plaît, excepté en rouge qui est la couleur du roy.

L'habillement des femmes est semblable à celui des hommes. Le petit peuple ne porte qu'un canesson et ne s'habille que les jours de festes.

Les Cochinchinois ne sont pas grands, mais ils sont bien faits. Ils ont les yeux petits, le nez camard et quelque chose de sinistre dans la physionomie. Ils sont un peu plus bazanés que les Chinois. J'en ai vu qui étoient aussi noirs que les nègres de Madagascar, cependant communément ils le sont moins que les habitans du Camboge, de Ciampa et des montagnes.

Pour avoir les dents noires, ils les frottent avec un fruit qui a la vertu de la noix de galle. Ils fument et mâchent beaucoup de tabac ce qui leur rend la bouche malsaine et désagréable.

Les plus belles femmes sont dans le sérail du roy et des mandarins. Celles du commun sont assez bien faites et ont beaucoup de gorge. Elles ont de la vivacité, de la pénétration et sont plus laborieuses que les hommes qui sont lâches et paresseux. Les hommes et les femmes se laissent croître les ongles. C'est une marque de distinction et d'opulence que de les avoir fort longs.

Leurs Occupations.

La pesche est l'occupation des Cochinchinois. Leurs bateaux sont leurs maisons qu'ils n'abandonnent que dans la saison des pluies. Le poisson y est excellent et fort abondant. Ils ont mille inventions ingénieuses pour le prendre. Les rivières, les baïes et les anses sont remplies de pescheries qui forment des labyrinthes fermés par des claies de bamboux qu'ils ouvrent et qu'ils ferment selon le flux et le reflux. Leurs filets sont de soïe et travaillés avec art. Ils en ont beaucoup de différentes espèces qu'on ne connaît point en Europe.

De la Situation du Pays.

La Cochinchine est remplie de montagnes couvertes de bois. Les chemins sont difficiles et dangereux surtout dans la saison des pluies par les torrens qui tombent des montagnes. On y voyage avec incommodité et lentement. La voiture ordinaire est un filet de soïe de sept à huit pieds de long sur trois de large, attaché aux deux extrémités d'un bambou et couvert en forme d'écaillés de tortue. C'est une espèce de palanquin qui ne ferme pas exactement et qui ne garantit que faiblement de la pluie et du mauvais temps. Deux hommes le portent facilement et suffisent souvent pour faire les routes les plus longues. Les chemins sont remplis d'auberges où on trouve du ris et du poisson, de la rack et des fruits, mais un européen y fait à coup sûr toujours mauvaise chair.

Des Animaux.

Tous les animaux utiles à la vie comme bœufs, buffles, cabrics, moutons, volailles, etc., y sont en abondance. Il y a aussi des chevaux, mais trapus et mal bâtis, dont on ne se sert que rarement par la situation inégale du pays et par la quantité de rivières et de marais dont il est coupé. Le gibier de toutes les espèces y est fort commun. Les montagnes fournissent des simples et des plantes fort curieuses. On y recueille une espèce de cannelle fort grosse et d'une médiocre qualité. Un missionnaire français m'a assuré qu'on y avoit trouvé il y a quelques années un girofflier et un muscadier ; mais il y a lieu d'en douter puisque les gens du pays ne sçavent ce que c'est. Le peu de giroffle et de muscade qu'on y voit y est apporté par les Chinois qui l'achètent des Hollandais en Chine ou à Batavia.

Les éléphants y sont plus communs et plus grands que dans aucune partie des Indes orientales. Le roy en a beaucoup dont il se sert à la guerre. La façon de les prendre est à peu près celle rapportée dans le journal du voyage de Siam de M. l'abbé de Choisy.

Il y a beaucoup de tigres, de rhinocéros, de panthères, de léopards, de chats-tigres et des oiseaux fort curieux. On y en voit un surtout qui a les plumes de la queue longues de cinq à six pieds, brunes et mouchetées régulièrement de blanc. Les Cochinchinois en ornent leurs pagodes et en disent des choses aussi merveilleuses que l'histoire du Phœnix.

Il y fait fort chaud depuis le mois de mars jusqu'en octobre. Les pluies abondantes qui tombent pendant les quatre autres mois raffraîchissent l'air. C'est le tems des orages et des débordemens, qui rendent le pays fertile et abondant. L'air n'y est pas bon. Les eaux y sont vives et malsaines. Nous y avons perdu trente hommes par les dysenteries et les fièvres malignes.

De la Religion chrétienne et des Missionnaires.

Les missionnaires français se disent les premiers qui annoncèrent le christianisme à la Cochinchine où ils furent seuls pendant soixante ans. Ils y souffrirent des persécutions qui arrestèrent souvent les progrès naissants de l'Évangile. La plus violente et la dernière fut sous l'ayeul du roy qui règne aujourd'hui. Ses successeurs plus indulgents en ont permis l'exercice qui n'a point été interrompu depuis. Cette tranquillité et la ferveur des missionnaires y ont produit des chrétiens dont le nombre est considérablement augmenté depuis l'arrivée des missionnaires portugais, espagnols, italiens et allemands. On compte aujourd'hui cinquante mille chrétiens dans la Cochinchine et trente mille dans le Cambodge. Quoique ce nombre soit grand on prétend que la religion chrétienne dominerait sur le paganisme si ces missionnaires de différentes nations étoient unis entre eux. Mais leur conduite ne paroît point conforme à l'esprit de l'Évangile. Les François accusent les Portugais d'enseigner une morale relâchée et les jésuites d'y avoir apporté l'esprit de commerce et d'intrigue. Ces derniers disputent aux François le droit de prêcher l'Évangile dans les Indes orientales et la liberté d'y former aucun établissement. Ils se fondent sur une bulle de Martin V de 1444, confirmée et augmentée par les papes Eugène IV, Nicolas V et Sixte IV qui accorde à la couronne de Portugal le souverain domaine sur toutes les terres qui seroient découvertes jusqu'aux Indes inclusivement. Ils y ajoutent un bref d'Alexandre VI donné en 1494 qui partage les Indes orientales et occidentales entre les Espagnols et les Portugais, tirant une ligne du pôle arctique à l'antarctique, qui serait distante des isles que l'on nomme Acores ou cap Vert de cent lieues vers l'occident et le midi. Ils infèrent de là que les rois d'Espagne et de Portugal ont seuls le droit d'envoyer des missionnaires dans ces parties du monde et de nommer aux dignités ecclésiastiques. Qu'ils soient fondés ou non, leur conduite envers les missionnaires français n'est pas moins reprehensible. Ils s'emparent tous les jours de leurs meilleurs établissements, les font passer pour hérétiques parmi les gens du pays et les rendent suspects aux grands. En vain les souverains Pontifes ont voulu arrester ces abus par des bulles fulminantes, et en dernier lieu en nommant des évêques français. Les Espagnols et les Portugais ne reconnaissent point leur juridiction, qu'ils regardent comme usurpée, n'étant point approuvée par les cours d'Espagne et de Portugal. Toutes ces contestations donnent lieu à des histoires scandaleuses où la charité n'est point épargnée. Les missionnaires français, qui manquent de sujets, craignent avec raison d'être obligés d'abandonner cette mission, leur petit nombre les exposant à des persécutions nouvelles, surtout depuis quatre ou cinq ans que les Portugais de Macao font le commerce de la Cochinchine. La liberté de prescher l'Évangile et peut-être l'indépendance et la facilité du commerce y attirent un grand nombre de moines de Macao et des Manilles qui se répandent dans le pays comme des hirondelles. Les jésuites surtout y sont bien établis. A la faveur de leurs talents, ils se produisent à la cour et obtiennent la bienveillance des grands qu'ils savent ménager avec discernement. La religion en tirerait de grands avantages si elle étoit toujours le motif qui les fait agir ; mais il est à craindre que leurs querelles particulières et l'intérêt ne diminuent dans la suite la bonne opinion que l'on a conçue d'eux.

Plusieurs de ces missionnaires se sont distingués par leur piété et leur mérite. Les François font l'éloge du Père de Sennemand, mort en odeur de sainteté après avoir presché l'Évangile pendant cinquante-cinq ans. J'ai vu des Cochinchinois répandre des larmes en prononçant son nom. Les jésuites se font honneur d'avoir eu le Père Sibert, missionnaire allemand, habile mathématicien et homme d'esprit. Le roy qui règne aujourd'hui l'aimoit beaucoup et l'avoit fait mandarin du premier ordre. Ce missionnaire étoit courtisan politique et sçavoit se rendre agréable et nécessaire. Il joignoit aux talents qu'il possédoit celui de faire paroître qu'il en avoit encore plus. Ses confrères conviennent de son mérite, de son bon cœur et de toutes les vertus qui forment l'honnête homme, mais ils lui reprochent de n'avoir pas eu l'esprit de son état. Lorsqu'il mourut il avoit de grandes vues sur la Cochinchine, qu'il

vouloit tirer de la barbarie en y introduisant les Européens. La société a d'autant plus de raison de le regretter, qu'elle n'a pu jusqu'ici le remplacer. Le Père Koffler qui lui a succédé n'a point ses talents et encore moins son crédit. Le hazard l'a fait le premier médecin du roy et l'ignorance lui a donné la vogue. J'ai vu ce jésuite sur une galère dorée, vestu d'une robe de gaze noire à fleurs, d'une chemise et canesson couleur de feu avec un bonnet doctoral énormément grand, parsemé de fausses pierreries. Je crois qu'un extérieur aussi ridicule est moins une marque de mérite et de distinction qu'une preuve de l'égarément de l'esprit humain.

Les églises de la Cochinchine ne diffèrent pas des pagodes pour la forme et l'extérieur. Chaque missionnaire a son département divisé en plusieurs villages qu'ils nomment chrétiennetés où de tems en tems il va dire la messe et administrer les sacrements. Il y a dans chaque église un catéchiste pour instruire les prosélytes et les enfants. On n'y récite que les litanies de la Vierge, des Saints et les prières du soir et du matin traduites en cochinchinois. Par un ancien usage qui se pratiquoit du tems des persécutions, les chrétiens couchent et mangent dans les églises, les hommes séparés des femmes.

L'Évangile n'a pas encore détruit parmi ces chrétiens les idées du paganisme et surtout leur respect pour les morts, qui approche de l'adoration. Les cérémonies de leurs enterremens et d'autres actes de religion ressemblent à celles des idolâtres. Ils ensevelissent leurs morts dans les étoffes les plus précieuses et les gardent chez eux des mois entiers pendant lesquels ils font des festins, s'enivrent et se réjouissent comme font les payens. Quelque zélés que soient les missionnaires ils auront de la peine à corriger ces abus, ainsi que la mauvaise foi, la calomnie, le mensonge, le libertinage et surtout l'inclination au vol, qui paroît estre le péché originel des Cochinchinois.

De l'Idolâtrie.

Le Roy, les mandarins et les lettrés connoissent la religion de Confucius ; mais, c'est moins pour en faire l'objet de leur culte, que pour en appliquer le sens et la morale au gouvernement de l'État, à la politique et aux actions du prince. C'est ce qui leur fait appeler ce livre la Science des Rois. Les sçavans ou lettrés paroissent faire une étude pénible des idées de ce philosophe dont ils rendent toujours l'explication obscure et mystérieuse au peuple. Confucius est au rang des grands hommes et des héros qu'ils adorent. L'idolâtrie est la même qu'en Chine. C'est la religion de la cour et du peuple à laquelle les préjugés du pays ont ajouté beaucoup de superstitions particulières. Les montagnes, les forêts, les rivières, la mémoire des ancêtres, le respect pour les morts et surtout les esprits sont des sujets d'adoration. Le plus stupide Cochinchinois croit fermement qu'un génie préside à toutes ses actions. A ces superstitions générales le petit peuple ajoute les siennes. Chacun se fait une divinité de ce qu'il veut ou de ce qu'il pense. Les uns adorent un arbre, les autres une pierre, etc. ; ainsi il serait difficile de déterminer quelle espèce d'idolâtrie domine à la Cochinchine.

Les pagodes ne ressemblent que foiblement à celles de la Chine pour la beauté et la richesse. On y voit des figures gigantesques, hideuses, sans proportion et sans justesse. Les bonzes ou prêtres de ces pagodes sont ignorants et méprisés des grands et du peuple. Cependant on les consulte dans les affaires de conséquence. Ils affectent une grande pauvreté et ne vivent que d'aumônes.

Quand le Roy change de palais on tire plusieurs coups de canon vis-à-vis de celui qu'il doit habiter pour en chasser les esprits malfaisants. Ce prince fait des sacrifices en certains tems de l'année, qui sont toujours précédés de combats d'éléphants et de tigres. Dans les grandes festes le roy paroît en public, le sabre à la main et spadonne¹ dans l'air contre les esprits aériens.

Le renouvellement de l'année est encore une feste solennelle. C'est le carnaval de la Cochinchine. Tant que dure la lune de janvier, les boutiques sont fermées et les exercices interrompus, et la

¹ *Spadone* : mot italien. Longue et large épée qui se maniait à deux mains. D'où ce geste aérien.

cour et la ville sont plongées dans la débauche. La plus solennelle de toutes ces festes est celle qu'on célèbre tous les ans à Huay en mémoire du passage de la rivière par le premier Cou-ha et de la victoire remportée sur les Tunquinois. Voici ce que j'en appris.

Toutes les galères du roy au nombre de soixante ou quatre-vingts, bordent les deux côtés de la rivière. Une partie arbore le pavillon du Tunquin, qui est rouge, et l'autre le pavillon cochinchinois qui est de la même couleur avec un globe vert au milieu. Le roi simplement vestu sort de son palais au bruit de l'artillerie et va au bord de la rivière où il y a un bateau qui ressemble à celui qui passa le premier Cou-ha. Le roy présente cinq quans au batelier qui le reçoit dans son bateau et pousse au large pour passer de l'autre côté de la rivière. Alors les galères du Tunquin viennent à force de rames en poussant des grands cris pour enlever ce bateau. Les galères cochinchinoises fondent à leur tour sur celles du Tunquin. De ces différentes évolutions se forme un combat simulé qui dure quelques heures et qui est amusant. Enfin les galères du Tunquin sont battues et prennent la fuite, celles de Cochinchine les poursuivent et la fête finit. Le reste de la journée se passe en réjouissances et en festins.

Du Commerce des Chinois à la Cochinchine.

Il y a longtemps que les Chinois font le commerce de la Cochinchine, qu'ils regardent comme une province qui faisoit autrefois partie de leur empire et sur laquelle ils disent avoir des droits. Leurs prétentions y ont causé en différent temps des révolutions, dont le peu de succès leur a attiré le mépris des Cochinchinois. La dernière, qui arriva il y a quatre ou cinq ans, décidoit en leur faveur si elle avoit été conduite par des gens de teste et de capacité. Malgré la haine qu'on a pour eux et les difficultés qu'on leur occasionne dans le commerce, leur nombre augmente considérablement. Il y en a beaucoup dans l'intérieur du pays et jusque dans le Cambodge, le Ciampa et le Laos. Par leur industrie et l'esprit de commerce qui leur est naturel, ils tirent parti de l'ignorance des Cochinchinois qui sont grossiers et incapables de jouir des avantages qui sont dans leur pays. Aussi les Chinois font la plus saine partie du commerce de tout le royaume, dont ils connoissent mieux le local que les Cochinchinois. La proximité de la Chine les met à portée d'en faire venir à propos les marchandises convenables au pays, d'en ménager la vente selon les circonstances et les révolutions du commerce, pour en rendre les retours plus lucratifs. On peut dire qu'ils ont le talent de tâter avec discernement le goût des Cochinchinois, de leur dérober les connoissances utiles et de leur rendre les plus petites choses précieuses et nécessaires. C'est avec de pareilles précautions qu'ils ont introduit depuis quatre ou cinq ans la toutenague à la Cochinchine. Ce métal connu et méprisé chez eux foit aujourd'hui l'essentiel de leur commerce. Le profit immense qu'ils font sur cette matière, leur a fait abandonner ou interrompre tous les autres objets. Il en sera parlé, plus au long à l'article de la toutenague ci-après. Les marchandises qu'ils apportent à la Cochinchine sont, sçavoir : La toutenague, le cuivre blanc et rouge, le calain qu'ils achètent des Hollandois, le papier, le thé des dernières sortes, quelques petits damas, du plomb, beaucoup de grosse porcelaine bleue.

On n'estime point celle qui a des fleurs et des dessins. Il faut que le bleu et le blanc paroissent comme broyés et pétris ensemble et que les nuances semblent l'effet du hazard et non pas de l'art.

Les retours sont :

L'or, la soie écrüe, le bois d'aigle, le morphil, le sucre blanc et candy, le poivre, la noix d'areque, quelques bois du pays pour meubles.

Les sommes chinoises arrivent ordinairement à la Cochinchine en janvier et février ; c'est la saison du commerce qui dure jusqu'en septembre. Ces sommes ont des courtiers répandus dans les provinces marchandes du royaume, qui font les achats et qui les leur tiennent prêts.

De la Toutenague.

Les Chinois, en apportant de la toutenague à la Cochinchine, ne se proposèrent qu'un essay de commerce, et de sçavoir s'il étoit possible de tirer parti d'un métal méprisé chez eux et qui n'a par lui-même qu'une foible valeur intrinsèque. Ils en apportèrent pour la première fois en 1745. Le prix médiocre qu'ils y mirent flatta l'avarice du roy qui règne aujourd'hui. Obligé pour faire sa monnaie d'acheter bien cher le cuivre des Chinois et n'en ayant pas toujours autant qu'il vouloit parce que la sortie de cette matière est défendue en Chine, il crut retirer un avantage considérable en faisant faire des caches de toutenague. Depuis ce tems les Chinois en ont accepté considérablement et ont acheté avec bénéfice les anciennes caches qui étoient de cuivre, pour les porter chez eux où elles ont cours.

Le Roy achète la toutenague 14 quans le pique de 120 catis, et en le réduisant en monnaie il en tire 48, 49 et souvent 50 quans ; ce qui fait un bénéfice immense.

Le quan est composé de 10 mas et le mas de 60 caches. L'évaluation commune du mas est à 8 sous. Ainsi le quan vaut 4 livres et ne varie guère que pour le change de l'or et de l'argent. Cette grande quantité de toutenague a causé des révolutions dans le commerce dont le roy a profité pour acheter tout l'or de son royaume. Les Chinois de leur côté en ont tiré autant qu'ils ont pu, et les particuliers ont aussi acheté de la toutenague dont ils ont fait de fausses caches qu'ils font valoir dans le commerce. L'or, qui valoit avant l'usage de la toutenague 120, 125 et 130 quans le neu ou pain, a monté tout d'un coup à 230 et 235 quans. Toutes les autres marchandises ont augmenté à proportion. Telle étoit la situation de la Cochinchine quand nous y arrivâmes.

Malgré un changement si contraire au commerce que la Compagnie se proposoit de faire, elle pouvoit espérer que la vente de son argent et de ses marchandises, même sans bénéfices, lui produiroit au moins des retours avantageux. Elle pouvoit d'autant plus y compter que l'argent est fort rare à la Cochinchine. C'est dans ces vues que l'on proposa au roy de changer les piastres de la Compagnie pour des caches. On luy fit sentir que faisant un bénéfice de 300 0/0 sur la toutenague, et achetant l'argent au prix de cette monnaie courante, il auroit presque l'argent pour rien. Malgré les mesures les mieux prises et les instances les plus pressantes il ne fut pas possible de le déterminer à le prendre. A son exemple les particuliers n'en voulurent point ou n'en offrirent qu'un prix bien au-dessous de sa valeur intrinsèque. On se réduisit à demander que les piastres furent marquées au coin du Roy et eussent cours dans le royaume, ce qui fut accordé. On obtint en conséquence un édit qui ordonnoit à tous les sujets du Roy, de recevoir dans le commerce la piastre carrée sur le pied d'un quan 2 mas, 48 caches, et la piastre ronde sur celui d'un quan 3 mas.

Mais les mandarins s'opposèrent sourdement à la publication de cet édit. Comme ils sont tous faux-monnoyeurs ils perdoient un bénéfice immense et ne trouvoient pas la même facilité à falsifier des piastres qu'à contrefaire des caches. Ils firent naître des soupçons dans l'esprit du roy qui passèrent dans le public et par une bizarrerie extraordinaire l'argent tomba dans un décri qui ne peut avoir d'exemple qu'à la Cochinchine. Il ne fut donc plus question de faire usage de l'argent sans y perdre beaucoup.

La Compagnie avoit encore une ressource dans la nouveauté et l'assortiment des marchandises qui luy restoit. Les unes pouvoient flatter le luxe des grands par leur richesse, et les autres paroissent proportionnées aux facultés bornées du petit peuple par leur médiocre valeur. Toutes ces marchandises furent admirées, mais personne n'en acheta. A peine la Compagnie put-elle en vendre pour trois cents quans. Le roy et les mandarins volèrent les plus belles ou les achetèrent et ne les payèrent point. Ainsi ne pouvant pas convertir l'argent et les marchandises en fonds nécessaires pour faire les achats, on fut obligé d'abandonner une entreprise détruite par les moyens même qui devoient la faire réussir, et par des circonstances et des contrariétés que toute la prévoyance humaine ne sçauroit empêcher. A toutes ces difficultés se joignirent mille intrigues particulières, tant de la part des jésuites

portugais que des autres missionnaires, qui ne sont qu'accessoires aux faits principaux, et qui ne méritent point d'être rapportées.

On ne peut attribuer les révolutions qui arrivent à la Cochinchine soit dans le commerce, soit dans la constitution même de l'État, qu'au mauvais gouvernement, à la faiblesse des loix, à l'ignorance et à l'avarice du roy. Ce prince s'est servi tant de fois pour accumuler ses richesses, de moyens avantageux en apparence, mais en effet ruineux pour ses sujets que le peuple n'a plus de confiance en lui. Victime de la tyrannie et de la cupidité des grands, il craint toujours de nouveaux pièges et regarde tout ce qui vient du roy comme suspect et dangereux. Il est persuadé que le prince n'aime point ses sujets, qu'il est injuste, insensible et capable des expédiens les plus honteux pour devenir riche. J'en rapporterai quelques exemples convaincans. Il y a un tems dans l'année où le roy paye ses soldats en pains chappés à son coin. Ces pains valent dans le commerce seize quans, mais il les oblige de les prendre sur le pied de vingt quans et quand ces mêmes pains rentrent dans ses coffres il ne les reçoit que pour douze ou tout au plus pour quatorze quans. C'est sur de semblables expériences que les particuliers ont refusé d'acheter les piastres de la Compagnie. Quelque avantage qu'il y eût pour eux, ils ont craint avec raison que dans le paiement des tributs et des taxes publiques, le roy ne voulût pas les recevoir au prix courant ; et peut-être étoit-ce son intention. Par une politique aussi nuisible à l'Etat, le roy permet aux particuliers d'acheter de la toutenague, mais il leur défend de la fondre pour en faire des caches. Un contraste aussi bizarre prend sa source dans l'avarice du prince, ingénieux à trouver des prétextes injustes pour avoir occasion de piller le peuple. Il en est de même pour tout ce qui peut flatter son goût et ses plaisirs. S'il apprend qu'un particulier a quelque chose de rare et de curieux, il envoie des soldats qui le pillent et s'emparent de tout. Aussi le petit peuple vit dans une grande obscurité. Il s'étudie à paroître plus pauvre qu'il n'est. Chacun enterre son argent et ce qu'il a de meilleur pour éviter la persécution des grands, qui abusent de l'autorité du roy, pour devenir riches.

Le commerce y est contraint et se fait clandestinement. Les marchandises de prix comme l'or, le bois d'aigle, le morphil et la soye, ne sont point publiques. Pour en obtenir, il faut avoir des intrigues et des correspondances secrètes, briguer la bienveillance des mandarins et des chefs, qu'il faut soudoyer, sans quoi on est exposé au pillage ou à des contrariétés ruineuses.

En considérant ainsi le gouvernement de la Cochinchine il ne paroitra pas surprenant que la Compagnie ait trouvé des difficultés insurmontables à l'établissement et au commerce qu'elle se proposoit d'y faire. L'un et l'autre demandent une forme et des arrangements qui ne peuvent avoir lieu parmi des gens qui n'en sont point susceptibles. Il lui faut des privilèges et des immunités qui lui rendent le commerce libre et facile, qui la mettent à l'abri des vexations des grands, qui la distinguent des Chinois et des Portugais, et qui lui assurent des retours certains et avantageux. C'est ce qui n'est pas possible d'espérer à la Cochinchine. Tout y paroît contraire : le mauvais gouvernement, les lois, la barbarie et le génie de la nation. D'ailleurs les objets de commerce annoncés à la Compagnie, quoique réels et effectifs ne sont pas également abondants. L'or qui est essentiel y est très-rare ou plutôt on n'y en trouve plus. Je crois même qu'il seroit difficile, si on en excepte le sucre et le poivre, de faire une cargaison assortie des autres marchandises. Ce n'est pas que le pays ne puisse en produire beaucoup plus, mais il faudroit substituer à l'ignorance et à la grossièreté des Cochinchinois les talens et l'intelligence qui leur manquent pour en tirer un meilleur party.

En supposant que la Compagnie veuille y commencer avec de la toutenague, elle doit craindre les inconvéniens attachés à cette matière, dont la grande quantité commence à en rendre la défaite difficile. Le roy en a plus qu'il n'en peut faire fondre en dix ans, et les particuliers ont fait tant de fausses caches qu'il est presque ordinaire de perdre le tiers ou la moitié sur les payemens.

Une compagnie qui voudra s'établir à la Cochinchine et prendre des arrangemens solides pour y faire un commerce avantageux, doit s'y annoncer avec les moyens capables de s'y faire craindre et

respecter. Elle les trouvera dans la situation du pays en général et surtout de la baye de Turan où il est aisé de se fortifier. Le moindre fortin donnerait la loi, en coupant la communication d'une province à l'autre et on ne trouveroit qu'une faible résistance dans les habitans, timides et moins aguerris que les Malais. Cette entreprise demande une connaissance exacte du pays. Mais la Compagnie paroît l'avoir abandonné puisqu'elle n'y a laissé personne l'instruire des circonstances contraires ou favorables au party qu'elle auroit jugé à propos de prendre. Elle auroit pu établir une correspondance par le moyen des sommes chinoises qui retournent de Cochinchine en Chine. En y laissant un homme intelligent qui se seroit appliqué à approfondir les objets de commerce, à acquérir des connaissances locales en parcourant l'intérieur du pays, et surtout à apprendre la langue, elle auroit été en état de juger sainement et de ne rien donner au hasard. Cependant je suis porté à croire qu'elle a bien agi, puisqu'elle n'a pas jugé à propos de le faire.

De l'Or.

La Cochinchine paroît être le vrai pays de l'or. On trouve dans les montagnes toutes les marques qui prouvent son abondance. On y voit un mineray naturel sur la surface de la terre, et dans les grandes pluies les torrents qui se précipitent des montagnes roulent des paillettes d'or. La superstition les empesche de fouiller dans ces montagnes, qui sont des objets d'adoration. D'ailleurs ils sont mauvais mineurs et ignorans dans les travaux nécessaires et utiles pour faire valoir une mine. Il leur est arrivé plusieurs fois de se trouver ensevelis faute de savoir placer des étais pour soutenir la terre et de faire écouler les eaux. Ces accidens fréquens les ont rebutés. Ils se contentent d'ouvrir une tranchée et d'en faire écouler les eaux à la chute desquelles ils mettent des claies pour en recueillir l'or. Des travaux aussi faibles ne peuvent en produire beaucoup. Cependant il seroit plus commun si ces travaux étoient multipliés dans les endroits avantageux. Mais la tyrannie et l'avarice du roy absorbent tout. Quoique la fouille de l'or soit permise moyennant un droit à payer au roy, personne ne l'entreprend, parce que les mandarins et les officiers commis pour y veiller pillent et ruinent les travailleurs.

La mine la plus abondante est dans la province de Fououserac et appartient au roy. J'ai ouï dire qu'elle commençoit à s'épuiser. L'or qu'on en tire est le plus beau et le plus pur qui soit au monde.

De la Soie.

La soie de Cochinchine est beaucoup au-dessus de celle de Chine pour la qualité et la finesse. La plus belle vient de la province de Quanhia. Les Chinois en emportent beaucoup et gagnent dessus jusqu'à 10 et 15 pour 0/0.

Les Cochinchinois commencent à sentir l'utilité de la soie qu'ils ont négligé pendant longtems. Mais soit par ignorance, soit par le peu d'intelligence qu'ils ont pour les mécaniques, ils n'ont pas encore pu réussir à traiter les différentes espèces pour en composer des qualités particulières. C'est ce qui rend leurs étoffes défectueuses.

Le prix de la soie varie selon les années plus ou moins abondantes. Le prix courant dans la saison est de 40 caches le tall, ce qui revient à 4 l. 46 s. le catis.

Du Bois d'Aigle.

Le calemba ou la première espèce de bois d'aigle appartient au roy qui en est le seul marchand. Il vaut jusqu'à soixante et quatre-vingts quans le catis, et il est très difficile d'en avoir. La seconde qualité se trouve plus facilement. Les autres inférieures sont communes.

Il faut être connaisseur pour acheter cette marchandise, car ils savent contrefaire en la noircissant et en l'enduisant d'une résine étrangère pour la faire paroître d'une qualité supérieure. Le bois d'aigle de la Cochinchine et surtout celui du Laos et du Ciampa a beaucoup plus de parfum que celui de Siam, des Détroits et des autres endroits d'où les Hollandais le tirent. M. Friel dans sa relâche à Malac, en revenant de la Cochinchine en 1744, gagna 50 ou 60 pour 0/0 sur celui qu'il apporta.

Du Poivre.

Le poivre est fort abondant. Il est beau et d'une bonne qualité. Les sommes chinoises en enlèvent beaucoup. C'est ce qui l'a fait monter en 1749 jusqu'à quinze et seize quans le pic de 120 catis.

Du Morphil.

La chasse de l'éléphant est défendue. Le roy seul peut en avoir et toutes les dents lui appartiennent de droit. Ce n'est qu'en cachette et avec beaucoup de précaution qu'on en achète quelques-unes ; ainsi cette marchandise n'a point de prix fixe et courant.

Du Coton.

Les mandarins et les gens aisés s'habillent de soie qu'ils préfèrent au coton. Le petit peuple en fait de la toile pour son usage, qui est grosse et mal frappée. Le coton seroit plus abondant et deviendroit un objet de commerce considérable sans l'ignorance des habitans qui en négligent la culture.

Il vaut net un mas ou huit s. le catis.

Du Fer.

Le fer paroît aigre, sec, cassant et rempli de pailles. Il est difficile à forger. Les Cochinchinois ne savent pas le couler pour en faire des barres marchandes. Ils préfèrent le cuivre quoique plus cher et étranger chez eux pour faire les meubles et ustensiles à leur usage.

Des Bois de construction.

La Cochinchine est remplie de montagnes abondant en bois de construction et autres espèces propres à faire des meubles, mais il est impossible de les transporter par la difficulté des chemins qui sont impraticables. Les plus beaux viennent du Donnaye, province du Cambodge. C'est un pays uni et coupé par des rivières qui vont se perdre dans la mer, qui rendent le transport de ces bois aisé et commode. Il est ordinaire de voir des bordages de quatre-vingts et quatre-vingt dix pieds de long d'un bois aussi beau et aussi pur que le chêne. Il part tous les ans beaucoup de champanes, qui en remorquent des flottes considérables. Ces bois sont à très bon compte. Il n'y a que la main d'œuvre et l'éloignement des lieux qui en augmentent le prix.

Du Sucre.

Le sucre est l'objet de commerce le plus effectif et le plus abondant. Il est blanc et bien grainé. Le sucre en pierres ou candy est fin, transparent et d'une bonne qualité. Les Chinois en achètent beaucoup qu'ils pulvérisent et sur lequel ils gagnent chez eux 30 et 40 pour 0/0.

La première sorte vaut dans la saison

Sçavoir

Le sucre blanc première sorte 4 quans ou 16 l. le grand pic ;

Le sucre candy première sorte 5 quans ou 20 l. id. ;

Les autres sortes inférieures à proportion.

De l'Indigo.

Les Cochinchinois ne savent pas le mettre en pierres. Il est liquide et ne se conserve pas facilement. Cela vient de ce qu'ils ne savent pas l'apprêter. Il ne paroît pas d'une bonne qualité à en juger par les toiles teintes en cette couleur. Elle est pâle et ne tient pas longtems à l'eau.

Des Teintures.

La plus commune est une graine que l'on sème indifféremment partout et qui vient facilement. Elle pousse une tige à l'extrémité de laquelle est une fleur que l'on fait sécher et dont l'infusion est une teinture écarlate. Les gens du pays en font simplement une lessive dans laquelle ils trempent leurs étoffes, qui sont ordinairement couleur de roses plutôt qu'écarlates. Celle teinture ne tient pas longtems et se change en un violet pâle si on la passe à l'eau.

Les Chinois savent l'apprester. Ils en emportent beaucoup en Chine dont ils composent des qualités différentes, en couleur de feu, cerise et rose qu'ils revendent aux Cochinchinois à 400 ou 500p. 0/0 de bénéfice. C'est ce qui rend les étoffes teintes en ces couleurs beaucoup plus chères que les autres.

Il y a beaucoup de bois, d'écorces, de racines et de feuilles dont on fait des teintures différentes, mais elles manquent par l'apprest.

Du Rottin.

Il n'est pas beau et ne se travaille pas facilement. Il y en a d'une autre espèce, beaucoup plus gros et plein de nœuds dont les Cochinchinois se servent pour faire des chaînes de hautbants, des câbles, des amarres et pour lier leurs bateaux.

De la Saison du Commerce.

La situation de la Cochinchine n'est pas commode pour voyager. Elle est remplie de montagnes escarpées, couvertes de bois et coupées par des précipices qui rompent les chemins. Ils deviennent tout à fait impraticables depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin de janvier. C'est le tems des pluies, des ouragans et des débordemens qui rendent la navigation des rivières pénible et dangereuse. La fin de cette saison est le commencement du beau tems et du commerce. Les Cochinchinois descendent alors des montagnes et apportent les marchandises fines comme les soieries, la soie écrue et le bois d'aigle, dans des cestes ou paniers de rottin, attachés aux deux extrémités d'un bambou souple et liant qu'ils mettent sur l'épaule et dont ils égalisent le poids pour rendre le fardeau plus portatif. Les villages et les aldées situées le long de la coste ou à la proximité des rivières, voiturent par eau les grosses marchandises, telles que le ris, le sucre, le poivre, le fer, etc.

La ville de Faifao dans la province de Thiam est l'entrepôt général de toutes ces marchandises. Elle est au bord d'une grande rivière qui se perd dans la mer à deux lieues de là. Les sommes chinoises et les bateaux du pays y abordent facilement et ont la commodité de charger et de décharger de bord à quai. Cette ville est la résidence des courtiers chinois et de tous les marchands du royaume qui y font des affaires. On y trouve alors de toutes les marchandises de Chine à l'usage des Cochinchinois et outre le choix sur les premières sortes de celles particulières au pays. Il n'y a point de comparaison

entre la saison du commerce et les autres temps de l'année. Dès qu'elle est finie, les sommes chinoises partent et les marchands retournent chez eux. Les marchandises qui restent sont ordinairement de rebut et des dernières sortes. A cette saison succède le paiement des tributs, les travaux de la guerre qui occupent le peuple et les ouvriers qu'il n'est plus possible de faire travailler à quelque prix que ce soit.

La Compagnie l'a éprouvé par les difficultés qu'elle a eu à trouver quelques pièces de soierie des dernières qualités et trois ou quatre cents pics de sucre des secondes sortes qu'elle a payé beaucoup plus chères que les premières ne valent dans la saison. La situation de Faifao n'est pas commode pour l'établissement d'un comptoir. Il en coûteroit trop à la Compagnie pour transporter ses marchandises par mer en descendant la rivière ou en la remontant depuis cette ville jusqu'à la baie de Turan qui en est éloignée de quatre ou cinq lieues. Il semble qu'il seroit mieux placé à la pointe de la rivière de Turan, dont le terrain uni paroît propre à bâtir des magasins vastes et commodes. On seroit à portée de tous les secours nécessaires et d'avoir les bateaux des vaisseaux pour le transport des marchandises ; ce qui épargneroit des frais considérables. Mais la Compagnie ne peut prendre ces arrangemens qu'en employant les moyens capables de déterminer en sa faveur tous les objets de commerce.

Du Commerce des Portugais à la Cochinchine.

Les Portugais doivent au Père Siebert jésuite, la liberté qu'ils ont depuis cinq ans de faire le commerce à la Cochinchine. Ils y envoient tous les ans un vaisseau de cinq cents ou six cents tonneaux armé de lascars, sous le nom d'un riche particulier de Macao, nommé Louis Coellio. Mais on soupçonne les jésuites d'en estre les vrais armateurs et de prétexter d'envoyer le viatique aux missionnaires pour faire un commerce avantageux. Ils ont à Faifao un facteur de leur nation qui parle bien la langue du pays et qui paroît fort entendu. Ils y apportent de la toutenague, du thé, de la porcelaine et d'autres marchandises de Chine à l'usage des Cochinchinois. L'essentiel des retours est en sucre, qu'ils envoient dans l'Inde, en bois d'aigle et en soie écrüe qu'ils vendent aux Hollandais.

Les Portugais se sont mal annoncés à la Cochinchine. Ils y ont donné une mauvaise idée des Européens, en y commerçant comme les Chinois, et en s'assujettissant aux usages du pays qui les rendent esclaves des grands. Leur commerce est gêné, incertain et souvent interrompu par des contrariétés qui les forcent à faire des démarches serviles et deshonorantes. Cette nation n'est plus en état de s'opposer à l'établissement qu'une Compagnie voudroit faire à la Cochinchine. Macao expire et ne se soutient plus que par les maisons religieuses, toujours opulentes, qui en ont formé une espèce de République qui ne reconnaît plus la domination du Portugal.

Des Anglais.

Le hasard a amené un Anglais à la Cochinchine qui a paru s'appliquer beaucoup à connoître la situation du pays, à approfondir les objets de commerce et à acquérir toutes les connaissances utiles pour y faire un commerce particulier ou pour y établir la compagnie d'Angleterre.

M. Douff (c'est le nom de cet Anglais) passant dans une somme chinoise de Canton à Batavia à la fin de 1747 fut pris d'un coup de vent entre le Paracel et la Cochinchine qui l'obligea d'y relâcher. Le roy fit venir cet européen et lui demanda s'il n'étoit point médecin. Il se trouva être médecin et guérit ce prince d'une fistule fort dangereuse. Cette cure lui donna beaucoup de réputation et de crédit à la cour. Il en profita pour se faire restituer quelques marchandises qui lui avoient été volées par les mandarins, et obtint la permission de voyager le long des costes du royaume. Il fut au Camboge qu'il parcourut, tira les plans des anses, des baïes qui lui parurent commodes pour un débarquement et retourna à la Cour. Il continua à cultiver la bienveillance du roy qui le fit mandarin du premier ordre. Ce prince lui offrit une galère entretenue, des soldats, des domestiques et quatre mille quans par an pour être son

médecin. M. Douff crut voir un objet de fortune plus réel, en retournant à Macao pour y faire un armemens, remercia le Roy qui lui fit promettre en partant de revenir l'année suivante.

Ce qui fait croire que cet anglais ne comptoit point venir à la Cochinchine et qu'il n'y étoit point envoyé par la Compagnie d'Angleterre, c'est qu'il y a laissé quelques marchandises à l'usage des Hollandais de Batavia dont on n'avait pas encore pu trouver la défaite à notre départ de la Cochinchine.

Des Hollandais.

Il y a à la Cochinchine une tradition mémoriale qui semble prouver que les Hollandais y sont connus depuis longtems. Cette tradition dit qu'il y a environ soixante ans que quatre vaisseaux hollandais vinrent mouiller à l'embouchure de la rivière de Faifao ; qu'ils y firent une descente, brûlèrent plusieurs villages et s'avancèrent dans le pays ; que le roy envoya ses galères qui coulèrent un de ces vaisseaux et qui obligèrent les autres de se retirer après avoir pris et tué beaucoup de monde. Les momens de cette victoire sont quelques pièces de canon de fer, de 2 et de 4 livres de balles que j'ai vu, qui ne sont point une arme de Hollande, et qui n'ont aucune marque qui prouve à quelle nation elles ont appartenu. Depuis ce tems les Cochinchinois appellent les Européens *hollands*, pur abréviation qui signifie étrangers. Mais cette histoire a bien l'air d'une fable. Les galères de Cochinchine (si elles étoient baties autrefois comme elles sont aujourd'hui) ne pouvoient tout au plus porter qu'un courcier de 4 livres de balles et en quelque grand nombre qu'on les suppose, elles n'étoient point d'un échantillon à prêter le côté à quatre vaisseaux armés pour une expédition de cette nature. Il est plus naturel de croire que quelque vaisseau de cette nation périt sur les costes de la Cochinchine ; que les habitans en emportèrent le canon, et massacrèrent ou firent esclaves ceux qui se sauvèrent du naufrage. Quant au mot de hollan qui veut dire étranger, il est étimologique de la langue. De quelque façon que ce soit, cette nation y est connue et détestée. Peut-être est-ce par l'entreprise qu'elle fit sur la Chine qu'elle est parvenue à la Cochinchine. Les Portugais et les missionnaires paraissent s'appliquer à entretenir les Cochinchinois dans la haine qu'ils ont pour les Hollandais, mais encore à leur en inspirer pour toutes les nations de l'Europe.

Du Camboge, du Ciampa, du grand et du petit Lao ou Laos.

Ces royaumes sont tributaires du roy de la Cochinchine. Le Camboge est plus connu des Cochinchinois que les autres par le commerce qu'ils font dans le Dounaye qui en est une province. Le Ciampa est très petit et moins connu. Le grand et le petit Laos sont derrière la Cochinchine dont ils sont séparés par une longue chaîne de montagnes escarpées. La loy qui défend aux Cochinchinois de sortir du royaume, la paresse et leur ignorance naturelle leur dérobent les avantages qu'ils retireroient en s'appliquant à connaître l'intérieur et les objets de commerce de ces différens pays.

De la Langue cochinchinoise.

Cette langue n'a point de principes. Il n'y a ni déclinaison ni conjugaison. Les mots n'ont point de liaison. Il suffit de les placer les uns après les autres indifféremment pour en composer des phrases. La prononciation en est sourde et forcée ; ce qui la rend difficile à apprendre. Il est encore moins aisé de l'écrire, par la forme extraordinaire des caractères. Le style n'est pas plus riche et plus élégant que la langue. Il est enflé, figuré et hyperbolique, comme celui des Orientaux.

* * *